DC
260
.B5
A3
1837
v.1
SMRS

Auguste Scheerlinck
instituteur
Alost.

MÉMOIRES HISTORIQUES

DE S. A. R. MADAME,

DUCHESSE DE BERRI.

IMPRIMERIE DE C.-J. DE MAT.

MÉMOIRES HISTORIQUES

DE S. A. R. MADAME,

DUCHESSE DE BERRI,

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A CE JOUR,

PUBLIÉS

Par Alfred Nettement.

TOME I.

Bruxelles,

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.

HAUMAN, CATTOIR ET Ce.

—

M DCCC XXXVII.

Ce livre commence avec la vie de son Altesse Royale Madame, duchesse de Berri, à l'avant-dernière année du XVIII^e^ siècle, pour ne s'arrêter que de nos jours. Les événements dont il retrace le récit sont nombreux et variés; toutes les vicissitudes des choses humaines et toutes les extrémités de la fortune y trouvent place. Les princes ont par la hauteur de leur position, ce triste avantage que leur vie ressemble toujours à l'histoire; car les désastres publics sont pour eux des malheurs privés, et les catastrophes que nous contemplons du rivage, les emportent dans leurs grandes eaux.

L'existence de la princesse dont il est ici

question embrasse les années les plus fécondes et les mieux remplies des annales contemporaines. Elle touche par son enfance aux jours de l'Empire qui, dans toute la puissance de sa fortune, déborda sur l'Italie et en exila la royale maison de Bourbon. Elle se rattache par sa première jeunesse à toute l'époque de la Restauration, époque d'un intérêt si grave et si haut, souvent expliquée, et qui cependant est encore mal comprise. Enfin, depuis la chute du gouvernement royal, elle est venue heurter, par la prise d'armes de 1832, la situation politique enfantée par la Révolution de 1830.

Dans ce récit, voici le système que nous avons adopté. Nous n'avons point oublié qu'avant tout c'était la vie de la princesse que nous racontions. Nous avons donc suivi cette vie à travers les vicissitudes qu'elle a traversées, comme la grande ligne qui devait dominer tout l'ouvrage. Toutes les fois que la destinée de son Altesse Royale s'est mêlée à une situation politique, nous avons

posé cette situation d'une manière impartiale et concise. Quand madame la duchesse de Berri s'est trouvée l'expression même d'une situation générale, alors nous avons fait l'histoire; et c'est ainsi que l'on trouvera peut-être que nous avons jeté quelques lumières sur la prise d'armes de 1832 et sur tous les événements qui ont marqué cette époque critique.

Il ne nous reste plus qu'à indiquer les principales divisions de cet ouvrage.

La première commence à la naissance de Madame et s'arrête à la mort de monseigneur le duc de Berri.

La seconde part du jour néfaste du 12 février et traverse toute la Restauration pour aller aboutir à l'exil.

La troisième s'ouvre avec les préparatifs de l'expédition de 1832, qui se termina par l'arrestation de Marie-Caroline, et elle ne finit que de nos jours.

Triste époque que la nôtre, dans laquelle, lorsque l'on veut chercher ces grands

événements qui s'élèvent, comme autant de bornes milliaires, dans la vie des princes, on rencontre une prison, un exil, un tombeau !

ALFRED NETTEMENT.

21 janvier 1837.

LIVRE PREMIER.

LIVRE PREMIER.

Grandeur de la maison de Bourbon. — Comment Madame, duchesse de Berri, en descend. — Une branche de la maison de France à Madrid. — Une branche des Bourbons d'Espagne à Naples. — Le fils de la duchesse de Berri descend de Henri IV de quatorze manières. — Charles III. — Ferdinand IV. — Jugements portés sur ce prince. — Son éducation. — Son mariage. — Anecdotes. — La veuve et les trois dindes. — Désolation du roi à la nouvelle du tremblement de terre de Messine. — Belle parole. — Ses ministres. — Le chevalier Acton. — Lady Hamilton. — Lord Nelson. — Le père et la mère de la duchesse de Berri.

Nous ne parlerions point de l'illustre naissance de Madame, duchessse de Berri, si la

noblesse de race n'imposait point la noblesse du cœur, et si cette longue suite d'aïeux qui marchent devant les princes de haute maison ne leur prescrivait point des devoirs particuliers à remplir. Elle descend, par la branche de Naples, de cette auguste maison de France dont un saint disait, il y a bien des années, qu'il n'y a rien de plus grand sous le soleil, et dont un roi, qui se connaissait en couronnes, disait dans le dernier siècle : « Le plus beau » rêve qu'un monarque puisse faire, c'est de » songer qu'il est roi de France. »

Il faut rappeler la manière dont cette branche de la maison de Bourbon arriva sur le trône de Naples. En 1700, Charles II, roi d'Espagne, dont la succession occupait depuis si longtemps toute la diplomatie européenne, mourut sans enfants. Son testament appelait à recueillir son immense succession, Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin de France, et petit-fils de Louis XIV. Le jeune prince accepta, du consentement de son aïeul, l'héritage du roi d'Espagne; ce fut alors que fut prononcée la phrase célèbre qui marquait l'accomplissement de ce grand dessein qui avait

occupé trois règnes, et suffi au génie de trois grands politiques, Henri IV, Richelieu et Louis XIV : « Mon fils, désormais il n'y aura » plus de Pyrénées. »

Parmi les possessions dont se composait la riche succession à laquelle le duc d'Anjou était appelé, on comptait le royaume de Naples et de Sicile. Lorsque la guerre l'eut affermi sur le trône où il venait de monter, Philippe V donna le royaume de Naples et la Sicile pour apanage à son second fils Charles III, qui, succédant en 1739 à la couronne d'Espagne, après la mort de son frère aîné, Ferdinand VI, investit de la couronne de Naples et des Deux-Siciles, son troisième fils, qui prit le nom de Ferdinand IV. Ce fut l'aïeul de Madame, duchesse de Berri.

Son avénement eut lieu le 6 octobre 1759. Le roi Charles III, entouré de la reine, de ses enfants, des grands du royaume, des ambassadeurs étrangers et de ceux qui devaient composer la régence, lut l'acte par lequel il nommait son successeur. Après cette lecture, il se tourna vers son fils, lui recommanda d'aimer ses sujets, d'être juste, religieux et clément, et tirant son épée, celle que Louis XIV avait

donnée à Philippe V, et celui-ci à son fils, il la mit dans les mains du nouveau roi, en l'appelant pour la première fois du nom de majesté, et lui dit : « Garde-la pour la défense de la » religion et de ton peuple. »

Ferdinand IV, comme tous les princes nés dans des temps de troubles et de passions, a été jugé jusqu'ici d'après des opinions, plutôt que d'après les faits ; il attend encore l'histoire. Parvenu au trône à l'âge de huit ans, abandonné aux soins du prince de San Nicandro, homme de haute naissance, mais qui n'était point au niveau de la difficile mission qui lui était confiée, il ne reçut point cette éducation qui prépare les princes aux devoirs de la royauté.

Ferdinand n'apprit rien ; on cultiva son ignorance et on l'endormit dans cette paresse d'esprit naturelle aux enfants. En revanche, c'était un des plus infatigables marcheurs et l'un des plus intrépides cavaliers de son royaume. Toutes les fatigues du corps plaisaient à cette intelligence assoupie ; la chasse et la pêche remplissaient tous ces moments. Peu-à-peu cette vie fainéante dans son activité

inutile, lui devint agréable. Les occupations de la royauté lui pesaient ; mais il y avait sous cette rude enveloppe un bon sens naturel qui laissait quelquefois échapper des éclairs rapides, et l'on peut dire de ce prince que si, chez bien des hommes, l'éducation corrige la nature, chez lui ce fut la nature qui, en plus d'une circonstance, corrigea l'éducation. Un des sen-seurs les plus sévères de son règne a porté sur sa personne ce jugement : « On aurait eu en » lui un prince excellent s'il fût parvenu à se » corriger de son penchant pour la pêche, » qui lui ôta bien des moments qu'il aurait pu » consacrer aux affaires publiques. »

Charles III songea de bonne heure à marier le roi son fils. L'impératrice Marie-Thérèse, qui régnait alors en Autriche, semblait devoir fournir des souveraines à tous les trônes catholiques de l'Europe. Les princesses ses filles étaient plutôt encore élevées en rois qu'en reines, et l'éducation virile qu'elles recevaient sous les yeux de leur mère, accoutumait d'avance leur main au poids du sceptre. Le roi d'Espagne demanda et obtint pour son fils le roi de Naples, Caroline-Louise, archiduchesse

d'Autriche, sœur de Marie-Antoinette, et, comme elle, fille de l'empereur François Ier et de l'impératice Marie-Thérèse. Ce mariage eut lieu en 1768. Le roi Ferdinand IV, né le 12 janvier 1751, n'était âgé que de dix-sept ans; la reine sa femme était plus jeune d'une année.

Le mariage qui unissait ces deux existences destinées à éprouver tant de traverses, à subir tant de catastrophes et être menacées par tant de périls, fut le signal des fêtes. Le roi et la reine firent leur entrée solennelle à Naples le 22 mai. Il y eut grand spectacle au théâtre Saint-Charles (1) et les réjouissances durèrent plusieurs mois dans la ville et dans le palais.

(1) Le théâtre Saint-Charles est le plus beau qu'il y ait en Europe. Le jour de l'inauguration, le 4 novembre 1737, Charles III à son entrée dans sa loge fut frappé d'admiration; il applaudit l'architecte, et les spectateurs applaudirent le roi. Au milieu de l'allégresse universelle, Charles III fit appeler Carasale, c'était le nom de l'architecte, et le félicita à haute voix de son ouvrage; après lui avoir adressé beaucoup de compliments, le roi lui dit que les murs du théâtre touchant à ceux du palais, la famille royale aurait trouvé plus commode de passer d'un édifice à l'autre par une galerie intérieure.

L'éducation du roi avait été si négligée que les dynasties de premiers ministres se succédaient comme des règnes. Après le prince de san Nicandro était venu le marquis de Tanucci, Parmesien d'origine, habile jurisconsulte, qui appuyé par la cour de Madrid, prolongea son autorité jusqu'en 1777, époque à laquelle, disgracié par Charles III qui conservait la haute main sur l'administration napolitaine, il dut se retirer.

Le marquis della Sambura lui succéda et

L'architecte s'inclina, et Charles le congédia, en ajoutant : *Nous y penserons*. Quand la représentation fut terminée, le roi sortant de sa loge, trouva sur son passage Carasale, qui lui demanda s'il voulait retourner au palais par la galerie intérieure dont il avait parlé. Le roi ne concevant rien à cette proposition se la fit répéter; il vit bientôt que l'architecte avait fait un tour de force. En cinq heures il avait abattu de gros murs, improvisé des ponts et des escaliers avec des madriers et des planches, et au moyen des lumières, des tentures et des glaces, il avait donné à ce passage un aspect agréable et pittoresque, spectacle qui fit autant de plaisir au roi et le surprit davantage que la représentation théâtrale.

gouverna jusqu'en 1784. Une lettre dans laquelle il parlait du roi en termes injurieux, fut interceptée et détermina sa retraite dans les vingt-quatre heures. Il eut pour successeur le chevalier Acton, nom d'une triste célébrité.

Dès les premiers moments de son mariage, Ferdinand avait mis sa confiance dans la reine. Elle avait un esprit vif et pénétrant, la fermeté de sa mère, et elle supporta impatiemment un joug qui humiliait un front royal devant l'administration d'un sujet. « Sire, » disait-elle au roi, au moins n'avez-vous rien » à craindre de mon ambition en me cédant » une part de votre puissance; mes intérêts » sont les vôtres, et qui a plus de motifs pour » bien gouverner un royaume, que celle dont » les fils y régneront un jour ? »

Ferdinand déféra au désir exprimé par la reine, et dès ce moment elle eut une haute influence dans le gouvernement.

Quant au roi, il continuait à mener cette vie de simple particulier qui lui était si chère, cette vie où sans doute la dignité royale était trop sacrifiée, mais où l'homme gagnait en

popularité ce que le roi perdait en majesté. Les mœurs des peuples diffèrent comme leur caractère et leur esprit. Ce qui eût été ridicule à Paris réussissait à Naples.

Pourquoi ne rappellerions-nous pas ces scènes de familiarité populaire du beau faubourg de Chiaja, qui plaisaient tant et à Ferdinand et son peuple rassemblé autour de lui ?

Souvent, en revenant de la mer, le roi de Naples dans un costume qui ne rappelait en rien la royauté, faisait étaler sur le rivage le produit de sa pêche et vendait lui-même le poisson aux personnes qui se présentaient, soit que ce fussent des acheteurs réels, soit que l'habit brodé des courtisans, savants à trouver une adulation pour chaque caprice du maître, se mêlât au costume simple et pittoresque des lazzaroni.

Là il fallait avoir l'argent à la main, car Ferdinand montrait une défiance extrême. Il vendait aussi cher que possible, exaltant sa marchandise avec une emphase demi-sérieuse, se débattant pour le prix comme s'il avait attendu de son commerce le pain de la journée, luttant de paroles avec les lazzaroni, qui

dépréciaient ce qu'ils voulaient acheter, tant qu'enfin la discussion se terminait presque toujours par des querelles où le langage des deux parties contractantes s'animait de cette vivacité italienne si pittoresque et si hardie. Il se dépensait alors plus de verve comique sur le rivage du faubourg de Chiaja dans une heure, que sur tous les théâtres de l'Europe pendant toute une année. Le roi, qui prenait un singulier plaisir à ce divertissement, allait ensuite en amuser la reine. Certes ces détails choquent nos mœurs françaises; mais il ne faut point oublier cependant que lorsque nos armées envahirent l'Italie, ces mêmes lazzaroni du faubourg de Chiaja, défendirent Naples pendant trois jours contre tous nos efforts et arrêtèrent un moment nos drapeaux.

Cette simplicité de Ferdinand le mettait aussi quelquefois à même de remplir ses devoirs de prince. Il se promenait un jour sans suite dans le parc de Caserte, lorsqu'il fut abordé par une pauvre veuve, en procès avec un homme puissant qui voulait lui enlever un petit bien nécessaire à sa subsistance et à celle de ses huit enfants. Le rapporteur de l'affaire,

gagné par le riche plaideur, était contraire à la veuve ; on lui conseilla de s'adresser directement au roi. Elle alla se placer dans une allée où on lui avait dit qu'il se promenait chaque matin. N'étant point de Naples et venant de la Calabre ultérieure, elle ne connaissait point sa figure et elle ignorait ses habitudes de simplicité. Lors donc qu'elle vit venir à elle un homme vêtu d'un simple uniforme, elle pensa que c'était un officier du château, et lui demanda si le monarque passerait bientôt, et à quels signes elle pourrait le reconnaître.

Ferdinand IV, c'était lui-même, charmé de ne point être reconnu, lui répondit : « Je ne » peux vous dire quand le roi viendra, car il » est possible qu'il change d'idées. Mais si vous » avez quelque requête à présenter, je m'en » chargerai volontiers. »

La veuve lui raconta son procès, lui remit sa requête, et, avertie qu'à la cour de Naples il était bon d'appuyer ses demandes par quelques présents, elle lui offrit, comme marque de sa reconnaissance, trois dindes gras qui seraient, dit-elle, un vrai manger de roi

(*tre gallinaci grassoni—che sarrabbero un buccello squisito per la bocca d'un re*). « Ce n'est » point de refus, madame : trois beaux dindes, » diable! » dit en souriant le prince, « me » voici tout-à-fait décidé à vous rendre ser- » vice; d'après ce que vous m'avez dit tout à » l'heure, je vois que la justice est de votre » côté; votre dernier argument n'est pas mau- » vais non plus. Apportez-le-moi demain, et » je vous remettrai en échange votre requête; » apostillée de la main de Sa Majesté. »

Le jour d'après on fut exact ; la veuve arriva avec les trois dindes si vantés, le roi avec la requête signée de sa main ; de plus il adressa une réprimande sévère au rapporteur, et fit gagner à la pauvre famille le procès qui la privait si injustement de son bien.

Au reçu des dindes, dont il reconnut l'excellence, Ferdinand se hâta de les faire présenter à la reine, en lui disant avec gaieté : « Voyez, *ma chère maîtresse*, ce fruit de mon » travail ; j'en ai frustré nos ministres, qui » auraient reçu son présent et ne lui auraient » point rendu justice. »

Le roi appelait la reine *sa maîtresse* parce

qu'elle lui avait donné les premiers éléments des connaissances que son éducation si étrangement négligée ne lui avait point permis d'acquérir. Malgré son ignorance, il savait rendre hommage aux sciences et aux lettres, et il ne parlait des hommes instruits qu'avec considération et estime. Il était sensible à l'éloquence, et ce fut par le charme de sa parole que le père Pascali, de l'ordre des cordeliers, obtint la faveur royale qui plus tard le conduisit à un évêché. Le grand-aumônier présentait pour remplir la vacance de ce siége trois ecclésiastiques de grande maison. Le roi lui répondit avec cette brusque originalité qui le caractérisait : « Vous m'avez mis assez d'évêques ignorants sur la conscience, laissez-moi nommer celui-ci à ma guise, et je prierai Dieu et saint Janvier de vous pardonner la nomination des autres. »

Les gens de mérite ne furent point rares à Naples sous le règne d'un prince qui estimait les lettres, s'il ne les cultivait point. On peut citer parmi ceux qui se firent remarquer *Leonardo Pauzzini*, historien et diplomate, dom *Michel Rocco*, auteur d'un ouvrage très-estimé

sur les banques publiques ; le fils du célèbre *Vico ; Sorio*, auteur d'un traité savant sur le commerce des anciens ; *Andria*, professeur d'agriculture et physicien ; *Maury*, médecin et chimiste ; *Filangiery*, dont le nom suffit à l'éloge ; *Xavier Mattei*, poète ; Joseph-Marie *Gulenti*, qui a le mieux écrit sur l'administration et le droit public des Deux-Siciles, *Galiani*, si spirituel et si dénigrant à la fois.

Quelques années après son mariage, Ferdinand résolut de visiter une partie de l'Italie et de l'Allemagne. Les gens de son intérieur, craignant l'impression que pourrait produire sur les étrangers son éducation si négligée, s'opposèrent autant qu'ils purent à ce voyage ; mais la volonté du roi fut inébranlable ; il partit.

Dès qu'il fut hors de ses états, il déconcerta à la fois les craintes de ses amis et l'attente de ses détracteurs. Trop franc pour masquer ses défauts, il ne cherchait point à cacher son ignorance sous une réserve affectée. Si ses discours n'annonçaient pas la science, ils décelaient un sens profond ; son ingénuité n'était pas sans charme ; il savait ignorer, grande qua-

lité dans ceux qui, placés dans un rang supérieur à celui des autres hommes, s'imaginent souvent savoir par droit de naissance ce qu'ils n'ont point appris.

Cependant, si Ferdinand avouait volontairement son ignorance, il trouvait dans son esprit naturel des réponses toujours prêtes pour ceux qui semblaient vouloir la lui reprocher.

A l'époque où il quitta ses états, l'empereur Joseph II, le grand-duc de Toscane, ses beaux-frères, avaient aussi entrepris de courir le monde ; ils se rencontrèrent plusieurs fois. Léopold était instruit et avait la manie de le paraître. Il s'avisa un jour de prendre à partie le roi de Naples, et de dérouler devant lui une série de principes qu'il l'engagea à mettre en usage quand il reviendrait dans ses états.

Ferdinand l'écouta avec une bonhomie parfaite, le laissant aller aussi loin qu'il voulut, et puis à son tour, prenant la parole en affectant le langage comique et pittoresque des *lazzaroni :*

« Dis-moi, docteur, as-tu beaucoup de Napolitains à ton service ou dans tes états ?

» — Pas un seul, » répondit franchement

» Léopold, qui ne prévoyait pas le but de la » question.

« — Eh bien ! reprit Ferdinand, apprends, » mon grave docteur, qu'il y a plusieurs mil- » liers de Toscans dans mon royaume, et un » assez grand nombre dans ma maison ; y se- » raient-ils, si tu leur avais appris à gagner » leur pain dans leur patrie ? »

Le grand-duc ne répliqua pas.

Ferdinand IV connaissait l'empereur Joseph ; il l'avait vu à Naples, il le rencontra à Mantoue, à Milan, et dans plusieurs autres villes. On sait que l'empereur Joseph avait un esprit dogmatique et que sa parole était piquante jusqu'à l'amertume. Le roi de Naples, fatigué de la forme des avis qu'il voulait bien lui donner, lui répondit avec cette gaieté franche qui le caractérisait :

« Je sais, sire, toute la différence qu'il y a » entre nous ; lorsque j'ai voulu me mettre en » route, je me suis vu forcé de me dérober à » mon peuple, au lieu que vos sujets me sem- » blent avoir supporté votre départ avec beau- » coup de patience. »

Puis il ajouta : « docteur, écoute à ton tour.

» Tu couches sur la dure, tu dors peu, tu » manges à la hâte, tu digères mal, occupé sans » cesse à lire ou méditer, fuyant les amuse- » ments, tu prends une peine incroyable ; tu » te rends le plus malheureux des hommes, et » cependant tout chez toi va mal. Moi je passe » des nuits tranquilles, je mange avec appétit, » je digère facilement, je fais tout le bien que » me suggère le bon sens dont je suis pourvu ; » mes sujets m'aiment, ils sont contents de moi, » mais surtout ils m'aiment quoique je ne » prenne pas la centième partie de la peine » que tu te donnes. Crois-moi, accorde-toi à » toi-même un peu de repos et laisse-s-en » prendre aux autres. »

Ce voyage produisit un changement visible sur l'esprit de Ferdinand. Son intelligence devint plus active, ses lettres simples et claires étaient marquées au coin du sens le plus droit, et l'on pouvait remarquer que, dans les circonstances difficiles, le roi était toujours bien inspiré par son propre mouvement.

Lorsqu'on vint lui annoncer les désastres affreux causés dans ses états par le terrible tremblement de terre qui, le 5 février 1783, ren-

versa la ville de Messine (1) et désola en partie la Calabre. Ferdinand, atterré de ce coup, resta quelque temps immobile et muet.

« Dieu ! s'écria-t-il enfin, Messine est donc » détruite et la Calabre ruinée ! »

Il s'appuya contre un lit et y demeura pendant deux heures, comme si sa raison eût été prête à chanceler devant cette terrible nouvelle. Puis il envoya chercher tous les ministres, leur parla en particulier, leur donna les ordres les plus positifs pour qu'on secourût, sans perdre un instant, les malheureux dont la vie avait été sauvée. Ensuite, il se retira dans une

(1) Le mercredi 5 février 1783, à une heure après midi, un tremblement de terre qui dura cent secondes, engloutit cent neuf villes ou villages; le nombre des morts fut de trente-deux mille de tout sexe et de tout âge. La secousse se propagea dans toutes les directions et de toute manière, verticalement, par oscillations, horizontalement, par pulsations et en tourbillonnant. Il ne resta rien de l'ancienne apparence du pays; villages, cités, routes, forêts, monuments de toute espèce furent détruits, et les habitants consternés parcouraient les lieux qui les avaient vus naître comme une terre étrangère et déserte.

chambre, s'y renfermant, il y demeura pendant vingt-quatre heures, se livrant à sa douleur, et n'ouvrant que pour recevoir de nouveaux courriers.

Les détails contenus dans ces dépêches étaient déchirants. Le roi s'agitait, se désolait, et parcourait ses appartements en les remplissant des éclats de son désespoir. La reine, moins accablée, ou plus maîtresse d'elle-même, cherchant à le consoler, lui demanda ce qu'il ferait de plus s'il perdait un de ses enfants.

« Madame, dit-il, tant de milliers d'hommes » que la mort a frappés ne sont-ils pas aussi » mes enfants ? »

Comment un prince dont le caractère était naturellement porté à la mansuétude, vit-il ensanglanter son règne par les terribles exécutions dont l'Italie se souvient encore ? c'est ce qu'il faut dire.

Placée dans des temps tranquilles, l'autorité de Ferdinand eût été pacifique et débonnaire. Mais il arriva dans une époque où les royautés tremblaient sur leurs bases, et où les monarques descendaient de leurs trônes pour monter à l'échafaud. La mort du roi Louis XVI et celle

de Marie-Antoinette avaient fait une impression profonde sur Ferdinand, et plus encore sur la reine sa femme. Caroline était douloureusement blessée comme sœur, et elle se voyait menacée comme souveraine. La révolution française montrait, sur la place du 21 janvier, le sanglant avenir de quiconque avait une couronne au front. En outre un homme s'était insinué dans la faveur du couple royal, sans pitié, comme tant de parvenus empressés à teindre avec le sang la robe de pourpre qu'ils jettent à leur bassesse originelle, effréné dans son orgueil, et inexorable dans ses vengeances; c'était le chevalier Acton.

Né à Besançon, où son père, Irlandais d'origine, exerçait l'état de médecin, Acton ayant acquis des connaissances superficielles, entra dans la marine et ne put être employé en France. Furieux de ce refus, il quitta le sol qui l'avait vu naître en lui jurant une haine éternelle, et parcourut le monde pour chercher un pays qui accueillît son dévouement. L'Angleterre le repoussa; néanmoins, à la recommandation du chargé d'affaires de l'empire britannique, il obtint en Toscane, du grand-

duc, le commandement d'une frégate. Il eut occasion de sauver la vie à un assez grand nombre d'Espagnols qui auraient péri sur la terre inhospitalière de l'Afrique, et cet acte de bonheur le conduisit à la fortune. Le roi de Naples lui donna un meilleur commandement; il passa à son service. Le grand-duc de Toscane, en réponse à la lettre où on lui demandait son consentement à la promotion d'Acton, disait : *il ne manque pas d'habileté, mais qu'on le surveille, il est intrigant et dangereux.*

On prit ceci pour un mauvais procédé du ministre toscan, et on négligea un bon avis. Acton gagna promptement la faveur du roi et de la reine. On l'appela au ministère de la marine, puis à celui de la guerre; enfin, il forma pour régir les finances un conseil composé de ses créatures. Dès-lors, Acton régna seul, et plus la France devenait menaçante, plus son crédit augmentait. Il dépassa toutes les bornes quand l'ambassadeur anglais, sir Hamilton eut amené à Naples une femme dont nous devons parler, car elle exerça aussi une funeste influence et acquit une triste célébrité à cette époque.

L'origine de lady Hamilton était plus qu'obscure. Emma Liona, fille naturelle d'une servante d'auberge dont le nom n'a jamais été bien connu, après avoir été elle-même berceuse d'enfants, fille de cabaret; après avoir joué dans le temple de la régénération du docteur Graham, le rôle de la déesse Hygie, après avoir été la maîtresse attitrée de plusieurs seigneurs anglais, finit par inspirer une passion si violente et si insensée à sir William Hamilton, savant écossais et ambassadeur de sa majesté britannique auprès du roi de Naples, qu'au mépris de toutes les convenances, et malgré son grand âge, il l'épousa.

Cette créature extraordinaire, belle à miracle, séduisante comme une sirène, habile comme une fée, légère comme les sylphides, et gracieuse comme les nymphes, était un prodige d'esprit et de cruauté, de beauté et de vices, de laisser-aller, d'abandon, de grâces naturelles et étudiées, aussi bien que de cupidité et d'infamie. Les peintres, les poètes, les artistes, la choisirent comme modèle et comme idole. Le célèbre Romney la peignit tour à tour en Vénus, en Cléopâtre, en Pryné, en Psyché,

en Madeleine, en Hébé, en sultane, en Romaine, en fille du soleil ; et ses portraits si multipliés ne suffisaient pas aux demandes de ses admirateurs.

Ce fut elle qui inventa la danse du châle, rendue bien imparfaitement depuis sur les théâtres, mais qui paraissait ravissante quand on la lui voyait exécuter.

Amenée à Naples, elle y fascina la reine; aux séductions de son esprit et de ses grâces, venait se joindre une considération politique. Nelson qui, à la tête de ses nombreux vaisseaux, était à cette époque le roi de la Méditerranée, humiliait son grand nom aux pieds de cette femme, qui voyait descendre en même temps le génie jusqu'à son amour, et la couronne jusqu'à son amitié.

Acton comprit de bonne heure l'ascendant que devait exercer à la cour de Naples cette bayadère diplomate. Prévoyant sa fortune, il aima mieux l'avoir pour alliée que pour ennemie. Ce fut entre ces deux personnes que se tramèrent les mesures sanglantes reprochées à la mémoire de Ferdinand et de Caroline. Quand vinrent les vicissitudes de cette guerre

où l'Italie était le prix du combat, et la France et l'Autriche, soutenue par la Russie et l'Angleterre, les combattants, le roi et la reine, on le sait, ramenés par nos revers, et chassés par nos victoires, promenaient leur fortune errante de Naples à Palerme. Ce fut dans un de ces flux et reflux de la guerre, que la république parthénopéenne, cette imitation à courte échéance de la république française, étant tombée devant les armes royales, on vit lady Hamilton dresser, de concert avec le célèbre amiral, ces fatales listes qui ont laissé sur les mers une tache de sang que la gloire de Trafalgar n'a point effacée.

Le roi Ferdinand et la reine Caroline eurent un grand nombre d'enfants. Parmi eux nous ne citerons que l'aîné, François-Xavier-Joseph, prince de Naples, né le 19 août 1779, et la princesse Louise-Amélie, née le 27 juillet 1783. La seconde devint depuis duchesse l'Orléans; le premier fut le père de Madame, duchesse de Berri.

L'éducation du prince royal ne ressembla en rien à celle qu'avait reçue Ferdinand. Entouré des meilleurs maîtres, on chercha à lui don-

ner tous les genres de connaissances. Il parlait le grec ancien et le grec moderne, le latin, le français, l'espagnol, l'anglais et l'allemand. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'on lui fit épouser en 1796 Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, fille du grand-duc de Toscane, devenu empereur par la mort de son frère Joseph II. Marie-Clémentine ne fit que passer dans la vie, et ne toucha point le sceptre. Trois ans après avoir donné le jour à Marie-Caroline, elle mourut. La raison d'état contraignit son père à contracter de nouveaux liens, et un peu moins d'un an après la mort de sa première femme, c'est-à-dire le 2 octobre 1802, il épousa Marie-Isabelle infante d'Espagne.

De ce mariage naquirent onze princes et princesses parmi lesquels il faut compter le roi de Naples actuel et la reine douairière d'Espagne, Marie-Christine. Du reste voici leurs noms :

Ferdinand-Charles, prince héréditaire des Deux-Siciles, né le 12 janvier 1810;

Charles-Ferdinand, prince de Capoue, né le 10 octobre 1811;

Léopold-Benjamin, comte de Syracuse, né le 22 mai 1813;

Antoine-Pascal, comte de Lecce, né le 23 septembre 1816;

Louis-Charles-Marie-Joseph, né le 19 juillet 1824;

Louise-Charlotte, née le 24 octobre 1804;

Marie-Christine, née le 27 juillet 1806;

Marie-Antoinette, née le 19 décembre 1814;

Marie-Amélie, née le 25 février 1818;

Caroline-Ferdinande, née le 29 février 1820;

Thérèse-Christine-Marie, née le 14 mars 1822.

Ces détails se présentaient comme la préface naturelle de l'histoire de Madame, duchesse de Berri. Ses premières années s'écoulèrent au milieu des événements dont nous avons esquissé le souvenir, et il était difficile de parler de sa naissance sans rappeler la race illustre à laquelle elle la doit. Elle descend en particulier et directement des quatre plus grands rois dont la France s'honore. Elle est fille de Louis XIV, de Henri IV, de saint Louis, de Philippe-Auguste. Son fils, Henri de France, descend du second de ces princes de quatorze manières différentes. Presque tout le sang qui coule dans ses veines lui vient du Béarnais.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE DEUXIÈME.

Naissance de Marie-Caroline. — Naples. — Circonstances au milieu desquelles naquit la princesse. — Les armées républicaines maîtresses de l'Italie. — La famille royale obligée de chercher un refuge en Sicile. — Prise de Naples. — La république parthénopéenne. — Belle parole du duc de Piscielli. — Il se forme une armée royaliste. — Portrait du cardinal Ruffo. — Le curé Rinaldi. — Fra Diavolo, Sciarpa. — Naples est repris. — Disgrace de Ruffo. — Réaction. — Paix signée avec le premier consul. — Second mariage du père de Marie-Caroline. — Nouvelle rupture avec la France. — Nouvelle émigration en Sicile. — Marie-Caroline atteint sa septième année. — Tyrannie des Anglais. — Bannissement de la reine. — Événements

de 1812, 1813 et 1814. — Chute de Napoléon. — Indécision du congrès de Vienne entre les Bourbons de Naples et Murat. — Mot du prince de Ligne. — Mort de la reine Caroline à Schœnbrun. — Les Cent-Jours. — Restauration de la maison de Bourbon à Naples.

Marie-Caroline-Ferdinande-Louise, naquit à Naples le 5 novembre 1798, dans une des plus belles journées de ce climat si vanté. Vers midi, un orage qui fut court, mais épouvantable. Puis la sérénité du ciel reparut et le soleil brilla d'un éclat plus pur et plus admirable qu'avant la tempête. Les anciens qui cherchaient partout des augures, auraient vu là le présage de cette destinée.

Il a fallu que la jeune princesse, qui fut depuis la duchesse de Berri, eût du sang français dans les veines pour préférer, comme elle le faisait, le séjour de la France à celui de l'Italie. On sait les séductions de cette terre de parfums, d'harmonies et de fleurs, qu'on appelle Naples. Voir Naples et puis mourir, c'est une vieille devise; cette verdure éternelle, cette nature qui pousse, pour ainsi dire, la fécondité jusqu'à l'abus, cette mer si belle, cette terre

chauffée par un soleil intérieur, roulant dans son sein un éternel foyer de flammes, qui s'échappent quelquefois du Vésuve en formidables rayons, tout agit sur les heureux habitants de ce climat, tout les attache au sol qui les a vus naître. Ils aiment jusqu'au volcan, ce formidable voisin placé auprès de Naples la belle, comme un flambeau colossal auprès de la merveille de l'Italie, et lorsqu'il reste trop longtemps paisible, ils s'inquiètent, ils parlent de lui comme d'un ami prêt à les quitter. Mais quelles que soient les séductions de l'Italie, le sang bourbon est si français qu'il fait couler avec lui l'amour du sol natal, dans les veines qu'il anime; c'est ainsi que Marie-Caroline ne devait rien avoir un jour à regretter sous ce ciel de France, dans cette patrie de ses aïeux où sa destinée l'appelait.

Quatre jours après sa naissance, c'est-à-dire le 9 novembre 1798, le roi de Sardaigne, obligé d'abandonner le Piémont et tous ses états de terre ferme au général Joubert, mis à la tête de l'armée d'Italie par le directoire, se retira dans l'île dont il portait le nom et qui lui restait pour unique patrimoine. Cet événement

allait déterminer une prise d'armes qui devait, au moins momontanément, fixer le sort des gouvernements italiens. Les états romains avaient été envahis comme le Piémont ; le pape prisonnier expirait en France. Les cabinets de Vienne et de Londres pressaient le roi de Naples d'entrer dans la coalition qui se formait contre la république. Ferdinand céda à ces instances ; le général Mack prit le commandement des troupes napolitaines, et le 29 novembre, il occupait Rome à la tête de quatre-vingt mille hommes.

Mais la fortune changea rapidement; le 4 décembre le général Macdonald reprenait l'offensive. Mack, attaqué à son tour dans la forte position de *Civita Castellana*, fut battu si complétement que cette affaire décida du destin de la campagne. Le roi de Naples, qui s'était avancé jusqu'à Rome, où on lui avait préparé une entrée triomphale, dut fuir, rentrer dans ses états et même abandonner ceux de terre ferme.

Le 9 décembre les troupes napolitaines furent encore vaincues à Calvi. Le 15, une dernière bataille livrée par le général républicain

Championnet, qui fit onze mille prisonniers, compléta la déroute des coalisés. Rome fut abandonnée. Un ferment révolutionnaire agita Naples ; les Jacobins faisaient entendre des menaces, la crise intérieure s'aggravait de moment en moment. Le roi, sa famille, ses ministres, sa cour, s'embarquèrent, partie sur les vaisseaux napolitains, partie sur ceux de l'Angleterre, emportant tout ce que l'on put emballer de tableaux, de sculptures, de meubles précieux, d'objets d'art, antiques et modernes, et, pendant la nuit du 24 décembre, on fit voile vers la Sicile.

Pendant la traversée, Ferdinand perdit son plus jeune fils. Il y avait aussi sur cette flotte un enfant qui commençait bien jeune sa carrière d'exil et de pénibles aventures. C'était Marie-Caroline.

Le roi, pendant son absence, avait investi du commandement suprême, le prince Pignatelli Strangelli ; celui-ci, peu capable de dominer les événements, se laissa entraîner par eux, il livra Capoue à l'armée française et s'engagea à payer une contribution de guerre de dix millions de francs. Cependant une révolution gron-

dait dans la ville ; elle n'avait point son foyer dans les classes populaires. C'étaient des hommes importants, des nobles, des avocats, des écrivains, des savants qui en étaient les instigateurs.

Le 26 janvier 1799, les lazzaroni séditieux s'emparèrent de Naples ; Pignatelli fit brûler par des vaisseaux portugais les débris de la marine napolitaine, et se retira en Sicile. On l'y vit de mauvais œil, il fut emprisonné. Cependant l'anarchie régnait à Naples ; après trois jours d'horribles convulsions, les lazzaroni donnèrent l'autorité au prince de Moliterno ; il en profita pour consommer la perte de son maître, en allant traiter de la reddition de la capitale du royaume avec le général Championnet.

Pendant son absence, la population royaliste au fond du cœur jura de se défendre contre l'agression étrangère. Les Français commencèrent l'attaque le 21 janvier, et le 23 la ville aux abois ne put se racheter du pillage qu'en payant une somme de cinq millions de ducats.

Dans ces heures de péril, on vit se dessiner le grands caractères et de nobles courages. Il faut citer en première ligne le duc de Pisciclli,

issu d'une famille ancienne et très-illustre du royaume de Naples, une de ces vieilles et vigoureuses baronies angevines, qui à travers les siècles se perpétuent dans l'amour de l'auguste maison de France, et dans cette fidélité militaire qui ne sait pas plus plier que la lame d'une épée.

Ce seigneur, au moment où il avait sous les yeux tant d'exemples de défection, reste fidèle et inébranlable dans son devoir. Commandant un régiment en garnison à Gaëte, il en défendit l'approche avec autant de vigueur que d'habileté. Ses talents stratégiques multiplièrent ses moyens de résistance; il ne rentra dans le corps de la place que devant des forces tout-à-fait supérieures. Quand il fut devenu impossible de tenir plus longtemps, le général Championnet lui offrit de servir avec son grade dans l'armée française.

— « Je ne sers que mon roi, répondit-il, et lorsque je ne peux le servir, je brise mon épée et j'attends. »

Le titre de général de brigade qu'on lui proposa ensuite ne le fit pas dévier de cette noble résolution. Maître de se retirer où il

voudrait, il gagna la Sicile ; puis retourna sur le continent, où sa bravoure seconda puissamment les entreprises du cardinal Fabrice Ruffo.

Les Calabres demeurèrent aussi fidèles; là on n'abaissa jamais l'étendard royal devant le drapeau de cette parodie de gouvernement qu'on appela la république parthénopéenne. Le prêtre dom Reggio Rinaldi, curé de la ville de la Scala, montant à cheval, appela au secours de Dieu et du roi, d'abord ses paroissiens, puis ceux des églises voisines. Déjà un noyau important se ralliait à sa voix, lorsqu'apparut, lui quatrième, le fameux Fabrice Ruffo, cousin du cardinal de ce nom, archevêque de Naples, né en 1744, le 16 novembre, et comme son parent, décoré de la pourpre romaine, depuis 1791, sous le titre de cardinal Sainte-Marie *in Casmedino*.

Cet homme extraordinaire, sorti de haute maison, était déjà connu par de rares talents administratifs. Il avait rempli honorablement les fonctions importantes que lui confia Pie VI; ces campagnes lui durent la loi utile qui décernait une récompense à quiconque planterait un olivier. Le cardinal Ruffo était taillé

pour le pouvoir : d'un courage à toute épreuve, d'un caractère hardi et entreprenant ; ayant la tête qui conçoit et la main qui exécute, soldat et politique, général par goût et prêtre quand il le fallait ; c'était le cardinal de Retz des champs de bataille. Il accourut à Palerme, dès que le roi de Naples y eut débarqué, et il lui demanda la permission de reconquérir son royaume.

« Eh ! comment fera votre éminence ! » répondit Ferdinand.

« Sire, j'emploierai tour à tour les clefs de saint Pierre et l'épée de saint Paul. »

En effet, descendu, lui quatrième, en Calabre, tenant d'une main un crucifix d'or et de l'autre une épée nue dont néanmoins il ne se servait pas ; précédé d'un étendard blanc, chargé d'une croix rouge, il appela les contadini, les bourgeois, les nobles et jusqu'aux bandits, tous répondirent à son appel. Le curé Rinaldi, le célèbre Fra-Diavolo, Pauganera, Sciarpa, condottieri modernes, le duc de Piscielli, tous accoururent autour de son drapeau.

Ayant reçu de Palerme des secours et un

plein-pouvoir, il parcourut la Pouille, les Abbruzzes; portant partout l'effroi, victorieux souvent et constamment redoutable, non-seulement il obtint des succès contre les Napolitains rebelles, mais contre les Français jusque-là invincibles, notamment à Cassano. Il marcha, téméraire et rapide, vers la capitale. Le général Spinelli, qui voulut l'arrêter, fut battu et périt les armes à la main à Campistrioto, où il y eut une déconfiture totale des rebelles.

Le cardinal Fabrice Ruffo, voyant que tout tournait au gré de ses vœux, envoya Sciarpi insulter Naples. Il fit mieux; le général Andria, devant lui, se renferma dans la forteresse de Pescara. Scipani fut vaincu par Sciarpi; les 11 et 13 juin le cardinal attaqua la capitale, il fut repoussé; c'était la seconde attaque infructueuse malgré le concours des royalistes de l'intérieur; cette tentative fut suivie de massacres effroyables.

Ruffo, revenant une troisième fois à la charge, fut plus heureux. Le 21 du même mois, Naples tomba au pouvoir du cardinal royaliste, secondé de Fra-Diavolo, de Sciarpi et de Rinaldi. Tant de beaux succès devaient

grossir le nombre de ses ennemis ; et au moment où il rendait au roi sa ville capitale, le roi le disgraciant, lui retirait sa confiance et son autorité. On reconnut dans cette circonstance l'action des courtisans, qui, faisant toujours apercevoir l'ambition là où est la puissance, rendent le dévouement suspect et dénoncent les services, laissant entrevoir que la main qui a relevé un trône peut le renverser.

Ce fut alors que commencèrent ces tristes réactions, déplorables suites de ces temps de discordes civiles, où les partis tour à tour proscrits et proscripteurs se succèdent au pouvoir et sur les échafauds (1).

(1) Ces guerres d'Italie furent abominables comme toutes celles où les haines politiques viennent ajouter leurs fureurs aux luttes armées. Des deux côtés on fut sans pitié. Le prince Caraffa, l'un des fondateurs de la république parténopéenne, assista au sac et à l'incendie de la ville d'Andria, dont il était duc. Enfin, à la même époque, un général français publiait l'ordre du jour suivant :

« Toute ville ou tout pays rebelle à la république » sera brûlé et détruit.

Au milieu du fracas de tant de catastrophes diverses, au bruit des trônes qui tombaient et qui se relevaient, il y avait un berceau d'enfant que le flux et le reflux des événements portait et rapportait de Naples à Palerme et de Palerme à Naples. A deux ans, Marie-Caroline avait traversé deux fois la mer, fuyant avec sa famille et revenant avec elle. Dans cette même année 1800, qui vit la restauration napolitaine,

» Les cardinaux, les archevêques, les évêques, les » curés, les abbés, en un mot tous les ministres du » culte seront regardés comme coupables des révoltes qui » éclateront dans les lieux de leur résidence, et seront » *punis de mort.*

» Tout rebelle sera *puni de mort*, ses complices séculiers ou clercs seront traités comme les rebelles.

» Il est défendu de sonner le tocsin ; partout où cet » ordre sera enfreint, les ecclésiastiques seront *punis* » *de mort.*

» Quiconque répandra des nouvelles contraires aux » intérêts de la France où de la république parthénopéenne, sera considéré comme rebelle et *puni de* » *mort.*

» La perte de la vie emportera avec elle la perte » des biens. »

le roi d'Espagne Charles IV, frère aîné de Ferdinand, conclut avec le premier consul Bonaparte, un traité dans lequel le cabinet de Naples fut compris. En reconnaissance, une double union resserra les nœuds étroits qui liaient ces branches si rapprochées de la même famille. Le prince de Naples, mettant un terme à son veuvage, dut épouser Marie-Isabelle, infante d'Espagne, et la princesse de Naples fut accordée à l'infant don Ferdinand, prince des Asturies, qui régna depuis sous le nom de Ferdinand VII.

Ce double mariage, conclu malgré la volonté du chevalier Acton, ce traité signé avec le premier consul, devaient rendre la paix à Naples; il n'en fut rien. Chaque jour, pendant six années consécutives, une entreprise nouvelle de la part de cet homme extraordinaire qui régnait sur la France, tantôt comme premier consul à terme, puis à vie, puis héréditaire, enfin comme empereur, effrayait la cour de Naples sur ses projets à venir. Ferdinand dut successivement céder à Napoléon le *stato degli presidii*, ses droits sur l'île d'Elbe, la principauté de Piombino, que plus tard il

donna à l'une de ses sœurs, les principautés de *Bénévent* et de *Ponte Corvo*, qu'il confisqua sous le prétexte bizarre qu'elles étaient un point de litige entre le pape et la cour de Naples ; enfin il voulut mettre garnison dans les places maritimes pour empêcher, disait-il, la fraude au profit des Anglais. Quoi de plus ? Il demandait Gaëte, que Ferdinand lui refusa avec fermeté.

Prêt à combattre l'Autriche et la Russie en 1805, il contraignit le cabinet de Naples à conclure un traité par lequel il s'engageait à n'ouvrir son territoire qu'à des troupes françaises. C'était la force qui dictait la loi, et la faiblesse qui la subissait. Le meurtre du duc d'Enghien acheva de révolter la cour italienne contre cette dure oppression. La tache qu'avait laissé le sang des Bourbons sur cette main de fer, la fit paraître plus pesante. Le roi dissimula tant qu'il put ; mais, aux approches de la journée d'Austerlitz, il ne put résister à l'appel que lui firent les coalisés, qui débarquèrent dans ses états un premier corps de douze mille hommes.

Il est probable que Napoléon s'attendait à cette prise d'armes ; il avait tout fait pour la

provoquer. Les jeunes dynasties n'aiment point le voisinage des anciennes races ; les Bourbons gênaient Napoléon en Europe. Ils étaient un souvenir, ils pouvaient devenir une espérance. Pour que ses desseins s'accomplissent, il fallait qu'ils disparussent; ils disparurent. Le 27 décembre il avait dit à Schœnbrunn : « Le roi de Naples a cessé de régner. » Le 15 janvier les Russes et les Anglais quittaient Naples. Le 25 du même mois Ferdinand partait pour Palerme. Le 30 mars, Napoléon nommait son frère Joseph roi des Deux-Siciles. Le royaume se soumit sans bataille rangée ; cependant le prince de Hesse-Philippsthal s'illustra par la belle défense de Gaëte, et une résistance opiniâtre s'organisa en Calabre.

Ainsi la famille royale, cette fois avec moins d'espérance de retour, remonta sur ses vaisseaux et se réfugia de nouveau en Sicile, où elle établit le siége de son gouvernement à Palerme, redevenue cité royale, grâce à cette nouvelle catastrophe. Marie-Caroline avait alors à peu près sept ans.

La Sicile reçut ses souverains avec enthousiasme. L'amour des peuples se réchauffe à la

vue des grandes catastrophes ; en outre, la Sicile, qui jusque-là avait été l'annexe d'un royaume, devenait le royaume même, et cette jalousie de peuple à peuple, qui est une des plaies de l'Italie moderne, lui faisait voir avec quelque joie la résidence royale, ce vieux privilége de Naples, la capitale de terre ferme, passer à Palerme, la capitale insulaire.

Les premiers temps de l'établissement de la cour de Naples en Sicile furent donc calmes et heureux. Mais cette tranquillité fut de courte durée. Les Anglais, qui s'étaient présentés en protecteurs, parlèrent bientôt en maîtres. La griffe du léopard britannique, que la diplomatie avait couverte d'un gant, commença à se faire sentir. L'autorité de la reine inquiétait le cabinet de Saint-James ; il désapprouvait la politique d'Acton ; enfin il redoutait une influence russe et autrichienne. Le chevalier Acton devint Anglais, dès qu'il sentit qu'il avait un avantage à l'être ; il n'avait ni système ni principe ; il n'avait que des intérêts. Ce fut alors qu'on l'entendit dire : « Il est temps que la reine permette que le roi soit le maître. »

Trop accoutumée au pouvoir pour y renon-

cer sans combat, la reine se souvint qu'elle était fille de Marie-Thérèse, et s'adressa aux bourgeois et au peuple pour en obtenir aide et secours contre la tyrannie anglaise, appuyée sur la noblesse du pays. Ces deux classes répondirent à son appel. Bientôt le clergé lui prêta aussi sa puissante intervention ; les Anglais furent partout représentés comme des hérétiques, et l'on put croire un moment qu'on touchait à de nouvelles vêpres siciliennes.

Instruits de ce qui se préparait, les Anglais dissimulèrent et gagnèrent du temps pour augmenter la garnison qu'ils avaient à Palerme. Dès lors il fallut renoncer à un coup de main que le succès n'aurait pas couronné.

Ce fut dans ces circonstances que le cabinet de Saint-James détermina le roi Ferdinand, pour qui la couronne était devenue un fardeau, à se décharger du poids du gouvernement sur le prince royal son fils et le père de Marie-Caroline, en lui donnant le titre de vicaire-général du royaume.

En obtenant cette concession, le gouvernement britannique avait cru que son influence allait désormais demeurer sans obstacle. Mais le

prince royal appela sa mère au conseil, lui soumit le travail et l'investit de plus de crédit et de plus de pouvoir que ne lui en avait jamais donné le roi son père. Le moyen employé avait tourné contre ses auteurs : déjà on parlait d'éloigner les Anglais de la Sicile. Ils levèrent le masque, et résolurent d'effectuer à force ouverte ce qu'ils n'avaient pu accomplir par la ruse. Une flotte imposante vint s'embosser à la vue de la côte ; plusieurs régiments débarquèrent ; ces troupes, placées sous le commandement de lord Bentinck, prirent possession de tous les postes importants. Ces mesures étaient motivées, disait-on, par la menace d'un mouvement populaire ; mais une fois qu'elles furent exécutées et qu'elles eurent rendu les Anglais maîtres de la ville, Bentinck réclama hautement le départ de la reine, et déclara que son gouvernement ne pouvait consentir à ce qu'elle continuât à résider en Sicile.

C'était un ordre d'exil et un acte de gouvernement. Napoléon avait dit : « Les Bourbons ont cessé de régner à Naples ; » l'Angleterre disait : « les Bourbons ont cessé de régner à Palerme. » Nation perfide, aussi dangereuse

comme alliée que comme ennemie ; car ses promesses sont des menaces, son amitié un piége, sa protection un joug.

La douleur de la famille royale fut grande, l'indignation de la Sicile fut vive, le désespoir de la reine fut affreux. Ses tristes adieux laissèrent une impression profonde à la jeune Marie-Caroline, qui commençait à sentir et à comprendre, pour partager les douleurs de son aïeule chassée du sein de sa famille par les Anglais, pour concevoir tout ce qu'avait de cruel la blessure que recevait sa fierté de princesse.

Ceux qui s'étaient dits ses amis et ses alliés la bannissaient de son dernier refuge ; ce n'étaient point assez d'avoir dû quitter Naples, maintenant on l'exilait d'un exil.

A un âge avancé, il lui fallait quitter sa famille pour naviguer à travers mille périls jusqu'à Constantinople, et de là par la Hongrie rentrer à Vienne, non en reine puissante, mais en fugitive et en bannie.

Mais les événements marchaient ; les années 1812, 1813 et 1814 se succédaient si rapides qu'elles semblaient des jours, si pleines

qu'elles paraissaient des siècles. Napoléon à l'apogée de sa puissance avait entrepris la campagne de Russie, dont le dénouement fut un désastre. Une coalition européenne, formée contre lui par l'Angleterre, se hâtait de profiter de la victoire d'un climat de fer sur la plus belle armée qui ait jamais déployé ses étendards au soleil. On sait comment le chef de la maison de Bourbon se jeta alors entre la France épuisée et l'Europe en armes. Au moment où l'épée s'échappait de nos mains fatiguées, le vieux sceptre de Louis XIV, respecté de l'Europe entière, reparut dans les mains de son petit-fils pour nous servir d'appui. Le passé vint en aide au présent et assura l'avenir, et les Bourbons se présentèrent pour adopter notre gloire et réparer nos malheurs.

C'est alors qu'on vit d'une manière frappante toute la place que tenait dans le monde le prodigieux génie qui venait de tomber. De toutes parts on n'apercevait que princes exilés qui reprenaient le chemin de leurs états, que fronts dépouillés sur lesquels venait se poser la couronne. Ces usurpations débiles que le

puissant capitaine animait de son souffle disparaissaient avec lui. On eût dit qu'il descendait à la fois de tous les trônes.

Au milieu de cette réparation générale, les Bourbons de Naples furent oubliés. Le congrès de Vienne discutait toutes les questions et n'en résolvait aucune ; les bals nuisaient aux affaires; aussi le prince de Ligne disait : « Le congrès danse , mais il ne marche pas. » L'influence anglaise protégea si activement Murat, que les lenteurs calculées qu'on opposa aux réclamations de la France maintinrent le *statu quo* jusqu'aux Cent-Jours. Les Anglais et l'Autriche répétaient que Murat devait commander aux états napolitains, et les Bourbons dépossédés se contenter de la Sicile : partage dont le but était de faire régner l'influence anglo-allemande à Naples comme à Palerme; à Naples par la reconnaissance d'un sceptre octroyé , et par la nécessité de complaire aux deux puissances qui seules pouvaient le conserver aux mains dans lesquelles elles l'avaient mis ; à Palerme , par l'espérance d'une restauration lointaine que la politique anglaise aurait laissé entrevoir , et par la crainte d'une déposses-

sion complète, que la conduite passée de la Grande-Bretagne suffisait pour faire compter parmi les éventualités de la situation.

Dans cette circonstance, l'Europe ne comprit point le grand intérêt moral, l'intérêt monarchique qui devait passer avant tous les intérêts matériels. On ne vit pas à Vienne que c'était une provocation éclatante à l'usurpation, qu'un trône d'usurpateur debout. Cependant M. de Talleyrand avait fait entendre au congrès cette haute maxime politique : « La lutte est ouverte entre deux principes ; » tant qu'une seule dynastie révolutionnaire » existera, la révolution ne sera point ter- » minée. Il faut donc que le principe de la lé- » gitimité triomphe sans restriction; sans cela, » point de paix, mais une trève. »

L'indécision des puissances relativement à la maison de Naples, fut le coup de mort de la reine Caroline. Elle s'abandonna dès lors à une morne mélancolie qui devait la conduire au tombeau. Le 8 septembre 1814, elle expira au château de Schœnbrunn, lieu destiné à être témoin de hautes agonies, et qui, après avoir vu Napoléon dans sa gloire, vit

s'éteindre le pâle et dernier rayon de son étoile éclipsée.

Un an plus tard, la reine Caroline eût assisté à la restauration de sa famille. On sait comment Murat, mécontent de l'indécision des puissances, prépara le 20 mars, de concert avec Napoléon, et fut entraîné dans sa seconde et irréparable chute.

LIVRE TROISIÈME.

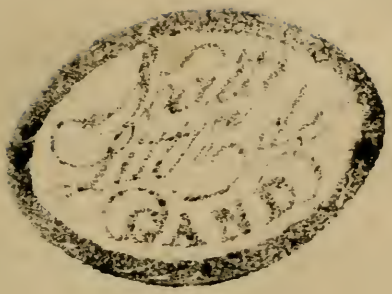

LIVRE TROISIÈME.

Enfance et éducation de Marie-Caroline. — Madame la comtesse de la Tour d'Envoivre, sa gouvernante. — Marie-Caroline habituée au péril dès son enfance. — Origine de son amour pour les arts. — Deux impressions de sa jeunesse. — Son indignation lors de l'exil de son aïeule. — Effet que produisit sur elle l'arrivée de M. le duc d'Orléans en Sicile. — Mariage de ce prince avec la princesse Amélie, tante de Marie-Caroline. — Les deux voyages de M. le duc d'Orléans en Espagne, en 1808 et en 1810. — Situation de la famille royale en Sicile. — Conduite du duc d'Orléans. — Son départ en 1814 lors de la Restauration. — Le roi de Naples le charge de soutenir ses intérêts. — La nouvelle des Cent-Jours arrive à Palerme. — Chute

de Murat, et restauration des Bourbons à Naples. — Le prince royal remet le pouvoir dans les mains de son père.

Au milieu de tant de grands événements qui remplissent l'avant-scène de cette histoire, c'est à peine si nous avons vu paraître encore Marie-Caroline. Son berceau est resté caché derrière ces hautes catastrophes qui mettent les trônes à bas et bouleversent les empires. Cependant elle avait pris sa part de tous les malheurs de sa famille. Traversant comme elle les mers, dans des appareils divers et avec des fortunes différentes, son enfance avait assisté à une restauration et à deux exils.

Née à une époque de troubles et de révolutions, ses premières impressions furent tristes et sérieuses. Ses oreilles furent accoutumées de bonne heure au bruit de la guerre, au tintement sinistre des cloches sonnant à pleine volée, au fracas du canon, aux clameurs populaires, comme au mugissement des vagues en fureur. Ainsi son enfance faisait un apprentissage qui devait servir un jour à sa jeunesse. Lorsque plus tard elle eût à traverser l'Océan

et la Méditerranée, quand il lui fallut braver tous les dangers, supporter toutes les fatigues, mener la vie des champs de bataille, elle retrouva cette âme vigoureuse que son enfance lui avait trempée, et elle reconnut dans le péril l'ancien compagnon de ses premières années.

Malgré les agitations de cette époque extraordinaire, on ne négligea point l'éducation de Marie-Caroline. Madame de Latour d'Envoivre, gouvernante des princesses de Naples, et femme d'un mérite éminent, forma son esprit aux connaissances utiles à son rang ; elle apprit de bonne heure la langue italienne, et la langue française, qui est toujours la langue maternelle des Bourbons, sur quelque trône que la fortune les ait placés. C'était une Française qui élevait la jeune princesse, et elle semblait savoir qu'elle l'élevait pour la France.

Marie-Caroline était née dans la patrie des arts ; elle les aima dès son enfance. Sur la terre favorisée du ciel où fut placé son berceau, le génie de l'homme a lutté avec les magnificences de la nature, et les chefs-d'œuvre des

arts semblent disputer le prix aux beautés pittoresques du paysage. Ses premiers regards rencontrèrent les merveilles de la statuaire et de la peinture, et se reposèrent tantôt sur cette admirable Italie aux teintes si chaudement colorées, aux montagnes majestueuses, aux vallées profondes, tantôt sur la Sicile, qui s'élève au-dessus des mers, comme une corbeille de parfums, de fruits et de fleurs. Ces premières impressions eurent une influence ineffaçable sur l'esprit de Marie-Caroline. Là se fit cette éducation du goût qui devait plus tard se retrouver dans la duchesse de Berri, lorsqu'elle protégea les arts avec la munificence d'une reine et l'âme d'une artiste, genre de séduction encore plus puissant que le premier sur le talent qui aime mieux être compris que récompensé.

Ainsi l'on peut dire que les deux qualités qui dominent ce caractère furent en germe dans cette enfance. Si la femme au cœur fier et hardi des bivouacs de la Vendée se préparait dans cette jeune fille visitée par les périls et élevée au bruit des révolutions, la future protectrice des arts commençait à poindre dans cet enfant joyeux qui souriait à cette belle na-

ture de l'Italie et de la Sicile, et s'animait à l'aspect des chefs-d'œuvre qui s'offraient de tous côtés à ses regards.

Parmi les événements qui agirent sur les jeunes années de Marie-Caroline, il en est deux surtout qui laissèrent une empreinte profonde dans son esprit.

Nous avons parlé du premier. Ce fut le départ de son aïeule, lorsque lord Bentinck, nommé commandant des forces anglaises en Sicile, l'obligea à quitter sa capitale et ses états. La reine, au milieu de son désespoir, fut frappée de la vivacité de la douleur et de l'indignation de sa petite-fille, alors âgée de quatorze ans. Elle l'aimait et en était aimée. La reine de Naples, quelque jugement qu'on veuille porter sur sa politique, avait de hautes qualités qui devaient exercer leur ascendant sur un esprit déjà plein du sentiment de la dignité royale. A l'âge de seize ans elle avait voulu entrer dans le Conseil d'État et voter sur les affaires publiques. Dans cette dernière circonstance, où l'on aurait pu croire son courage lassé par la fortune, elle prononça une de ces paroles fières et énergiques que l'his-

toire ne doit point oublier. Comme elle s'avançait à travers la Hongrie, vers la capitale de l'Autriche, elle reçut, à peu de distance de cette ville, des dépêches qui lui causèrent une vive agitation : « Croiriez-vous, » dit-elle avec l'accent de la colère, à un gentilhomme de sa suite, « croiriez-vous qu'on me conseille de ne » pas continuer mon voyage. C'est un avis dont » je ne tiendrai aucun compte. Je veux voir si » l'on fera sortir de Vienne la dernière fille de » Marie-Thérèse. »

Le second événement auquel nous faisons allusion, était le premier en date. On était au milieu de l'année 1808, et Marie-Caroline pouvait être alors âgée de dix ans, lorsqu'un jour le roi Ferdinand entra chez la reine, en tenant à la main une lettre ouverte et en laissant voir sur son visage tous les symptômes d'une grande perplexité d'esprit.

« Voici, » dit-il en entrant « un émigré de » grande maison que le malheur poursuit, le » seul de sa famille maintenant, car il vient de » perdre à Malte le dernier de ses frères (1). Il

(1) M. le duc d'Orléans avait perdu en 1807, à Lon-

» a débarqué à Messine. Verriez-vous avec dé-
» plaisir qne je l'appelasse à ma cour ?

« — Quel est son nom ? » demanda la reine.

« — Le duc d'Orléans, » répondit le roi en hésitant.

« — Le duc d'Orléans! » répéta la reine d'une voix sourde et fortement accentuée.

Ce n'était point la première fois que ce nom retentissait aux oreilles de Marie-Caroline. Enfant encore, elle avait entendu murmurer d'horribles histoires. La reine son aïeule était la sœur de Marie-Antoinette, et il y avait un nom que longtemps elle n'avait pu entendre, un vote que jamais elle ne put oublier. On parlait souvent devant la jeune princesse, de sa noble et malheureuse tante Marie-Antoinette, de sa sainte tante Élisabeth; mais un autre nom restait couvert du silence comme d'un voile, et quand on rompait ce silence, il y avait une expression d'horreur dans la bouche qui s'ouvrait pour faire allusion au plus cou-

dres, le prince de Montpensier, et M. le duc de Beaujolais périt de la même maladie (une phthisie pulmonaire) à Malte, dans les premiers jours de juin 1808.

pable des juges de Louis XVI, à celui qui était le duc d'Orléans, avant que, sûr de conserver la supériorité du crime, il s'appelât Philippe-Égalité !

Aussi cette conversation du roi et de la reine fit-elle une impression profonde sur l'esprit de la jeune princesse. On répéta, il est vrai, ensuite devant elle qu'il y avait une grande différence entre le fils et le père. On rappela les scènes de repentir et de réconciliation qui avaient eu lieu lorsque le jeune duc d'Orléans, abjurant des erreurs que son extrême jeunesse pouvait rendre excusables, avait fléchi le genou devant le vénérable chef de sa maison, qui, touché de la sincérité de sa douleur, lui avait pardonné ses égarements. N'avait-il pas aussi signé la déclaration des princes du sang, en 1803, dans laquelle on lisait cette phrase remarquable : « Si l'injuste emploi d'une force » majeure parvenait, ce qu'à Dieu ne plaise, » à placer de fait et jamais de droit, sur le » trône de France, tout autre que notre roi » légitime, nous suivrons avec autant de con- » fiance que de fidélité la voix de l'honneur » qui nous prescrit d'en appeler jusqu'à notre

» dernier soupir à Dieu, aux Français et à » notre épée (1)! »

Le roi de Naples ne voulut point être plus sévère que le chef de sa maison. Il écrivit au prince qu'on le verrait avec plaisir à Palerme.

Ce fut avec un vif sentiment de joie, que le duc d'Orléans reçut cette invitation. Il se souvenait que, naguère encore, le roi Charles IV n'avait pas voulu lui permettre de débarquer à Barcelonne, pour voir sa mère madame la duchesse douairière d'Orléans, parce que des esprits sans doute toujours disposés à la calomnie avaient fait entendre à sa majesté espagnole que le prince son parent nourrissait l'idée de se mettre à la tête des mécontents, afin de changer l'ordre de succession, et de placer le gouvernement dans ses propres mains.

Cette allégation pesait comme un poids pénible sur le cœur de M. le duc d'Orléans; il ne se lassait pas de s'en justifier, et dans cette circonstance il dit noblement à Ferdinand IV :

« Sire, plus les fautes de mon père ont

(1) Adhésion à la note de Louis XVIII du 22 février 1803.

» été grandes, plus je dois prouver que je » ne partage par ses égarements, ils ont trop » fait de mal à ma famille ! »

Le duc d'Orléans, d'un caractère facile, d'une humeur obséquieuse, se fut bientôt concilié l'affection de ses parents de Naples, et les ressentiments enfantins de Marie-Caroline ne tinrent pas longtemps contre les prévenances du prince. Mais il y eut une personne à la cour de Naples qui fut plus vivement touchée du mérite du duc d'Orléans, ce fut Louise-Amélie, fille du roi régnant, et par conséquent tante de Marie-Caroline. Ce penchant ne fut bientôt plus un secret, et l'on songea dès lors à la possibilité d'un mariage.

Un événement vint retarder la conclusion de cette alliance de famille en déterminant le duc d'Orléans à quitter momentanément la Sicile. Napoléon poursuivait son vaste projet de spoliation politique vis-à-vis la maison de Bourbon. Pour que ses plans fussent réalisés, il fallait que sa race régnât partout où la race de Louis XIV avait régné. Déjà il avait mis un de ses frères et de ses lieutenants à Naples; ce hardi preneur de trônes, regardant

la couronne de Madrid comme une annexe de la couronne de France, résolut de faire asseoir, de même, l'un des siens à l'Escurial. Lui aussi il voulait pouvoir dire : « Il n'y a plus de Pyrénées. » On apprit en même temps à Palerme la révolte populaire d'Aranjuès, l'abdication de Charles IV, l'avénement de Ferdinand VII, la captivité du prince de la Paix : puis bientôt après le guet-apens de Valençay, l'abdication forcée de Ferdinand entre les mains de Napoléon, qui, sans doute pour rappeler à ses proches qu'ils n'étaient rois que par la grâce de son épée et que leurs royautés subalternes n'étaient que des préfectures, transféra Joseph du palais de Caserte à l'Escurial, appela Joachim Murat, son beau-frère, à remplir la vacance ouverte par cet acte de haute administration impériale.

L'Espagne, ce dur pays sur lequel se sont émoussées tant d'épées, n'avait pas subi patiemment cet arrêt. Une junte d'insurrection s'était formée, et l'on en avait donné la présidence à l'infant, cardinal-archevêque de Tolède. On sait la proche parenté des maisons royales d'Espagne et des Deux-Siciles; le roi Ferdinand

crut devoir tenter de faire passer dans la péninsule son second fils, Léopold; le duc d'Orléans demanda à l'accompagner. On céda à ses vifs désirs, et les deux princes, quittant Palerme, parurent bientôt à la hauteur de Gibraltar.

Le roi de Naples avait l'intention de réclamer pour son fils la régence d'Espagne; Castanos était décidé à favoriser ce projet. Peut-être M. le duc d'Orléans avait-il un autre candidat à offrir pour cette haute fonction, sous laquelle l'avenir pouvait cacher une couronne. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne dissimula pas que l'objet de son voyage et de celui du prince Léopold était d'ouvrir une négociation tendant à obtenir la régence, et qu'il demanda officiellement à être reçu dans la place de Gibraltar. Sir Hew Dalrymple, gouverneur de la forteresse, refusa aux augustes voyageurs et à toutes les personnes de leur suite, l'autorisation de débarquer. D'un autre côté, le capitaine de navire anglais, qui n'avait reçu de l'amiral Alexandre Ball, d'autre ordre que celui de transporter le prince à Gibraltar, refusa de le ramener en Sicile. Enfin, après bien des négociations, on obtint

du gouvernement anglais une permission ou ordre de retour. La présence d'un prince de la maison de Bourbon en Espagne portait ombrage à l'Angleterre (1).

(1) Le duc d'Orléans et sir William Drummond, envoyés d'Angleterre à Palerme, avaient préparé et négocié toute cette affaire, comme on peut le voir par les documents curieux que nous allons citer.

LETTRE DE M. DRUMMOND A L'AMIRAL SIR ALEXANDRE BALL.

« Palerme, le 4 juillet 1808.

» Mon cher monsieur,

» S. A. S. le duc d'Orléans m'a prié de vous écrire sur un sujet qui paraît l'intéresser au plus haut degré. Je suppose que vous êtes instruit de tous les événements qui ont eu lieu dernièrement en Espagne ; le duc pense que l'apparition dans ce pays d'un membre de la maison de Bourbon, serait agréable aux Espagnols, et d'une grande utilité à la cause commune.

» Je suis, à cet égard, de l'opinion de son altesse sérénissime, et si vous la partagez, vous ne ferez probablement aucune difficulté à nous envoyer un vaisseau de ligne, pour transporter son altesse sérénissime à Gibraltar. *Le prince est rempli d'espérance.* Nous avons

Le duc d'Orléans s'était rendu à Londres pour demander raison de cette interdiction

reçu des lettres de Londres jusqu'au 6 juin. Le Portugal a suivi l'exemple de l'Espagne, et Lisbonne est sans doute à présent dans d'autres mains.

» William Drummond. »

DU MÊME A SIR HEW DALRYMPLE, GOUVERNEUR DE GIBRALTAR.

« Mon cher monsieur,

» Cette lettre vous sera remise par son altesse royale le prince Léopold, second fils du roi des Deux-Siciles. Le prince part immédiatement pour Gibraltar, afin de se mettre en communication directe avec les loyaux Espagnols, et de leur notifier l'intention où est son père d'accepter la régence s'ils consentent à la lui conférer jusqu'à la délivrance de Ferdinand VII. *Le prince Léopold et son cousin le duc d'Orléans offriront leurs services aux Espagnols comme soldats, et ils accepteront ensuite tel grade qu'on jugera convenable de leur accorder en harmonie avec leur rang.* Si la visite de ces princes ne plaisait pas aux Espagnols, don Léopold reviendrait en Sicile, et son altesse sérénissime le duc d'Orléans se rendrait en Angleterre. Persuadé que la présence d'un infant d'Espagne peut être d'une très-grande utilité dans la crise actuelle, et qu'elle ne saurait, dans

inattendue; mais il n'obtint aucune satisfaction, et on ne lui accorda pas même la faveur bien

aucun cas, avoir de graves inconvénients, j'ai pressé sa majesté sicilienne de prendre à cet égard une détermination qui me semble provoquée par le manifeste de Palafox, dont vous avez sans doute connaissance; cependant, à 1,000 lieues de distance, on ne peut pas exiger que nous soyions parfaitement informés de plusieurs circonstances qui peuvent être connues de vous; aussi, le prince Léopold recevra pour instruction de s'entendre avec vous et de suivre les conseils que, je n'en doute pas, vous serez volontiers disposé à lui donner. Je prends la liberté de le recommander à votre protection et à vos bons offices.

» William Drummond. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE SIR HEW DALRYMPLE A LORD CASTLREAGH.

» Gibraltar, 10 août 1808.

» Milord,

» Le *Thunder* est arrivé la nuit dernière, ayant à son bord le duc d'Orléans et le second fils du roi des Deux-Siciles, accompagnés d'une nombreuse suite de gentilshommes et autres. Le vaisseau n'ayant jeté l'ancre

naturelle de descendre à Figuières, où résidait la duchesse douairière d'Orléans. Le vaisseau qui le reconduisit en Sicile eut ordre de ne toucher ni les côtes d'Espagne ni celles du Portugal.

Ce fut alors que l'on conclut ce mariage, qui était l'objet de toutes ses espérances et le

qu'un peu tard, je n'ai eu qu'à dix heures du soir l'honneur de voir le duc d'Orléans, qui s'est présenté accompagné du capitaine Talbot. Le duc m'a remis aussitôt une lettre de M. Drummond, et le capitaine Talbot une dépêche de sir Alexandre Ball. J'ai l'honneur de vous envoyer copie de l'une et de l'autre. La dépêche de sir Alexandre me paraissant volumineuse, je ne l'ai point ouverte de prime abord, et n'ai point, par conséquent, remarqué de suite que sir Alexandre Ball paraissait ignorer que les princes venaient ici, et encore moins qu'ils avaient l'intention d'établir leur résidence à Gibraltar, dans le but avoué de négocier pour avoir la régence d'Espagne. Le duc d'Orléans n'en fit point de mystère et il s'occupa de fixer le moment du débarquement du prince, des détails relatifs à sa réception et d'un local convenable à son rang et suffisamment vaste pour recevoir sa nombreuse suite. J'ai saisi la première occasion qui s'est présentée, pour faire observer le mauvais effet que cette démarche produirait en Espagne, dans un moment où

but de toute son ambition. Quelques obstacles qui s'étaient élevés pendant son absence disparurent devant la parole caressante de S. A. S., qui s'expliqua sur tous les points qui avaient pu exciter la susceptibilité de la cour de Palerme, avec une sensibilité parfaite et une grande effusion de sentiments.

l'établissement d'un gouvernement central était devenu une nécessité évidente, et j'ai ajouté que tout cela amènerait beaucoup d'intrigues et de désunions jusqu'à ce que les sentiments du peuple et des armées qui doivent nécessairement s'assembler pour expulser l'ennemi du territoire, fussent connus. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LORD CASTLREAGH A SIR NEW DALRYMPLE.

Downing Street, 4 novembre 1808.

» . . . Cependant, c'est avec grand plaisir que je vous donne l'assurance de l'approbation qu'ont obtenue, de la part de sa majesté, les mesures que vous avez prises dans cette circonstance importante et délicate; je veux parler de l'arrivée inattendue du prince Léopold et du duc d'Orléans à Gibraltar.

» CASTLREAGH. »

Tous les préliminaires de cette grande affaire étant arrêtés, le prince alla chercher, à Port-Mahon, la duchesse douairière d'Orléans, sa mère; elle devait assister au mariage, qui fut célébré à Palerme le 25 novembre 1809. Le parlement de Sicile dota la princesse Amélie de trois cent mille livres de rente. Le duc d'Orléans avait montré, dans la négociation de cette dot, une rare dextérité; ses démarches avaient été actives, ses combinaisons habiles; il avait déployé, avec une sollicitude remarquable, tous ses moyens d'influence, et les membres des États siciliens avaient eu à soutenir une guerre de caresses et de courtoisies, qui se termina par le triomphe complet du prince. Ses efforts et son habileté reçurent leur récompense; l'honneur de cette campagne financière lui resta; la dot fut portée au chiffre désiré.

Ainsi les maisons de Naples et de France s'unissaient par un nouveau lien.

On n'apercevait plus, à la cour de Palerme, aucun moyen de mêler les principes de la maison de Bourbon résidant en Sicile à la lutte énergique que soutenait l'Espagne, et le souvenir de la tentative infructueuse que l'on

avait faite était presque complétement effacé, lorsque, vers le mois de mai 1810, on vit débarquer à Palerme un envoyé, porteur des dépêches de la régence de Cadix, qui demandait la présence de monseigneur le duc d'Orléans dans la Péninsule, en lui promettant le rang d'infant et un commandement digne de sa naissance.

Cette demande avait-elle été provoquée par monseigneur le duc d'Orléans, ou bien était-elle spontanée ? C'est ce qui n'a jamais été bien éclairci (1). On prétendit à cette époque que

(1) Voici la réponse de M. le duc d'Orléans.

RÉPONSE DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS AU CONSEIL SUPRÊME DE RÉGENCE.

« Seigneurs, le cri que la nation espagnole a jeté contre l'odieuse agression de Bayonne, en jurant de conserver son indépendance et sa fidélité à son roi légitime, le seigneur don Ferdinand VII, *n'a jamais cessé de retentir dans mon cœur; et depuis cette époque, le premier de mes vœux a été d'obtenir l'honneur que votre majesté me fait aujourd'hui, en me permettant d'aller combattre avec ses armées.* C'est le 5 de ce mois

le prince avait des agents à Cadix, qui vantaient ses talents militaires et rendaient hom-

que j'ai reçu la lettre en date du 4 mars, par laquelle elle a bien voulu m'appeler au commandement d'une armée en Catalogne. Avec le consentement du roi des Deux-Siciles, mon beau-père, je quitte le commandement de ses armées, que sa majesté daignait me confier sous le prince héréditaire son fils. Je quitte les plans dont nous nous occupions pour la défense même de la Sicile ; je m'arrache, après six mois bien courts, à des liens de bonheur, et j'accepte cette *honorable invitation* avec le plus grand empressement et la plus profonde reconnaissance. En le faisant, je remplis non-seulement ce que mon honneur et mon inclination me dictent, mais je me conforme aux désirs de leurs majestés siciliennes et des princes mes beaux-frères, si éminemment intéressés au succès de l'Espagne, contre le tyran qui a voulu ravir tous ses droits à l'auguste maison dont j'ai l'honneur d'être issu.

» Il est temps, sans doute, *que la gloire des Bourbons cesse de devenir un vain souvenir pour les peuples que leurs ancêtres ont tant de fois conduits à la victoire.* Heureux si c'est de mon bras que la Providence daigne se servir pour convaincre nos contemporains et la postérité, que les malheurs sans exemple dont nous sommes victimes n'ont pas dénaturé le sang qui coule dans nos

mage à toutes les autres qualités qui pouvaient relever son mérite personnel, et que, sous

veines! Heureux si mes faibles efforts peuvent contribuer à relever et à soutenir les trônes renversés par l'usurpateur, à maintenir l'indépendance et les droits des peuples, qu'il foule aux pieds depuis si longtemps! et heureux même encore si je dois succomber dans cette noble lutte, puisque, dans tous les cas, j'aurai au moins acquis, comme V. M. veut bien me le dire, la satisfaction d'avoir pu remplir mes devoirs, et de m'être montré digne de mes ancêtres! Je sens profondément toutes les obligations que m'impose l'*honneur que vous me faites de m'appeler à combattre à la tête des Espagnols* et à les aider à remplir les grandes destinées qui leur sont offertes. Puissé-je débuter dans la noble carrière que vous m'ouvrez, par sauver la Catalogne pour Ferdinand VII, comme mon aïeul le duc d'Orléans la sauva pour Philippe V. Je ne dissimule point les difficuités que mon devoir m'obligera de combattre, mais j'ai la plus ferme confiance dans l'aide du Ciel, dans l'appui de V. M. et dans le caractère espagnol, si justement célèbre par son énergie, sa noblesse et sa persévérance. Espérons que par l'union de tous, par l'élévation de l'âme et des pensées, par l'activité, la discipline et la constance, la Providence destine votre grande et généreuse nation à réparer les maux sans nombre que la fai-

ces insinuations habilement répandues, se cachaient des projets ambitieux ; mais la cour de Palerme ne put jamais obtenir sur ce point de bien grandes lumières. Tout se borna à des soupçons et à des doutes, dont le dénouement du voyage ne permit pas de vérifier la valeur.

Monseigneur le duc d'Orléans, cédant à l'invitation de la régence, se rendit à Malte, et de là à Tarragone, où il publia une proclamation qui appelait « tous les véritables Français, » ainsi que les Espagnols, à se rallier autour » de l'étendard levé par un Bourbon pour le

blesse et la désunion des gouvernements et des peuples ont attirés sur l'Europe coupable. L'Espagne recouvrera son roi, soutiendra *ses autels et le trône ; et, s'il plaît à Dieu, j'aurai l'honneur d'accompagner les Espagnols vainqueurs, lorsque par leur noble exemple et leur assistance, leurs voisins les relèveront chez eux.* L'adoption dont ils m'honorent *fera ma gloire ; je n'en ambitionne d'autre que celle qui leur appartiendra à tous,* et qui sera particulièrement la gloire de Votre Majesté.

» Que Dieu accorde à Votre Majesté un grand nombre d'heureuses années.

» Palerme, le 7 mai 1808.

» *Signé :* Louis-Philippe d'Orléans. »

» renversement de la tyrannique usurpation » qui opprimait les deux peuples. » Le duc partit ensuite pour Cadix, où il fut reçu avec les honneurs dus à son rang ; mais les cortès, assemblées dans l'île de Léon, refusèrent de confirmer le commandement dont la régence l'avait investi. Les démarches du prince ne purent changer cette détermination. Les cortès ne l'admirent point à paraître dans leur assemblée, et députèrent vers lui trois de leurs membres pour le conjurer, au nom des intérêts de l'Espagne, de s'éloigner de la Péninsule.

Il fallut une seconde fois quitter l'Espagne, et renoncer à la chance qui semblait être venue s'offrir d'elle-même. Une frégate transporta le prince en Sicile. Madame la duchesse d'Orléans lui avait donné un fils pendant son absence, et il put ainsi trouver dans les joies de famille une consolation à des espérances politiques déçues par la défiance ou par la prévoyance des Espagnols.

La cour de Sicile, nous l'avons dit, était à cette époque sous la dure oppression de l'Angleterre, et la reine luttait contre leur in-

fluence, qui grandissait de jour en jour. Elle ne fut point aussi satisfaite de S. A. S., dans cette circonstance, que des autres membres de la famille royale ; elle ne trouva point dans son gendre cette indignation contre la tyrannie anglaise qu'elle devait rencontrer, peu de mois plus tard, dans sa petite-fille Marie-Caroline. Dès ce moment, l'intimité qui régnait dans la famille royale fut moins grande. Monseigneur le duc d'Orléans semblait s'être renfermé dans la vie privée ; il administrait la dot de sa femme avec une haute intelligence de tout ce qui pouvait améliorer sa situation financière ; il était tout entier à sa famille, qui s'était accrue de deux princesses, et il semblait avoir complétement renoncé à exercer une action politique.

Cependant les plans de la reine et de la famille royale étaient grands et bien capables d'induire dans une glorieuse complicité un prince moins modeste dans ses goûts et plus ambitieux de périls que monseigneur le duc d'Orléans. Il ne s'agissait de rien moins que de délivrer la Sicile de ses tyrans qui, la regardant comme une de leurs colonies, affectaient aux

dépenses qu'entraînait cette possession un subside de quatre cent mille livres sterling, et entretenaient dans l'île une armée de vingt mille hommes, destinée à la tenir en respect au moins autant qu'à la défendre. On voulait arriver par là à tenter la conquête de Naples en organisant une guerre continentale, de concert avec les Calabres; car la reine savait dès lors que les Anglais étaient entrés en négociations avec Joachim Murat, et qu'on parlait de lui assurer le royaume de Naples pour le détacher de Napoléon.

On sait la malheureuse issue de ce projet et l'exil de la reine. La famille royale demeura pour ainsi dire en captivité dans le dernier de ses royaumes. Le cabinet de Saint-James, non content d'avoir envoyé une armée à la Sicile, lui envoya une constitution; et cet état de choses dura même après les événements qui renversèrent le trône de Napoléon, et changèrent la face du monde.

A cette époque M. le duc d'Orléans se hâta de quitter Palerme, où il laissa sa famille. Débarqué à Marseille, il voyagea incognito, et vint se présenter au chef de la maison de

Bourbon, qui le reçut avec bienveillance. Il obtint non-seulement la permission de rentrer en France, mais la promesse de la restitution complète de son riche apanage. L'effet de cette parole royale ne se fit point attendre. Bientôt parut l'ordonnance de restitution dont la teneur suit : « En restituant à notre cher et amé » neveu le duc d'Orléans les biens non aliénés » dont notre cousin Louis-Philippe-Joseph, » duc d'Orléans, a joui à quelque dénomina- » tion que ce soit, nous avons entendu et notre » intention a été que lesdits biens sortissent de » nos mains pour passer directement dans » celles de notre dit neveu et dans celles de » notre très-chère et très-amée cousine Louise- » Adélaïde-Eugénie d'Orléans, sa sœur, pour » ce qui peut les concerner, et à leur profit » exclusif. »

La reconnaissance de M. le duc d'Orléans fut vive et grande. Il la témoigna avec une effusion de paroles qui montrèrent combien l'ingratitude était un sentiment étranger au caractère de S. A. S. En même temps il s'employait activement dans la négociation qui avait pour but de faire restituer aux Bourbons d'Italie le

royaume de Naples. Il était revenu de Palerme au mois de juillet pour conduire en France madame la duchesse d'Orléans, qui était alors grosse de M. le duc de Nemours, et il avait donné à la famille royale des espérances de la part du chef de la maison de Bourbon. Le roi Louis XVIII insistait avec force au congrès de Vienne pour que la couronne de Naples fût rendue au souverain légitime. Il faisait même rassembler des troupes vers la frontière française qui regarde l'Italie, afin d'être prêt à appuyer par les armes les droits de sa maison. M. le duc d'Orléans exprima avec chaleur à la cour de Naples le bonheur qu'il éprouverait à suivre les négociations qui devaient replacer un sceptre dans les mains du roi son beau-père; plus que personne il se montrait touché des droits sacrés de la légitimité, et il quitta Palerme en laissant ses parents convaincus de la vivacité de son dévouement à ces doctrines tutélaires qui garantissent le repos des empires, et affermissent les couronnes sur le front des monarques. Ces sentiments lui étaient communs avec la duchesse d'Orléans, qui, peu de temps après son arrivée à Paris.

accoucha du duc de Nemours, et pria en ces termes M. le comte de Blacas d'annoncer sa naissance à Louis XVIII : « Je vous prie d'apprendre au roi qu'il a un fidèle sujet de plus. » Le duc de Nemours fut tenu sur les fonts par le roi et son altesse royale Madame, duchesse d'Angoulême.

Ce fut au milieu des espérances que la cour de Palerme commençait à concevoir, au moment où le zèle de M. le duc d'Orléans et la puissance du roi Louis XVIII lui faisaient entrevoir un meilleur avenir, que les événements des Cent-Jours éclatèrent. L'impression qu'ils produisirent à Palerme fut douloureuse et profonde. L'exil se rouvrait devant les Bourbons de France; la route de Naples se fermait devant les Bourbons d'Italie. En outre, ils étaient personnellement atteints par la dernière catastrophe, puisque le sort de Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles, se trouvait maintenant lié à celui du premier prince du sang de la maison de France. C'était avec une vive anxiété que l'on attendait à Palerme le dénouement du grand problème politique que la première restauration semblait avoir résolu, et que le hardi capi-

taine venait écrire de nouveau sur les champs de bataille, du bout de son épée, en en demandant la solution à la victoire. On avait appris les adieux de la famille royale à la France, la douleur grave et digne du roi Louis XVIII, les efforts des princes de sa race ; et, au récit de la noble et courageuse conduite de madame la duchesse d'Angoulême, les yeux d'une jeune princesse avaient brillé de cet enthousiasme qu'éprouvent au récit des grandes actions, les âmes hautes et fières.

Napoléon, en revenant de l'île d'Elbe, avait agi avec l'égoïsme du génie. Il faisait payer à la France le service que jadis il lui avait rendu. Il avait combattu pour elle, maintenant elle allait combattre pour lui. Il n'était plus l'homme de la situation, car il ne pouvait donner à l'état la paix qui était la nécessité de l'époque, et il devait faire la guerre avec tous les avantages d'une armée désorganisée et d'un pays qui s'était déjà habitué à la perspective du repos. Le 20 mars fut le coup de tête d'un grand homme qui jouait la France à deux dés sur la chance de sa fortune. Ce n'était rien que d'arriver aux Tuileries, et le péril commençait

précisément le lendemain du succès. Il perdit parce qu'il devait perdre, et pour lui comme pour la France il aurait mieux valu qu'il s'abstînt de tenter une seconde fois le sort, qui déjà une fois avait répondu.

Joachim Murat, qui s'était associé à sa fortune, avait été, comme on l'a vu, entraîné dans cette grande et dernière catastrophe, et les événements, plus forts que les chancelleries, avaient accompli la restauration de la maison de Bourbon sur le trône de Naples. C'est alors qu'eut lieu un trait qui mérite d'être cité comme un noble exemple. Le prince royal, le père de la princesse Caroline, avait, on l'a dit, reçu du roi Ferdinand la délégation de l'autorité suprême. Ce pouvoir qu'il n'avait point désiré, libre maintenant de le rendre, il se hâta de le remettre dans les mains auxquelles il appartenait. Ce ne fut pas la moins touchante des restaurations que celle où le prince qui descendait du trône tendait la main au roi légitime pour l'aider à y remonter, et il y eut de belles paroles d'échangées entre ce père qui retrouvait sa couronne dans les mains de son fils, et ce fils qui se montrait digne de porter le

sceptre en le replaçant aux mains de son père.

Du reste, tous les princes de la maison de Bourbon professaient à cette époque ces nobles et magnanimes sentiments sur les droits sacrés de la royauté. Et lorsque MM. de Valence et Flaugergues, deux des commissaires de la chambre des représentants auprès des puissances alliées, exposèrent que M. le duc d'Orléans leur paraissait offrir des garanties à ceux au nom desquels ils traitaient, M. le duc de Wellington fut en droit de répondre : « que M. le duc d'Orléans ne serait qu'un usurpateur de bonne maison, que d'ailleurs ce prince s'en était lui-même expliqué, qu'il n'accepterait la couronne que pour la restituer au roi légitime. »

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

Projets de mariage pour M. le duc de Berri. — Considérations politiques qui dictèrent le choix du roi Louis XVIII. — M. de Blacas est envoyé à Naples pour demander la main de la princesse Caroline. — M. le duc de Berri avait déjà dû être uni à une princesse de Naples. — Son voyage en Italie en 1800. — Sa lettre à M. Acton. — Lettre de M. le duc de Berri à la princesse Caroline. — Publication du ban à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. — Lettre de M. le duc de Berri à la princesse le jour de la célébration du mariage par procuration. — Fêtes à Naples. — Arrivée de la princesse à Marseille. — Composition de sa maison. — Son séjour au lazaret. — Son entrée dans la ville. — Enthousiasme des Provençaux. — Aspect magni-

fique de Marseille. — Cérémonial suivi à l'hôtel-de-ville de Marseille. — Remise de la personne de madame la duchesse de Berri à M. le duc d'Havré.

Le désintéressement dont le prince des Deux-Siciles venait de donner l'exemple ne devait pas rester sans récompense, et il appartenait au chef de la maison de Bourbon de reconnaître ce qu'il y avait dans cette action de noble et d'élevé.

Dès les premiers moments de la restauration, le roi avait songé au mariage de M. le duc de Berri son neveu. La race de Louis XIV semblait au moment de s'éteindre; le mariage de M. le duc et de madame la duchesse d'Angoulême était demeuré stérile. Il était de bonne politique de montrer le trône entouré de nombreux rejetons du sang royal. Ce n'était point assez que la royauté fût forte de ses souvenirs, il fallait qu'elle fût forte de ses espérances, et l'avenir debout à côté du trône assurait le présent.

C'était chose difficile que le choix de la princesse qui devait être appelée à perpétuer la race de Louis XIV. A cette époque, la France

perdant, par un retour de fortune, cette suprématie européenne qu'elle avait exercée si longtemps, devait l'apporter avec son alliance au peuple qu'elle préférerait aux autres nations, tant la France est puissante et grande, même après ses revers. Dans une situation où la politique voulait qu'on ménageât tous les cabinets, comment choisir entre les deux grands systèmes d'alliances, qui commençaient à se poser en Europe ? Si l'on allait à la Russie, on alarmait l'Angleterre et l'Autriche. Si l'on penchait vers l'Autriche, on enlevait à la France les avantages qu'elle pouvait espérer de l'alliance de la Russie. N'avait-on pas déjà éprouvé, pendant le premier congrès de Vienne, les inconvénients d'une politique tranchée et absolue dans des circonstances où tout était vague et indécis ? Lorsque les Cent-Jours éclatèrent, la France, l'Autriche et l'Angleterre d'une part, la Russie et la Prusse, de l'autre, ne semblaient-elles point au moment d'une rupture ? Ce qu'il fallait dans ce moment au pays, c'était la paix, et la paix ne pouvait être assurée que par la neutralité de la France. L'Autriche et l'Angleterre craindraient de se

commettre avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, tant qu'elles auraient à redouter de rencontrer la France en ligne avec lui. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne voudrait point s'exposer aux chances d'une guerre continentale, tant qu'il lui faudrait compter parmi les éventualités d'une rupture, l'alliance intime de la France avec l'Autriche et l'Angleterre.

On abandonna donc le projet d'une alliance avec une princesse russe, qu'on avait négociée un moment en 1814. La politique naturelle du cabinet des Tuileries était de montrer partout l'influence française et de ne la fixer nulle part. Par là il devenait maître de la situation, et il imposait à tout le monde la paix dont il avait besoin pour guérir les blessures du pays, épuisé par deux années de revers et vingt ans de victoires.

Cette politique indiquait au choix du roi Louis XVIII une alliance de famille. Il envoya donc M. de Blacas à Naples, afin de demander la main de la princesse Caroline, fille aînée du prince héréditaire, pour M. le duc de Berri.

Cette alliance d'un prince français avec une princesse des Deux-Siciles n'était point un

projet nouveau dans l'esprit du roi. C'était une des pensées de ses jours d'adversité, que sa prospérité reprenait. M. le duc de Berri avait dû, pendant l'émigration, épouser la princesse Christine, fille du roi de Naples. M. le chevalier de Vernègue avait été chargé de négocier ce mariage; M. le comte de Chastellux, nommé ministre plénipotentiaire de Louis XVIII, à la cour de Sicile, avait suivi plus tard la négociation engagée, et avait enfin reçu des lettres patentes qui lui donnaient pouvoir de conclure cette affaire. Alors M. le duc de Berri se rendit lui-même à Palerme. Il plut à la cour. Le mariage était presque décidé; le prince français reçut même une pension de 25 mille ducats, que les malheurs et les vicissitudes du temps ne tardèrent pas à lui enlever. La reine de Naples ayant quitté la Sicile, avec les princesses ses filles, pour faire un voyage à Vienne, M. le duc de Berri se rendit à Rome, pour servir dans le corps napolitain qui occupait cette ville. Il y avait à cette cour, dans laquelle on l'aimait déjà, un gracieux enfant alors âgé de deux ans; et le prince ne soupçonnait pas que le hasard

lui montrait celle que l'ambassadeur du roi très-chrétien viendrait, un jour, demander au roi son aïeul, pour l'unir au second fils de France, et que c'était la future duchesse de Berri qui lui souriait dans ce berceau où il la regardait sans prévoir qu'il contenait ses plus belles espérances et son plus doux avenir.

Le mariage du duc de Berri, décidé par les hommes, n'avait point été ratifié par la Providence. Il manqua. Le prince parcourait Rome en artiste lorsque des nouvelles de l'armée de Condé vinrent lui rappeler qu'il était Bourbon, c'est-à-dire soldat. Il suivit son instinct, il alla où était la guerre. Le ministre Acton, qui ne lui était point favorable, profita de ce départ pour lui nuire dans l'esprit du roi. Il l'accusa d'avoir quitté son poste à Rome sans la permission du monarque napolitain, comme si le poste d'un fils de France n'était point à l'endroit où était le péril. Il faut l'avouer, M. le duc de Berri ne montra pas dans cette circonstance, l'habileté de négociation dont son cousin d'Orléans devait faire preuve dix ans plus tard. Chose singulière ! un prince de la branche aînée et un prince de la branche cadette

de la maison de France devaient se présenter à la cour de Naples, dans le même but. On a vu quelle fut la conduite de M. le duc d'Orléans, voici quelle avait été celle de M. le duc de Berri :

Son dénûment était complet, et les souffrances de ses amis pesaient sur son cœur, plus encore que ses propres souffrances. Il partageait sa pauvreté avec eux, comme il aurait partagé sa fortune. Tout lui manquait à la fois; et ce mariage, qui était sa dernière espérance, semblait décidément rompu. Ses lettres au roi et à la reine demeuraient sans réponse. Il ne voulait point, faut-il le dire, il ne pouvait point retourner à Naples; la vie était trop chère dans ce pays pour que le petit-fils de Louis XIV pût y vivre. Il se plaignait de ce que M. Acton ne lui parlait point franchement, de ce qu'il usait avec lui de ces détours et de cette réserve bien inutiles avec un homme dans sa position. Enfin, il lui écrivit cette lettre où son âme se peint tout entière.

« Je vous écris, monsieur, avec la franchise d'un Bourbon, qui parle au ministre

» d'un roi Bourbon, d'un roi qui n'a cessé de » montrer un attachement généreux à la par- » tie de sa famille si cruellement traitée par la » fortune.

» J'ai appris avec une vive douleur que le » roi avait désapprouvé la démarche que j'avais » faite de quitter Rome, pour aller joindre » l'armée de Condé. La noblesse fidèle avec » laquelle j'ai fait huit campagnes, n'avait » jamais vu tirer un coup de fusil sans que je » fusse à sa tête. Au moment où mon frère ve- » nait de la joindre, il me mandait : *Nous at- » taquons le* 15 *septembre*. Si j'avais attendu » les ordres du roi, je perdais le temps; je suis » donc parti sur-le-champ. Je suis arrivé » le 15, et le 16 nous étions au bivouac, de- » vant attaquer le lendemain. Je n'aurais ja- » mais quitté l'armée napolitaine si elle avait » été devant l'ennemi; mais tout paraissait » m'indiquer de ce côté la plus grande tran- » quillité. Depuis que la paix est faite, je vous » ai écrit trois fois sans jamais recevoir de ré- » ponse de vous. Cette incertitude-là est cruelle. » Pourquoi ne pas me dire franchement les » volontés du roi à mon égard? J'aurais été

» aussi heureux qu'il est possible, lorsqu'on
» n'est pas dans son pays, d'être uni à la fa-
» mille de Naples et de tout devoir à des pa-
» rents aussi bons. Mais les circonstances em-
» pêchent-elles cette union ? Ma présence
» serait-elle incommode ? Le traitement qu'on
» a bien voulu m'accorder est-il une gêne
» dans un moment où les finances du roi sont
» si cruellement obérées ? Je mets le tout à
» ses pieds avec la même reconnaissance ; je
» vous supplie seulement de vouloir bien
» faire continuer de payer les cinq mille du-
» cats que le roi a eu l'extrême bonté de vou-
» loir bien faire accorder aux officiers de ma
» maison. Ces gentilshommes ont tous aban-
» donné leur fortune pour me suivre. Je ne
» réclame donc rien pour moi que le passé. Je
» n'ai eu jusqu'ici d'autres ressources, que la
» générosité du roi, mais vous savez sûrement
» les retards que j'ai éprouvés ? cela me met
» dans le plus grand embarras. N'ayant rien à
» moi, je regarderais comme une infamie de
» faire une dette. »

C'était ce même prince qui, après avoir

porté l'adversité comme ses ancêtres portaient le sceptre, après seize ans passés dans toutes les vicissitudes de la mauvaise fortune, tantôt soldat, voyageur, artiste, toujours exilé et proscrit, maintenant rentré dans sa chère patrie et remonté au rang de ses aïeux, demandait à la princesse Caroline de faire le bonheur de ses prospérités, comme il avait demandé autrefois à une autre princesse de la même famille de faire la consolation de ses tristesses et de ses exils.

La lettre dans laquelle monseigneur le duc de Berri fit à la princesse la demande de sa main, tandis que M. de Blacas négociait officiellement son mariage auprès de la cour de Naples, cette lettre était ainsi conçue :

« Paris, 8 février 1816.

» Madame, ma sœur et cousine,

» Il y avait bien longtemps que je désirais obtenir l'aveu du roi votre grand-père et du prince votre père pour former une demande

à laquelle j'attache le bonheur de ma vie; mais, avant que j'aie obtenu leur agrément, c'est Votre Altesse Royale que je viens solliciter de daigner me confier le bonheur de sa vie en s'unissant avec moi. J'ose me flatter que l'âge, l'expérience et une longue adversité, m'ont assez formé pour me rendre digne d'être son époux, son guide et son ami. En quittant des parents si dignes de son amour, elle trouvera ici une famille qui lui rappellera le temps des patriarches. Que vous dirais-je du roi, de mon frère, de Monsieur, et surtout de cet ange, Madame, duchesse d'Angoulême, que vous n'ayez entendu dire, sinon que leurs vertus, leur bonté, sont fort au-dessus des éloges que l'on peut en faire ? L'union la plus intime règne parmi nous et n'est jamais troublée. Mes parents désirent tous avec impatience que votre altesse royale comble mes vœux et qu'elle consente à augmenter le nombre des enfants de notre famille. Veuillez, madame, vous rendre à mes prières, et presser le moment où je pourrai mettre à vos pieds l'hommage des sentiments respectueux et tendres avec lesquels je suis, madame, ma sœur et

ma cousine, de votre altesse royale le très-affectionné frère et cousin.

» CHARLES-FERDINAND. »

Les préliminaires de ce mariage, vivement désiré par les deux gouvernements et par les deux parties, marchaient rapidement. On avait publié les bans à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la teneur suivante :

PUBLICATION DU BAN.

« Il y a promesse de mariage entre très-haut et très-puissant prince Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri, fils de France, fils de très-haut et très-puissant prince Charles-Philippe de France, comte d'Artois, monsieur, frère du roi, et de feue très-haute et très-puissante princesse Madame, comtesse d'Artois, son épouse,

» D'une part ;

» Et très-haute et très-puissante princesse Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles,

fille de très-haut et très-puissant prince François-Joseph-Xavier, prince héréditaire des Deux-Siciles, et de très-haute et très-puissante princesse Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, son épouse,

» D'une autre part.

» *Pour copie conforme à l'original approuvé et signé par Sa Majesté, resté en nos mains.*

» Le marquis de Dreux-Brezé. »

N'était-il pas juste et naturel que la maison de Bourbon fît part de ses joies de famille à la France ?

Le jour de la célébration du mariage par procuration, monseigneur le duc de Berri écrivit encore à la princesse la lettre suivante :

« Paris, le 25 avril 1816.

» Votre aimable lettre m'a fait un plaisir que je ne puis vous exprimer, madame et chère femme, car aujourd'hui nous nous sommes donné notre foi ; de ce jour nous sommes unis

par les liens sacrés du mariage, liens que je chercherai toujours à vous rendre doux. Vous daignez me remercier de vous avoir choisie pour compagne de ma vie : que ne dois-je pas de remerciements à votre altesse royale, pour avoir si promptement accédé aux vœux de vos excellents parents! Je sens combien il doit vous coûter de les quitter, de venir presque seule dans un pays étranger, mais qui ne le sera bientôt plus pour vous, pour vous unir à un hommme que vous ne connaissez pas. J'ai composé votre maison de dames dont la vertu et la douceur me sont connues. Le roi a approuvé ce choix. Votre dame d'honneur la duchesse de Reggio (1), est désespérée de ne

(1) Tous ces choix étaient heureux; monseigneur le duc de Berri fit surtout preuve d'une sagacité rare, en choisissant pour dame d'honneur de la jeune princesse, madame la maréchale duchesse de Reggio. Issue d'une des plus anciennes familles de Vitry-le-Français, mademoiselle de Coucy avait reçu, au fond de sa province, une éducation morale et religieuse; mais rien n'avait pu la préparer à la destinée que son mariage l'appelait à remplir. Transportée, à dix-huit ans, sur un immense théâtre sans savoir son rôle, on peut dire qu'elle

pouvoir aller au-devant de vous. Madame de Laferonays, votre dame d'atours, sœur de

devina plutôt qu'elle n'apprit la science si difficile des cours ; elle se fit remarquer par la grâce des manières, par un tact exquis et par la solidité d'un jugement précoce. C'était l'époque de la guerre de Russie. Le maréchal avait été grièvement blessé ; sourde aux instances de ses parents, de ses amis, elle partit, au milieu de l'hiver, pour aller à six cents lieues de son pays, prodiguer à son mari souffrant les soins les plus actifs et les plus tendres ; toute sa force était dans le sentiment d'un devoir accompli. Ce dévouement sans faste, cette noble conduite, cet esprit élevé désignaient madame de Reggio au choix de monseigneur le duc de Berry. Il voulut qu'elle eût la première place dans la maison de la jeune duchesse. L'opinion publique ratifia ce choix, et pendant treize ans qu'elle a eu l'honneur de remplir ces fonctions près de la princesse, elle a toujours été au niveau de sa haute position. Connaissant la passion de Madame pour les arts, son goût pour les lettres, sa touchante sollicitude pour l'indigence, elle regardait comme la plus noble occupation de sa vie, la tâche de signaler le mérite à récompenser, les talents à encourager, les artistes à protéger, les secours à répandre ; on n'adressait pas à Madame un hommage poétique ou littéraire sans recevoir presqu'au même instant une ré-

madame la comtesse de Blacas, sera la première qui aura le bonheur de vous faire sa cour; c'est un modèle de vertu et de l'amabilité la plus douce; je vous la recommande particulièrement; elle vous présentera les dames pour accompagner. Le duc de Lévis, votre chevalier d'honneur, est un homme aussi distingué par ses qualités que par ses talents. Le comte de Mesnard, votre premier écuyer, est un loyal chevalier qui n'est rentré en France qu'avec moi. Enfin, lorsque vous les connaitrez, vous les trouverez dignes de l'honneur qu'ils ont de vous être attachés.

» Avec quelle impatience j'attends la nouvelle de votre arrivée en France! que je serai

ponse gracieuse, et lorsque la pénurie de son trésor, qui n'était pas inépuisable, comme sa munificence, la forçait de suspendre le cours de ses innombrables largesses, madame de Reggio répondait en son nom avec cette bonté parfaite qui console ceux qu'elle ne peut soulager. Sans cesse occupée de faire connaître Marie-Caroline pour la faire aimer, on peut dire que jamais princesse n'a trouvé une plus digne interprète de ses libéralités, ni un plus noble écho de ses pensées généreuses.

heureux, ma bien chère femme, quand je pourrai vous appeler de ces deux noms. Tout ce que j'entends dire de vos qualités, de votre bonté, de votre esprit, de vos grâces, me charme, me fait brûler du désir de vous voir et de vous embrasser comme je vous aime.

» CHARLES-FERDINAND. »

Comme on l'a dit, le jour où M. le duc de Berri écrivait cette lettre, la chapelle du roi, à Naples, voyait la cérémonie de son mariage. L'infant Léopold, prince de Salerne, chargé de sa procuration, épousait en son nom la princesse Caroline, et le cardinal archevêque de Naples bénissait cette union devant tout ce qu'il y avait de grand en Italie.

Le jour marqué pour le départ de la princesse était venu. Sur ces deux côtes française et italique qui, de loin, se regardent, la fête de l'arrivée se préparait en face de la fête des adieux. Naples semblait s'être avancée tout entière vers le bord de la mer où elle aime à se mirer; sur cet emphithéâtre, témoin éternel des fêtes d'un moment et des joies qui passent, toute une population entourait la princesse qui

la quittait, de ses acclamations et de ses fleurs, tandis que le ciel bleu et pur souriait aux courtes félicités de la terre, et que le Vésuve se dressait dans un coin du tableau triste et menaçant comme le malheur. Mais toutes les idées de madame la duchesse de Berri étaient des espérances. Ce n'était point, comme jadis, en fugitive et exilée que la jeune princesse quittait la capitale du royaume. Elle laissait sa famille sur le trône de Naples, et elle allait retrouver sa race sur le trône de France.

L'accueil qui l'attendait à Marseille lui fit oublier les adieux de sa belle Italie. On sait l'enthousiasme royaliste des provinces méridionales. Il se déploya dans cette occasion avec une vivacité incomparable. D'un coup d'œil, la Provence jugea que la duchesse était Française de la tête au cœur, et elle se mit à l'aimer comme on aime en Provence, avec cette chaleur de sentiment, ces acclamations, cette ivresse qu'on ne retrouve que chez ces populations vives et chaleureuses qui, dans leurs haines comme dans leurs amours, semblent mettre un rayon de leur beau soleil.

Un détachement de la garde royale s'était

rendu en Provence pour servir d'escorte à Madame. La duchesse de Reggio, madame de la Ferronays, madame de Bouillé, madame de Gontaut, M. le duc d'Havré, M. le duc de Lévis, M. le comte de Mesnard, attendaient à Marseille l'arrivée de la princesse. Les dix jours que durèrent la quarantaine furent presque sans sommeil pour elle comme pour la ville. Marseille se couvrait pendant la journée de drapeaux, de festons et de fleurs, et des illuminations dont les feux brillaient bien avant dans la nuit, lui parlaient encore de l'enthousiasme qu'excitait sa présence.

Le 30 mai elle fit son entrée dans la ville, montée sur une chaloupe dorée, conduite par vingt-quatre rameurs vêtus de satin blanc, à l'écharpe bleue et or, assise sous un dais de velours cramoisi frangé d'or et surmonté d'une couronne aux proportions colossales. Abritée sous l'étendard royal, aux armes de France et de Navarre qui, agité par un léger souffle, se déployait majestueusement dans les airs, elle s'avançait au milieu d'une forêt de vaisseaux couverts de verdure et de banderolles, et elle semblait la jeune souveraine de ces mers, prête

à descendre sur le rivage où la Provence tout entière se pressait pour la recevoir. Toutes les fenêtres étaient parées de femmes, de drapeaux et de guirlandes. La garde nationale et la troupe de ligne formaient la haie sur les quais et dans les rues, les toits plats des maisons étaient couverts d'une foule innombrable. Le canon qui grondait, les acclamations qui s'élevaient vers le ciel, tous les yeux fixés sur le même point, tous les cœurs remplis du même sentiment, tous les esprits occupés de la même idée, cet enthousiasme populaire, ce soleil si pur se mirant dans cette rade si belle, où les flottes les plus puissantes tiennent à l'aise; la vieille cité à la gauche, avec ses remparts d'un autre âge, ces quais si vifs et si animés; à droite, Notre-Dame de la Garde, dont le clocher monte vers le ciel comme la prière s'élevant du sein de la cité pieuse; autour de la ville cette profusion de bastides qui, semées au milieu de bouquets de myrtes, d'orangers, de grenadiers et de citronniers, semblent une ceinture de feuillage et de fleurs jetée négligemment autour de Marseille; en arrière encore, ces montagnes âpres et dentelées, dont la ville, qui osa tenter la

fortune contre César lui-même, semble ceindre ses reins comme un formidable athlète; il y avait dans ces joies humaines et dans ces beautés de la nature, dans les magnificences du spectacle et dans la sublimité du lieu qui lui servait de scène, une émotion et une ivresse dont l'âme de madame la duchesse de Berry était remplie et qui débordaient dans celle de tous les spectateurs.

Le canot de la princesse était commandé par M. de Damas et M. de Villeneuve, l'un capitaine et l'autre lieutenant de vaisseau. Un détachement de la garde royale, un détachement de la troupe de ligne, et un détachement de la garde nationale, y prirent place; on y avait également admis un détachement de la garde royale sicilienne, dont le service devait finir à l'Hôtel-de-Ville de Marseille, lorsque la remise de la personne de madame la duchesse de Berri aurait été faite à l'envoyé du roi son oncle.

Le cérémonial des noces royales fut suivi dans tous ses détails.

L'Hôtel-de-Ville, conformément aux usages diplomatiques, avait été déclaré pays neutre,

par un acte spécial. Les pièces situées à la droite de la grande salle, étaient disposées pour recevoir la princesse, ainsi que sa maison napolitaine, et l'ambassadeur du roi son aïeul. On arbora de ce côté le pavillon napolitain. Les pièces à gauche restaient la propriété du roi de France. Là étaient madame de Reggio, madame de la Ferronays, madame de Gontaut, M. le duc d'Havré, M. le duc de Lévis, M. le comte de Mesnard, et toute la maison française de la princesse. Là on abora le pavillon français.

Depuis que la princesse avait quitté son canot, les gardes du corps siciliens avaient seuls formé son cortége. Ils se mirent en ligne dans la grande salle, sous l'étendard de leur nation; les gardes du corps français en firent autant de leur côté.

La porte principale de la grande salle avait pour gardiens, deux huissiers de la chambre du roi. Au milieu était dressée une table couverte d'un tapis de velours vert frangé d'or et chargée de tout ce qu'il fallait pour écrire.

On avait choisi pour accompagner la jeune princesse, et pour représenter le roi son aïeul, le prince de San-Nicandro, fils de l'ancien

gouverneur de Ferdinand IV. M. le comte de Latour était son chevalier d'honneur ; le reste de sa maison napolitaine se mit à son rang, et la princesse Marie-Caroline marcha vers la grande salle. Elle s'assit au milieu de la table, du côté napolitain, ayant à sa droite le prince de San-Nicandro et à sa gauche un peu en arrière sa dame d'honneur, et les autres dames venues avec elle. Au moment où elle sortit de sa chambre, le duc d'Havré, le duc de Lévis, les duchesses de Reggio, de la Ferronays, le comte de Mesnard, et mesdames de Gontaut et de Bouillé, les seules dames pour accompagner qui fussent venues à Marseille, entrèrent par l'autre côté et se rangèrent debout devant son altesse royale.

Alors eut lieu la remise de la princesse, qui s'effectua selon le protocole des alliances royales. Après la lecture de plusieurs pièces officielles et les signatures apposées, après plusieurs discours que la Sicile qui tenait la droite de la grande salle adressa par la bouche de M. le prince de San-Nicandro, et des nobles Siciliens qui l'accompagnaient à la France, sise au côté gauche, et qui répondit par la bouche de

M. le duc d'Havré et des autorités municipales rangées derrière lui, la cérémonie prit fin, heureusement pour la princesse, que toute cette étiquette commençait à fatiguer. M. de San-Nicandro, conduisant son altesse royale, la présenta à l'ambassadeur de sa majesté très-chrétienne. M. d'Havré fit passer la princesse de l'autre côté de la table; en trois pas, elle fut Française.

Une salve générale de tous les canons des forts, des remparts et des navires annonça ce moment.

Alors la princesse entra dans les appartements situés du côté de l'Hôtel-de-Ville qui appartenait à la France, entourée, cette fois, de sa maison française qui commençait, à partir de cet instant, son service auprès de sa personne. Ses femmes la déshabillèrent, et les vêtements qu'elle reprit, faisaient partie de son trousseau, qui sortait tout entier des manufactures du royaume. Touchant emblème, qui l'avertissait que tout désormais devait être français dans sa personne!

Le dénouement de la cérémonie répara aux yeux de la princesse sa longueur interminable

et les ennuis d'une étiquette dont elle n'appréciait pas la haute importance. Au bout de quelques pas qui changèrent sa destinée et sa patrie, elle se trouva Française non-seulement de nom, mais de cœur. Elle avait si peu de choses à faire pour le devenir ! Son esprit et son âme avaient devancé les lenteurs méthodiques du cérémonial. Ses premiers mots avaient été ceux-ci en touchant le sol de France : « Voilà ma patrie, » et en montrant les Français : « Voilà ma famille »

LIVRE CINQUIÈME.

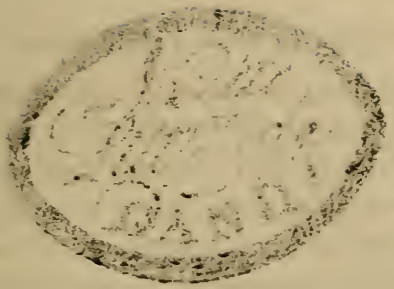

LIVRE CINQUIÈME.

Itinéraire de madame la duchesse de Berri de Marseille à Fontainebleau. — Aix. — Orange. — Montélimart. — Valence. — Vienne. — Lyon. — Elle est haranguée à Lyon par M. Bastard de Lestang. — Elle accueille les artistes. — Ses lettres à M. le duc de Berri. — Réponses du prince. — La forêt de Fontainebleau, la croix de Saint-Hérem. — Le roi et la famille royale reçoivent madame la duchesse de Berri. — Étiquette et cérémonial. — Le tapis est-il neutre? — La princesse se jette aux genoux du roi. — Son entrée à Paris. — Cérémonie du mariage à Notre-Dame. — Réjouissances et amnistie.

Pour se rendre à Fontainebleau où l'attendait le roi, la famille royale et M. le duc de

Berri, madame la duchesse de Berri avait à traverser une partie de la France, où son itinéraire devait être marqué par des fêtes. Après Marseille la magnifique cité, si riche, si importante, si belle que Henri IV s'écria en apprenant sa soumission : « Mes amis, c'est à cette heure que je puis me dire maintenant roi de France, car je viens de rentrer en possession du plus riche joyau de ma couronne; » après Marseille, Aix ce vieux siége des parlements de Provence; Orange, fière de ses antiquités romaines; Montélimart, avec ses souvenirs du moyen-âge; Valence, ville moderne qui s'élève comme la nouvelle venue de ces contrées; Vienne, toute romaine encore dans son architecture, tant la main du peuple-roi a su bâtir pour l'éternité, Vienne avec son église gothique de Saint-Maurice, à la nef gigantesque, à la voûte semée d'étoiles d'or, aux prodigieux escaliers, aux mille colonnes; Lyon, la ville aux manufactures peuplées de canuts, ces indigents travailleurs qui enrichissent la France, Lyon s'élevant au milieu des doubles rives de la Saône et du Rhône avec son rocher de Pierre-en-Cise et le pont de la Guillotière,

Lyon visité par les fureurs de la révolution, qui ne respire qu'à l'abri des grands principes, et dont l'industrie a besoin pour exister des magnificences de la monarchie.

La jeune duchesse passait, pour ainsi dire, une revue de villes, et à mesure qu'elle avançait dans la France, les idées qu'elle s'était faites de sa puissance et de sa grandeur se trouvaient dépassées par la réalité. Elle était haranguée dans les grandes cités. A Marseille elle avait été reçue par le comte Villeneuve de Bargemont, le marquis de Montgrand et toutes les autorités civiles et militaires; à Lyon M. de Bastard de l'Estang, premier président de la cour royale, lui avait exprimé le dévouement éternel dont il était alors animé pour son auguste famille; M. de Chabrol Crousol, préfet du département, dont la destinée politique devait être un jour plus haute et dont la vie devait toujours rester pure, M. le comte de Fargues, maire de la ville, suivi de ses adjoints, avaient reçu la princesse. Ne conservant de son origine italienne que son amour pour les arts, elle s'était fait présenter les peintres et les sculpteurs, M. Revoil, M. Laurent, et tous les

hommes qui honoraient cette belle école lyonnaise fondée par Richard.

La princesse était émue de cet accueil, mais un peu fatiguée de ces honneurs. Presque tous les jours elle écrivait à M. le duc de Berri pour lui faire part de ses impressions ; presque tous les jours aussi une lettre du prince venait lui parler de son impatience et la féliciter de l'effet que produisait sa présence. Dans ses sympathies comme dans ses aversions la France se décide vite. La plupart de ses jugements sont des sentiments. Elle rejette ou adopte par instinct plutôt que par réflexion ; elle avait donc deviné le caractère de cette Française qui lui arrivait d'Italie et elle l'avait adoptée.

Cette correspondance des deux époux est la meilleure histoire de la duchesse de Berri à cette époque ; on va y voir ses impressions et ses sentiments dans cette circonstance solennelle de sa vie.

« Du lazaret de Marseille, 26 mai 1816.

» Vos aimables lettres, monseigneur, m'ont déjà habituée à votre intérêt. Je dois à votre altesse royale de l'informer, avec la confiance qu'elle m'inspire, de tout ce que je fais ici, et d'abord de ma santé, qui est très-bonne. Je me lève assez tard parce que j'aime à dormir le matin; ainsi je n'entends la messe que de neuf à dix heures. Le bon duc d'Havré prend la peine de venir de bien loin pour y assister, ainsi que le préfet, M. de Villeneuve Bargemont, M. de Montgrand, maire, et les députés de la santé, lorsque les affaires publiques le leur permettent. Ainsi ils viennent me voir à la distance très-*respectueuse* qu'imposent les lois de la quarantaine. Puis je me retire chez moi jusqu'au dîner, après lequel je profite de l'excellente société de madame de la Ferronays; c'est à son attachement pour monseigneur que je dois sans doute la preuve si touchante de son dévouement de venir s'enfermer avec moi. J'y suis bien sensible comme à la demande qu'en fit madame la

duchesse de Reggio. J'ai le plaisir de la voir au parloir avec mesdames de Gontaut, de Bouillé, et MM. de Lévis et de Mesnard, et tous ceux que M. le duc d'Havré m'a présentés. C'est une occupation de l'après-dîner, avant la promenade ou la pêche, plaisir que les intendants de la santé m'ont procuré deux fois. Ils sont bien empressés d'employer tous les moyens d'adoucir ma retraite. Jeudi passé, j'ai fait une très-jolie promenade sur mer, dans un très-beau canot, que M. le commandant de la marine a fait venir de Toulon ; on a pu entrer dans le port; et comme il a paru que les bons habitants de Marseille ont été contents que l'on ait trouvé ce moyen de me faire voir à eux, j'ai demandé de renouveler la promenade aujourd'hui, si le temps le permet; l'on m'a fait entendre aussi plusieurs fois de la musique; enfin, monseigneur, l'on n'omet rien de ce qui peut m'être agréable. Je suis bien reconnaissante, je vous l'assure, et voudrais le montrer comme je le sens; mais je ne peux vaincre tout d'un coup ma timidité. Mon âge et le peu d'occasions que j'ai eues de paraître, doivent me faire excuser par ceux

qui savent ces raisons ; les autres ne me jugent peut-être pas avec autant d'indulgence. Je n'en serais affligée que par rapport à votre altesse royale, à qui je voudrais faire éprouver tous les genres de satisfaction. On doit me faire voir Toulon ; je jouirai d'autant plus de ce plaisir que cette course n'est pas un retard, puisqu'elle ne fait qu'employer les jours de grâce que MM. de la santé m'ont accordés ; c'est un arrangement de l'excellent duc d'Havré. Je n'écris pas aujourd'hui au roi notre oncle, ni à votre père, pour ne les pas fatiguer ; mais soyez assez bon pour être près d'eux l'interprète de mes sentiments de respect et d'attachement, ainsi que de ceux d'amitié à monseigneur le duc, et à madame la duchesse d'Angoulême. Il me tarde bien de faire partie de cette famille qui m'est déjà si chère. Vous m'apprendrez à lui plaire, monseigneur ; vous me direz bien franchement tout ce que je dois faire pour cela, et surtout mériter votre tendresse.

» Caroline. »

« Paris, 26 mai 1816.

» Je ne puis vous exprimer, madame, combien je suis heureux d'apprendre votre arrivée à Marseille. J'aurais bien voulu abréger l'ennuyeuse quarantaine de votre altesse royale, et je crains que vous ne trouviez le temps bien long. Vous avez déjà gagné les cœurs de ceux qui n'ont fait que vous entrevoir. Vous êtes déjà si aimée en France, on désire tant vous voir ! quand je sors à présent l'on ne crie plus : *Vive le duc de Berri!* mais, ce qui me fait bien plus de plaisir : *Vive la duchesse de Berri! vive la princesse Caroline!*

» Je voudrais, madame, prévenir tous les désirs de votre altesse royale, savoir ce qui pourrait lui plaire. Vous aurez ici une habitation charmante, que toute la famille s'occupe à arranger. Vous aimez à monter à cheval, je vous cherche des chevaux bien sages. Je sais que vous ne craignez rien ; mais moi, j'ai peur pour vous. A propos de courage, vous avez été en grand danger sur mer, auprès de cette vilaine île d'Elbe, d'où sont partis tous nos

maux l'année dernière. Cela m'a fait trembler; mais j'ai aimé à apprendre que vous n'aviez pas éprouvé la moindre frayeur. Le sang de Henri IV et de Louis XIV ne s'est pas démenti.

» Adieu, madame et bien chère amie, ma bonne et aimable femme, en attendant, le 15 juin, qui est encore si loin, je veux vous répéter que je vous aime et que je ferai tout ce qui sera en moi pour vous rendre heureuse.

» CHARLES-FERDINAND. »

« Marseille, 2 juin 1816.

» Quel plaisir pour moi, monseigneur, de recevoir à cinq jours de date vos lettres très-aimables, mais aussi écrites trop rapidement. Permettez-moi d'en faire un petit reproche à votre altesse royale. Vous m'excuserez puisque vous m'assurez que vous désirez me donner toutes sortes de bonheur, et que vous retardez celui que j'ai à vous lire, par l'étude qu'il faut que je fasse de votre écriture. N'allez pas d'après cela me juger difficile et grondeuse.

» Je suis arrivée hier soir de Toulon, où tous mes instants ont été employés à recevoir des hommages, des fêtes sur terre et sur mer. La ville entière était parée, décorée d'emblèmes, d'inscriptions allégoriques; il est impossible de décrire l'enthousiasme de ces bons habitants de la Provence; ils me gâtent; ils touchent sensiblement mon cœur par les expressions répétées de leur amour pour le roi et toute sa famille; ils ont en même temps la délicatesse de joindre des acclamations pour mes parents de Naples. Cela n'est-il pas charmant? Toutes les autorités sont excellentes, au dire général; ce sont bien elles qui soutiennent ce bon esprit. J'ai vu avec plaisir ce brave Rousse de Toulon, le seul qui ait fait reconnaître Louis XVII, et qui continue par un entier et désintéressé dévouement à se rendre utile à son pays et à son roi.

» L'on m'a conduite dans les arsenaux; celui de terre, qui n'existait pas il y a quatre mois, est maintenant en état d'armer plus de trente mille hommes. On le doit à l'activité infatigable du colonel qui en est chargé, dont le nom est M. de la Ferrière. En tout, ce petit

voyage m'a intéressé .Nulle part, je crois, on ne peut prendre une idée plus juste des moyens et de la grandeur de la France, qu'en visitant ce beau port. S'il a fait cet effet sur moi, qui n'y entends rien, que doit-il produire sur les personnes qui ont des connaissances ? C'est dans treize jours, monseigneur, que je vous verrai, que je jugerai par moi-même de tout le bien que j'entends dire de votre cœur, de votre esprit, et que je vous répéterai que je suis et serai pour la vie votre fidèle et affectionnée

» Caroline. »

« 1er juin.

» Le prince de Castelcicala m'a remis hier, madame et bien chère amie, des lettres pour vous, de vos chers parents. Je ne perds pas un instant pour vous les envoyer. J'ai encore reçu aujourd'hui des nouvelles de Marseille, du 23. Je sais que vous enchantez tout ce qui vous entoure et tout ce qui peut vous apercevoir. Notre promenade en bateau a eu un grand succès, et surtout la promesse que vous avez

faite de la renouveler. Je ne vous écrirai pas aujourd'hui une longue lettre, en ayant tant à vous envoyer qui doivent vous intéresser davantage. Je m'occupe de vous chercher des chevaux, et j'espère en trouver qui vous conviennent. Nous avons été voir la corbeille que le roi vous donne, et j'espère que vous en serez contente; il y a surtout une robe de bal que je serai charmé de vous voir porter. Mon père rassemble votre bibliothèque; mon frère et sa femme ornent votre chambre; chacun de nous se fait un si doux plaisir de vous être agréable ! et qui le désire plus que celui qui vous est déjà uni par les liens les plus sacrés ? Je suis toujours effrayé de mes trente-huit ans ; je sais qu'à dix-sept je trouvais ceux qui approchaient la quarantaine bien vieux. Je ne me flatte pas de vous inspirer de l'amour, mais bien ce sentiment si tendre plus fort que l'amitié, cette douce confiance qui doit venir de l'amitié même. Je vois que je ne finis pas, et vous avez toutes vos lettres à lire. Adieu ; encore quinze grands jours ! Je baise les mains de ma femme comme je l'aime.

» CHARLES-FERDINAND. »

» Paris, 4 juin 1816.

» J'ai reçu hier, madame et bien chère amie, votre bonne et aimable lettre du 27. Tout le monde dit beaucoup de bien de vous; mais je juge encore plus de ce que vous valez par vos lettres, où je trouve tout ce qui est fait pour me charmer. Vous me demandez de vous donner des conseils; je vous dirai tout ce que je croirai vous être utile. Vous vous plaignez de votre timidité : elle sied à votre âge, et vous savez y mêler la bonté et la noblesse. Vous êtes entourée de l'amour des habitants du Midi, qui sont bien bons; vous êtes un présage de bonheur pour la France et *la terreur des factieux*.

» Charles-Ferdinand. »

» Montélimart, 5 juin 1816.

» La lettre de monseigneur, du 13 mai, m'est parvenue avant qu'il m'ait été possible de finir ma réponse à celle du 26. Je vous remercie

sensiblement de la seconde comme de la première. Vous m'avez fait un vrai plaisir de m'envoyer celles de mes parents.

» On continue à me faire voir la France parée. Dans tous les lieux où je passe, les acclamations sont continuelles, ainsi que les compliments des autorités. J'y suis bien sensible; mais je dirai tout bas à monseigneur, à celui pour qui je n'ai rien de caché, et pour lui seul, que je sens le poids de ces honneurs et n'en serai jamais enivrée. Il me tarde de jouir d'une vie paisible en famille. Que votre altesse royale reçoive, en attendant, l'assurance de ma tendresse; elle durera autant que ma vie.

» CAROLINE. »

» Lyon, 9 juin 1816.

» Votre lettre du 4 et du 5 juin, monseigneur, m'a été remise le soir de mon arrivée à Lyon. Je ne veux plus vous répéter que je vous en remercie : une fois pour toutes, comptez sur ma tendre reconnaissance, et soyez sûr

que rien n'échappe à ma sensibilité ; vous l'avez touchée vivement.

» Vous êtes content de moi, dites-vous, monseigneur ? C'est sans doute pour me rassurer, car je sens qu'il me manque beaucoup, mais beaucoup, pour être ce que je voudrais pour vous plaire et pour répondre à l'idée trop flatteuse qu'on vous a donnée de Caroline. Croyez à son bon cœur, à son désir de répondre à votre confiance en vous accordant la sienne tout entière : voilà tout ce dont je puis vous répondre; vos soins, vos bontés feront le reste.

» Je suis bien sensible à tout ce qu'on fait pour embellir mon habitation et parer ma personne. Comment témoigner à tous ma reconnaissance ? Vous m'aiderez, monseigneur; ce n'est que vis-à-vis de vous que j'essaie déjà de n'avoir plus besoin d'interprète, car je vous dis bien franchement que vous êtes cher à votre

» Caroline. »

« Paris, 9 juin 1816.

» C'est, madame et chère amie, par un des plus dévoués serviteurs de notre maison que je vous écris, par un homme bien heureux de notre union, le bon prince de Castelcicala. Je n'ai pas besoin de vous le recommander : il me connaît bien, m'ayant vu si longtemps en Angleterre. Avec quel plaisir je prendrais sa place! C'est donc dans six jours que je vous verrai! J'ai toujours peur que vous ne me trouviez pas beau, car les peintres de Paris ne sont pas comme ceux de Palerme : ils flattent. Avec quel plaisir je presserai votre main! Pressez aussi la mienne, si je ne vous déplais pas trop. La contrainte où je serai pendant deux jours me gênera bien. Ma Caroline, je vais m'occuper de votre bonheur, de vos plaisirs. Je sais que vous aimez le spectacle : j'ai des loges à tous les théâtres. J'ai une jolie campagne dont on vous aura parlé : nous irons bien souvent ensemble. Je chasse souvent : vous y viendrez en calèche. Vous aimez

la musique : je l'aime aussi beaucoup. Enfin, madame, je chercherai à vous rendre heureuse, et j'espère y parvenir. Vous avez, si je dois croire tout ce qui vous a vue, bonté, douceur, esprit, gaîté ; que peut-on de mieux ? Cependant nous nous trouverons des défauts : tendre indulgence sera notre devise.

» CHARLES-FERDINAND. »

« Fontainebleau, 12 juin 1816.

» Votre lettre de Lyon, que je reçois de la main du roi, m'a fait un plaisir que je ne puis vous exprimer. Je suis charmé que vous me grondiez sur mon écriture : vous avez bien raison ; mais, en vous écrivant, mon cœur m'emporte, et vous n'avez pas d'idée de l'effort que je suis obligé de faire pour être lisible. Encore trois jours ! Je brûle de vous voir. J'éprouve aussi aujourd'hui un grand bonheur : je possède votre portrait. Au moins celui-là ne vous défigure pas du tout ; et, fût-il un peu flatté, l'on peut être encore fort agréable sans être aussi jolie que ce portrait. »

« Fontainebleau, 13 juin 1816.

» Le prince de Castelcicala me remet votre lettre de Moulins, qui est plus aimable encore que les autres. Enfin c'est demain que je verrai ma femme, celle dont le bonheur doit être mon ouvrage! »

Le 14 juin, la princesse venait de traverser la ville de Nemours. « — Madame la duchesse » de Berri, est dans la forêt de Fontainebleau, » lui dit Madame la duchesse de Reggio, sa dame d'honneur. Cette simple parole produisit un effet extraordinaire sur la princesse. Elle allait enfin voir le prince, auquel sa destinée était unie, la royale famille qui la recevait dans son sein, et cette attente, qui durait depuis si longtemps, touchait à son terme.

La forêt de Fontainebleau était pleine d'enchantements. Tout souriait à la royale voyageuse, à travers un voile de verdure, et chaque massif d'arbre cachait pour ainsi dire une fête. Cette belle forêt de Fontainebleau, aimée de Henri IV et de Louis XIV, recevait sous ses

majestueux ombrages leur petite-fille; peuplée d'une foule innombrable accourue pour voir la princesse, elle semblait lui souhaiter la bienvenue au détour de chaque allée. Bientôt on aperçut de loin deux pavillons en forme de tentes qui s'élevaient ornés du double écusson de France et de Sicile.

Madame la duchesse de Reggio dit encore :

« Je dois avertir son altesse royale que nous » arrivons à la croix de Saint-Hérem ; c'est là » que madame la duchesse de Berri trouvera » la famille royale. »

Quelques minutes après, le carrosse s'arrêta.

« Le roi s'avance au devant de son altesse royale, » continua madame de Reggio.

En descendant de carrosse, madame la duchesse de Berri retrouva l'étiquette qui l'attendait à sa portière. Tout le cérémonial avait été réglé d'après le mariage de Louis XV, dont on avait scrupuleusemens ressuscité le souvenir. La jeune princesse devait seulement parcourir la moitié d'un tapis étendu sur le gazon, tandis que le roi, conduisant la famille royale, faisait l'autre moitié du chemin : mais avec sa vivacité toute française, madame la duchesse

de Berri sentit que sa patience n'irait point jusqu'au bout du tapis et du cérémonial. Elle se souvint de la neutralité de l'hôtel-de-ville de Marseille, et ne put s'empêcher de demander à demi-voix si le tapis aussi était neutre. Alors, s'élançant au devant du roi, elle se jeta à ses genoux avec une grâce charmante. Le roi se hâta de la relever et l'embrassa, puis, la présentant à M. le duc de Berri : « Mon » neveu, dit-il, c'est ma fille que je vous donne, » car je l'aime déjà comme un père. Rendez-» la heureuse. »

La présentation à *Madame*, à *Monsieur* et à M. le duc d'Angoulême eut lieu presque aussitôt. Ce fut avec une profonde émotion que madame la duchesse de Berri répondit à l'accueil que lui faisait *Madame*, cette sainte princesse que le roi aimait à appeler son ange consolateur et son Antigone, et qui déjà si grande par ses malheurs, avait encore grandi dans les Cent-Jours par son courage.

Le 16 juin, jour fixé pour l'entrée de madame la duchesse de Berri à Paris, le ciel était sombre et couvert. Habituée au beau climat de Naples, où le soleil ne manque

jamais aux fêtes, elle en ressentit quelque tristesse comme d'un fâcheux présage. Mais au moment où elle montait en carrosse, le ciel s'éclaircit tout à coup, et l'on s'empressa de lui faire honneur de cette sérénité inattendue, suivant l'usage immémorial des discours et des adresses.

Cette entrée fut belle et pompeuse (1), mais les fêtes du mariage, qui commencèrent le lendemain, surpassèrent ces pompes. Les quatre

(1) A quatre heures le canon de Vincennes annonça la venue de la famille royale, et le cortége qui la précédait se forma à la barrière du Trône.

En avant marchait l'état-major de la place, puis successivement venaient :

Un détachement des gardes nationales des départements environnants ;

Un régiment de dragons ;

Les hussards de Berri ;

L'état-major de la garde, commandé par le duc de Reggio ;

La garde nationale à cheval ;

Les premières voitures du cortége ;

Les gardes-du-corps ;

La calèche du roi, dans laquelle Sa Majesté avait à

témoins nommés par le roi, étaient M. le maréchal duc de Bellune, M. le comte Barthélemy, M. le premier président de Sèze et M. Bellart. Ainsi l'armée, les deux chambres et la magistrature étaient représentées à ce mariage.

C'était un spectacle bien digne de faire naître de graves réflexions que celui de cette antique royauté, venant mettre ses espérances aux pieds des autels, dans la plus ancienne des basiliques, et demandant au dieu de saint

sa gauche S. A. R. madame la duchesse d'Angoulême, et devant elle M. et madame la duchesse de Berri. *Monsieur*, M. le duc d'Angoulême étaient à cheval aux portières ; le corps magnifique des grenadiers à cheval de la garde, des détachements de gendarmerie, des voitures de la cour fermaient le cortége ; la multitude des spectateurs sur toute la longueur des boulevarts était prodigieuse, et la vivacité des cris de *vive le Roi*, *vive les Bourbons*, était proportionnée au nombre des spectateurs. Il était près de six heures et demi lorsque le cortége entra aux Tuileries par la porte du Louvre. Le roi conduisit la princesse au pavillon Marsan, la complimenta encore sur sa bienvenue et ensuite rentra dans ses appartements.

Louis et de Louis XIV, de prolonger une race si féconde en grands princes. Et les esprits saisis d'un rapprochement involontaire venaient à se souvenir de ces autres pompes non moins éclatantes qui remplissaient le même lieu lorsque la fille des Césars unissait sa destinée à celle d'un homme qui, montant de victoire en victoire, porta enfin la tête si haut, que la couronne prit son front pour un front royal et d'elle-même vint s'y placer. Et l'on se rappelait cette étonnante fortune suivie de prodigieux revers; puis, à la vue de la maison de Bourbon survivant à toutes les morts et revenant de tous les exils, on se disait que le génie tombe ou meurt, et que les principes seuls sont éternels (1).

(1) La cérémonie du mariage eut lieu à Notre-Dame, le 17 juin 1816. Cette église avait été décorée avec autant de magnificence que de goût. En avant et sur la place, un portique de seize colonnes, surmonté d'un amphithéâtre contenant de la musique et des spectateurs, précédait la pompe intérieure. Les champs en ogives de la grande nef étaient remplis par un champ d'azur, semé de fleurs de lis d'or; les clefs et les tympans ornés de chiffres et d'armoiries blazonnées et supportés par

Rien ne manqua au mariage de madame la duchesse de Berri, ni les magnificences des

des renommées; des écussons appendus aux piliers, présentaient trois par trois les armoiries des bonnes villes du royaume, et plus haut, sous le second ordre, il y avait des corbeilles élégantes chargées de fleurs et de fruits.

Quatre grandes colonnes surmontées de riches bannières chargées de devises et ornées à leurs fûts d'emblèmes de la justice, du commerce, des sciences, de la navigation, des beaux-arts, de la guerre, s'élevaient au-dessus des quatre piliers de la croisée; le luxe du chœur était encore plus remarquable; des riches draperies de velours bleu, semées de fleurs de lis d'or, des trophées, les emblèmes des bonnes villes, des candelabres d'or, des groupes de bannières rappelant les douze mairies de Paris, et au-dessus, le vieil oriflamme. Une profusion de lampadaires, de girandoles, de lustres en cristal de roche, chargés d'innombrables bougies, éclairait cette scène imposante.

Les autorités civiles et militaires, la magistrature, les députations, les pairs, les membres du corps législatif, les ambassadeurs, le corps diplomatique, les académies, arrivèrent successivement et prirent leur place accoutumée.

A midi, le grondement du canon, le bruit des tam-

puissants du monde, ni les réjouissances plus saintes et plus belles de ceux qui souffrent.

bours battant au champ, le son des cloches, les vivats du peuple annoncèrent l'arrivée du cortége. On entra dans l'église dans l'ordre suivant : Les officiers des diverses maisons, M. le prince de Condé, M. le duc d'Angoulême, Monsieur, M. le duc et madame la duchesse de Berri, le roi, marchant sous le dais, porté par quatre chanoines, madame la duchesse d'Angoulême, madame la duchesse douairière d'Orléans et madame la duchesse de Bourbon.

Il ne manquait à cette cérémonie que le duc et la duchesse d'Orléans et M. le duc de Bourbon ; tous trois étaient en Angleterre. Le roi portait un habit d'uniforme, chargé d'une large broderie d'or ; Monsieur, l'uniforme à broderie d'argent, de colonel général de la garde nationale ; monseigneur le duc d'Angoulême, l'uniforme de grand-amiral de France ; et monseigneur le prince de Condé, l'uniforme blanc et or de colonel général de l'infanterie française.

M. le duc de Berri portait un habit de drap d'or avec le manteau de cour. La parure de madame la duchesse de Berri étincelait des pierreries de la couronne.

Le cortége se composait de trente-six carrosses, vingt-quatre des écuries du Roi, douze des écuries de Monsieur.

Le roi dota quinze orphelines choisies dans les différents arrondissements de Paris, et qui, pour la plupart, avaient perdu leurs pères sur le champ de bataille. M. le duc de Berri se consolait de n'avoir pu combattre à la tête des pères, en faisant participer le dénuement des filles aux largesses de son mariage. Un grand nombre de prisonniers pour dettes furent délivrés par la munificence du monarque. L'amnistie alla chercher les condamnés politiques et les affranchit du poids de leur captivité; les amendes furent remises. Les Bourbons ont toujours été par-dessus tout cléments et aumôniers; dans cette grande circonstance ils mettaient, suivant l'usage de leur race, leurs félicités en commun avec la souffrance et la misère. Pouvait-il y avoir de joie pour les fils de saint Louis, sans qu'elle fût marquée par le soulagement des pauvres et par la délivrance des prisonniers?

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

Situation politique de la France au moment de l'arrivée de madame la duchesse de Berri. — Elle reste étrangère aux affaires. — Son rôle dans la société. — Influence qu'elle exerce. — Ses goûts sont en rapport avec ceux du prince son mari. — Elle aime et protége les arts. — Vie privée. — Charités. — Promenades à pied. — Le petit garçon et le panier. — Le jeune homme et le parapluie. — La loueuse de chaises et les deux Altesses royales. — Caractère du prince. — Sa vivacité et sa bonté. — Son aventure avec le comte de B. — Son affection pour les soldats. — *Vive l'empereur* et *vive le roi!* — La chasse de Rambouillet et les deux déserteurs. — Un enfant sauvé dans le bois de Meudon. — Les devoirs préférés

aux plaisirs, lettre à M. Despalières. — Le prince dans les ateliers. — La princesse apprend la peinture. — Les bons et mauvais tableaux de la galerie. — Pertes d'enfants. — Naissance de son altesse royale Mademoiselle. — Billet à M. le marquis de Gontaut. — La date du 13.

La situation politique au milieu de laquelle madame la duchesse de Berri arrivait en France était pleine d'embarras et de difficultés; on commençait à sortir de ces premiers moments d'effusion et d'enthousiasme qui accueillent l'établissement des pouvoirs et qui déguisent les obstacles et ajournent les périls.

Quoi qu'en aient dit depuis les adversaires de la Restauration, à son avénement elle fut populaire. La bourgeoisie surtout la vit revenir avec des transports qui n'avaient rien d'affecté. L'empire avait lourdement pesé sur les classes bourgeoises. Les intérêts matériels avaient eu beaucoup à souffrir sous le gouvernement napoléonien. Ses longues guerres avec l'Europe entière, le système de prohibition rigoureusement exécuté contre la Grande-Bretagne, avaient imposé au commerce de

longs et douloureux sacrifices ; et, s'il gardait le silence sous un régime où la plainte n'était point libre et où la nation devait se mouvoir avec la discipline de l'armée, ses blessures n'en saignaient pas moins, nombreuses et profondes. Les classes bourgeoises commençaient à se lasser de faire les frais de conquête de l'Europe. Si la guerre s'était toujours alimentée de leur or, dans les derniers jours de l'empire elle réclama leur sang. La conscription, ce minotaure impérial, avait dévoré les générations riches, quand les générations pauvres lui manquèrent. Le grand capitaine ne se lassait pas de vaincre, et il fallait nourrir la victoire.

On ne doit point oublier non plus les dédains et mépris réservés à tous ceux qui ne portaient pas l'uniforme. La population armée établissait une ligne de démarcation entre elle et la population pacifique. Il était impossible que ces caractères de champs de bataille, si fiers au dehors, ne fussent pas un peu arrogants à l'intérieur. Ils transportaient donc dans la paix les habitudes de la guerre, et conservaient dans la ville les mœurs des camps. Toutes les classes qui n'appartenaient point à l'armée étaient fa-

tiguées de ce despotisme du sabre qui avait vingt manières de se produire (1). La gloire paraissait moins belle quand on entrait en contact avec elle, que lorsqu'on la regardait de loin par delà les frontières, et le militaire n'était pas civil, comme le disait M. de Talleyrand.

Mais si tant de causes réunies disposaient les intérêts et les opinions à voir avec joie le retour de la maison des Bourbons, ces dispositions ne changeaient point la nature des choses, et il y avait au fond de la situation une immense difficulté qui se produisit comme on l'a dit, à la surface, dès que les jours d'entraînement et de ferveur se furent écoulés.

(1) Les ouvrages d'un écrivain connu, M. Paul-Louis Courrier, offrent les traces de cette lassitude publique. Pendant les Cent-Jours, *le Censeur Européen*, rédigé par des hommes appartenant à la classe dont il est question, publia la note suivante : « Un des rédacteurs du » Mercure s'occupe d'un ouvrage qui, vu les circon» stances, ne pourra manquer de faire une grande sen» sation. Il a pour titre : *De l'influence de la mous» tache sur le raisonnement, et de la nécessité du sabre* » *dans l'administration.*

Pendant vingt-cinq ans, il y avait eu deux Frances avec leurs idées distinctes, leurs intérêts séparés, leurs gouvernements opposés. Aujourd'hui ces deux Frances étaient rassemblées sous le sceptre légitime. Que de précautions ne fallait-il point prendre pour éviter que cette réunion fût un choc ! Quelle délicatesse dans les paroles, quelle prudence dans les actes ! Il y avait tant de souvenirs à effacer qui pouvaient se changer en ressentiments, tant de différences qui pouvaient devenir des contrastes, tant de dissemblances qui risquaient de s'aigrir jusqu'à l'antipathie, tant de divergences qui tendaient à faire place à des exclusions ! Sans doute la royauté avait proclamé à son retour la loi de paix et d'union; mais de pareilles déclarations, belles et admirables en principe, sont toujours d'une application difficile. Ce n'était point assez de mettre l'union dans la loi, il fallait la mettre dans les faits. Il importait donc d'entrer en rapport avec cette France dont on était resté séparé tant d'années, de se mêler à ses habitudes, à ses mœurs et à ses goûts.

Cette situation créa pour madame la duchesse

de Berri un rôle d'autant plus important, qu'il semblait étranger à la politique. Sa jeunesse en eut l'instinct, et elle le remplit d'autant mieux qu'elle le remplit sans calcul, en cédant à sa nature et à son penchant. Placée en dehors des diverses influences qui dominèrent pendant la Restauration, elle n'entra pour rien dans l'élévation des cabinets et dans leur chute. Les affaires d'état ne vinrent point la chercher, et elle demeura inaccessible aux intrigues. Mais, si elle n'eut point action sur la politique, elle eut action sur la société.

A part deux grandes circonstances, ce fut là tout son rôle sous la Restauration. En contact avec cette société par ses goûts, elle fut sans cesse en rapport avec elle, observant, du reste, naturellement une sorte de neutralité qui convenait admirablement à celle qui devait donner des héritiers à la maison de Bourbon; car il est toujours de boune politique de laisser à tous les intérêts et à toutes les nuances légales de l'opinion une espérance, et de ne point engager dans le présent la chance de l'avenir.

Il faut le rappeler, la jeune duchesse ren-

contra dans son mariage un bonheur et une douce harmonie d'humeurs et de goûts qui lui firent trouver un charme tout particulier dans cette existence simple et sans faste, dans cette vie privée qu'elle menait avec le prince son mari. Pour être populaire, elle n'eut, pour ainsi parler, qu'à être heureuse.

Il y avait eu, entre les destinées de monseigneur le duc et de madame la duchesse de Berri, des rapports qui semblaient avoir préparé leur union. Leurs existences avaient subi presque les mêmes vicissitudes; tous deux ils avaient connu l'infortune et l'exil; tous deux ils avaient vu tomber le trône de leur famille; tous deux ils venaient de le voir se relever par un coup de la Providence, et ils entraient en même temps en jouissance des tardives prospérités qui leur arrivaient après une si longue suite de revers. Si le passé leur laissait les mêmes souvenirs, l'avenir leur montrait les mêmes espérances; de sorte que, soit qu'ils regardassent devant eux, soit qu'ils rejetassent leurs regards en arrière, ils se rencontraient toujours.

Ajoutez à cela qu'ils avaient reçu du ciel

des goûts semblables. Monseigneur le duc de Berri aimait les arts en prince et en artiste ; le séjour qu'il avait fait en Italie avait réveillé cette passion dans son cœur. Il s'était livré à l'étude de la peinture et de la musique, de la peinture surtout. Plus d'une fois on avait pu voir, au milieu des ruines dont Rome est remplie, un jeune homme assis sur quelque tronçon de colonne, et dessinant un arc de triomphe à moitié détruit, ou les restes d'un palais qui couvrait autrefois le sol de ses vastes proportions : c'était le petit-fils de Louis XIV, qui, venant ajouter une ruine de plus à tant de ruines, se consolait avec les arts, et montrait à la ville éternelle un des débris de cette auguste maison de France, qui avait élevé tant d'arcs de triomphe et possédé tant de palais.

Ce goût des arts et de la vie privée établit entre monseigneur le duc et madame la duchesse de Berri une intimité plus complète et plus douce. Ils semblaient passer à côté des événements et oublier qu'ils vivaient dans le voisinage dangereux du trône, tant leur existence s'écoulait avec sécurité, remplie par les distractions des arts, le bonheur du foyer

domestique, les plaisirs du monde et les satisfactions de la bienfaisance.

Leur mariage même avait été placé sous la popularité d'un acte d'une générosité royale. Les chambres avaient cru devoir voter une dotation à monseigneur le duc de Berri, à l'occasion de son mariage avec la princesse Marie-Caroline : le prince et la princesse abandonnèrent cinq cent mille francs aux départements qui avaient le plus souffert de l'invasion.

Les deux nouveaux époux habitaient l'Élysée. Là, libres de l'étiquette des Tuileries, qui leur pesait comme une fatigue et comme un ennui, ils vivaient dans la simplicité de la vie bourgeoise. Souvent on les voyait sortir à pied tous deux ensemble, sans escorte et sans suite, par la porte qui donne sur les Champs-Élysées; ils descendaient l'avenue et se mêlaient à la foule, allant eux-mêmes visiter les malheureux auxquels ils accordaient des secours. Quelquefois aussi on les rencontrait dans les magasins et dans les boutiques ; car monseigneur le duc de Berri mettait une grâce parfaite à complaire en tout à la princesse, et trouvait dans cette

jeunesse de cœur qu'il avait conservée l'instinct de ce qui devait lui plaire.

Les aumônes connues de monseigneur le duc et de madame la duchesse de Berri se montaient à plus de cent mille écus par an. Il y avait entre eux comme une touchante rivalité de bienfaisance, et ils se cachaient quelquefois les bonnes fortunes de leurs charités. Un jour qu'ils sortaient ensemble, une pauvre femme se présenta devant eux avec ses enfants. La plus jeune des filles de cette femme s'approcha de la princesse : « Je m'en suis chargée, » dit madame la duchesse de Berri en rougissant. —Bien, » répondit le prince, « j'aime à vous voir augmenter notre famille. » Avec leur faible revenu, le prince et la princesse donnèrent ainsi plus de deux millions en quatre ans.

Ce goût pour la vie privée, qui leur faisait aimer les longues promenades à pied et sans suite, fut l'occasion de plus d'une aventure qui amusait la cour, et que le public aimait à répéter, parce qu'il y voyait le gage d'une simplicité de mœurs en harmonie avec les goûts de l'époque.

Un jour, en traversant le bois de Boulogne,

le duc de Berri rencontra un enfant chargé d'un panier. Le prince, arrêtant le cheval de son cabriolet, demanda au pauvre enfant où il portait son fardeau « A la Muette, » répondit celui-ci. « Il est trop lourd ce panier, donne-le-moi, je le remettrai en passant. » Le panier fut placé dans le cabriolet et le prince le déposa à son adresse. Il alla ensuite trouver le père de l'enfant et il lui dit: « J'ai rencontré votre » petit garçon, vous lui faites porter des pa- » niers trop lourds, voici de l'argent, achetez- » lui un âne. »

Une autre fois, par une matinée de juin, M. le duc et madame la duchesse de Berri étaient allés se promener à pied, selon leur ordinaire, sur les boulevards, lorsqu'ils furent surpris par un orage : un jeune homme venant à passer avec un parapluie, le prince le prie de le lui prêter pour sa femme. Celui-ci demanda la permission de l'accompagner. « C'est trop juste, » répond le prince. On marchait depuis une heure, et le propriétaire du parapluie disait de temps en temps: « Est-ce ici ? » Enfin, à quelques pas de l'Élysée-Bourbon, le prince fut reconnu et l'on battit aux champs.

Le jeune homme, confus de sa méprise, balbutia des excuses auxquelles le prince répondit, avec une gracieuse bonhomie, par des remercîments.

Il faut ajouter à cette aventure le trait de la loueuse de chaises qui refusa de faire crédit à deux étourdis qui s'excusaient d'avoir oublié leur bourse, non sans exciter le ricanement incrédule de leur terrible créancière; lesquels étourdis étaient, son altesse royale Charles de Bourbon, duc de Berri, fils de France, et son altesse royale Caroline de Bourbon, comme lui petite-fille de saint Louis et de Henri IV.

Le caractère de M. le duc de Berri était vif et prompt; il avait une sorte de brusquerie militaire, jointe à une grande simplicité et une parfaite bonté. Quand il avait offensé un ami il était toujours prêt à mettre la main sur la garde de son épée, pour lui donner satisfaction, ou à ouvrir les bras pour le recevoir. Il avait eu plus d'une aventure de ce genre pendant le temps de ses malheurs et de ses exils: depuis le retour de la famille royale, il se conduisit de même en plus d'une circonstance. Un jour, pendant une chasse, il montra de l'impa-

tience contre un des hommes de sa maison qu'il honorait d'une affection particulière.

« Si vous m'êtes si sévère », dit celui-ci, » je me retirerai.

— Eh bien retirez-vous.

— Vous en serez fâché demain.

— Certainement non.

— Je m'en vais donc », dit le comte.

Le soir M. le duc de Berri lui fit demander s'il reviendrait à la chasse. Le lendemain il le lui fit redemander encore ; le soir il l'en fit prier de nouveau. Dès que le comte arriva, M. le duc de Berri s'avançant sur lui, « Monsieur, dit-il, puisque j'ai eu tort, est-ce les bras ou l'épée qu'il faut que je vous tende. »

Il aimait les soldats comme il avait aimé la guerre. On sait son mot à ce régiment qui répondait à son cri de *vive le roi*, par le cri de *vive l'empereur*.

« Nous allons recommencer, mes amis, car vous vous êtes trompés par un reste de vieille habitude. »

Un jour qu'il devait y avoir chasse royale à Rambouillet, M. le duc de Berri était parti, dès le point du jour, avec un garde, *pour faire*

le bois, suivant le langage de la vénerie. Au détour d'un épais taillis, il aperçoit deux hommes qui, à sa vue, rentrent précipitamment dans les halliers. Le prince se met à leur poursuite, et, après bien des recherches, les atteint. A quelques vestiges militaires qui paraissaient encore sur leurs vêtements en lambeaux, il n'eut point de peine à reconnaître en eux des déserteurs.

— Que fais-tu là ? » dit le prince, à celui qu'il atteint le premier.

— Monsieur le garde, ne me perdez pas, répond celui-ci, » trompé par l'habit de chasse du prince.

— Comment te trouves-tu ici à cette heure ?

— Nous nous y cachons depuis deux jours, mon camarade et moi, de peur d'être arrêtés.

— Tu es soldat, et tu as déserté ? Sais-tu bien qu'il y va pour toi de cinq ans de fers ?

— Ma mère était malade, j'ai voulu la revoir. D'ailleurs, mon camarade qui sert depuis longtemps, m'a dit que c'était maintenant un mauvais métier que celui de soldat.

— C'est donc toi, malheureux, dit alors le

prince à l'autre déserteur, qui as entraîné ton camarade ? Tu es moins excusable, puisque tu as servi.

— Je ne veux plus servir.

— Et pourquoi ?

— Parce qu'on ne se bat plus.

— Prends patience ; la paix ne durera pas toujours, on se battra.

— D'ailleurs je ne veux pas recevoir la schlague. Les soldats français ne sont pas faits pour être traités comme des Russes.

— Et qui t'a dit qu'on voulait donner la schlague ?

— Un bourgeois qui sait la chose.

— Ne vois-tu pas qu'on te trompe ?

— Il faut pourtant que cela soit vrai, puisque le prince donne des coups de cravache aux officiers.

— Quel prince ?

— Le duc de Berri.

— Il en a menti, celui qui a dit cela. Si le duc de Berri est vif, morbleu ! il respecte l'uniforme qu'il porte lui-même ; s'il manquait à un officier, il lui rendrait raison comme il convient entre gens d'épée.

— Ne vous fâchez point, monsieur le garde. Je répète ce qu'on m'a dit.

— Ce n'est pas contre toi que je me fâche. Te voilà dans un bel état pour avoir cru ce qu'on te disait. Tu étais bien vêtu, bien nourri, tu dormais tranquille, et maintenant tu te caches comme un voleur de grand chemin.

— Si c'était à refaire !.....

— Tu te repens ? Si le roi te pardonnait, resterais-tu fidèle à ton drapeau ?

— Je le jure, foi de vieux soldat.

— Je reçois ton serment et j'y compte. Je demanderai ta grâce au roi ; s'il te faut une caution, le duc de Berri t'en servira.

— Le duc de Berri !

— Georges, » dit tout bas le prince au garde qui l'accompagnait, « conduis ces deux hommes au rendez-vous, fais-les manger et ne leur dis pas qui je suis. »

En même temps, il s'éloigne au galop.

Le rendez-vous général était à l'étang de la Tour, où un riche pavillon magnifiquement décoré avait été préparé pour le roi et la famille royale. Madame la duchesse de Berri était arrivée en calèche, le roi, les princes, la cour

étaient présents, et déjà les fanfares joyeuses des cors se mêlaient aux aboiements de la meute impatiente d'entrer en chasse. Le roi allait donner le signal d'attaquer lorsque M. le duc de Berri s'avança, et lui dit :

« Le roi veut-il me permettre de lui demander une grâce ? »

Alors, sur un signe du prince, Georges amena les deux déserteurs, qui, reconnaissant le duc de Berri pour le garde-chasse de la forêt, se jetèrent à ses pieds.

« Mes amis, leur dit-il, c'est au roi qu'il faut demander votre grâce, car seul il peut vous l'accorder. Mais je vous ai promis ce matin que le duc de Berri se porterait garant de votre fidélité à venir, je tiendrai ma parole. Le roi veut-il de ma caution ?

— Je l'accepte, et pour vous prouver que je la crois bonne, je veux que ces deux hommes soient admis dans ma garde. Maintenant, messieurs, attaquons. »

Les cris de *vive le roi* éclatèrent de toutes parts; le duc de Berri était radieux, la duchesse tout émue, et le roi heureux et satisfait. La chasse ne réussit point ce jour-là. Le cerf,

d'abord bien lancé, finit par mettre la meute en défaut. Aussi le roi, avec cette malice spirituelle qui lui était propre, dit pendant le dîner aux veneurs : « Toujours est-il que vous ne m'avez rien amené. Le duc de Berri s'entend mieux en chasse que vous tous! »

On eût dit vraiment que la chasse portait bonheur au prince. C'est encore en se livrant à ce délassement qu'il fut assez heureux pour sauver la vie d'un enfant. Le prince chassait donc le daim dans les bois de Meudon ; et la duchesse à qui son état de grossesse avancée ne permettait plus de le suivre, s'était rendue en calèche à Sèvres pour l'attendre. Le daim lancé avec habileté était venu tomber presqu'à l'endroit où se trouvait madame la duchesse de Berri, lorsque la meute lâchée tout à coup, renversa en se précipitant, un jeune garçon qui portait dans ses bras un enfant de trois mois. Le danger était grand au milieu de cette meute furieuse; la vie de l'enfant était en péril. Le duc de Berri se jeta au milieu des chiens, ramassa l'enfant, et le remit sain et sauf dans les bras de ses parents.

On a dit que le duc et la jeune duchesse ai-

maient les arts; cependant les plaisirs passaient après les devoirs, les arts après les pauvres. On leur proposait quelques tableaux de l'école hollandaise. « J'ai réfléchi à votre proposition » écrivit M. le duc de Berri à M. Despalières, consul général de France à Anvers, « et j'ajourne l'emplette. Dans un temps où mes pauvres appellent ma sollicitude, je me reprocherais d'acheter si cher un plaisir dont je peux me passer. »

Quand les indigents n'absorbaient point les revenus des habitants de l'Élysée, une de leurs plus douces jouissances était de satisfaire ce goût si noble et si élevé que la jeune princesse avait puisé dans sa première patrie, et que le prince en avait rapporté. Dans la composition de leur galerie on reconnaissait un cœur royal à côté d'une âme d'artiste; mais nulle part on n'y apercevait ces calculs avares du brocanteur qui déshonorent les princes. M. le duc et madame la duchesse de Berri protégeaient les arts, ils n'en trafiquaient point. A côté des chefs-d'œuvre des grands maîtres, on voyait souvent dans leurs palais des ébauches imparfaites au milieu desquelles perçait à

peine une promesse d'avenir. C'est que si le goût les avertissait de la médiocrité de l'œuvre, leur cœur leur disait aussi que les jeunes artistes sur lesquels s'étendait leur munificence, avaient besoin d'appui pour attendre leur talent. A ceux-là ils achetaient des compositions, fruit d'un génie consommé; ils payaient a ceux-ci des espérances.

M. le duc de Berri aimait à visiter les ateliers des grands maitres. Il se plaisait à les voir travailler et à ses éloges étaient mêlées de savantes critiques.

Madame la duchesse de Berri s'entourait aussi des peintres les plus habiles; elle dessinait le paysage; le prince la décida à quitter le crayon pour le pinceau, et, guidant ses premiers essais dans cet art difficile, pour augmenter l'émulation de son élève, il passait des heures entières à peindre auprès d'elle.

Ainsi s'écoulaient dans les tranquilles félicités de la vie intérieure, dans les jouissances des arts, et dans tous ces plaisirs de l'esprit si populaires en France, les premières années d'un mariage contracté sous d'heureux auspices. Cette confiance si entière, cette paix si

profonde, cette union si intime semblaient assurer le bonheur des deux époux ; le présent leur souriait et l'avenir ne paraissait devoir leur apporter ni malheur ni péril.

Le cours de ces prospérités n'avait été interrompu que par des pertes d'enfants. Cet héritier que la duchesse de Berri devait donner à la race des Bourbons ne paraissait point. Deux fois déjà les espérances publiques avaient été trompées, quand Mademoiselle naquit. Le duc n'en aima pas moins la petite princesse. Il la confia, comme on sait, aux soins de madame la vicomtesse de Gontaut, et ce fut à cette occasion qu'il écrivit le billet suivant à M. le marquis de Gontaut :

« En confiant à la vicomtesse de Gontaut le » soin de ce que j'aurai de plus cher au » monde, j'ai cru lui donner une marque de » mon estime particulière, et j'ai saisi avec » empressement cette occasion de montrer à » tout ce qui porte le nom de Biron, combien » je compte sur un zèle et sur un dévouement » auxquels nous sommes accoutumés depuis » des siècles. »

Le 13 juillet 1817, madame la duchesse de

Berri était déjà accouchée d'une fille, qui ne vécut point. Elle se plaignait de n'avoir point donné un héritier au trône. « Ne vous désolez point, » lui dit son altesse royale ; « si c'était » un garçon, les méchants diraient qu'il n'est » pas à nous, tandis que personne ne nous dis- » putera cette chère petite fille. »

Le 13 septembre 1818, la princesse accoucha d'un garçon, qui mourut au bout de deux heures. Le prince remarqua involontairement cette date du 13 qui revenait avec une sorte de fatalité.

LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.

Intimité des diverses branches de la famille royale. — Monsieur. — Madame, duchesse d'Angoulême. — M. le duc d'Angoulême. — Anecdote sur l'inauguration de la statue de Henri IV. — M. le prince de Condé. — Sa vie retirée. — M. de Talleyrand en visite chez le prince de Condé. — Anecdote. — Affection du prince de Condé pour M. le duc de Berri. — Il avait été son ancien général. — Il meurt. — Mot de M. le duc de Berri en apprenant cette mort. — Legs du prince. — La famille d'Orléans. — Affection de madame la duchesse de Berri pour sa tante. — Coup d'œil sur la conduite de M. le duc d'Orléans depuis les Cent-Jours. — Anecdote sur M. le maréchal Soult et M. Boulay de la Meurthe. — Éloignement des royalistes pour le chef de la branche cadette. — Protection de la famille

royale. — La restitution de l'apanage est confirmée. — Procès et affaires litigieuses. — Le duc d'Orléans contre le duc de Bassano. — Intimité de l'Élysée et du Palais-Royal. — Madame la duchesse de Berri rencontre lord Bentick chez sa tante. — Démarches pour faire de M. le duc d'Orléans une altesse royale. — Refus du roi. — Motifs qui pouvaient justifier les démarches de madame la duchesse de Berri. — Motifs qui pouvaient expliquer le refus du roi. — M. le duc d'Orléans aux Tuileries. — M. le duc d'Orléans au Palais-Royal. — Phrase remarquable d'un discours de M. Laffitte. — Ses liaisons avec le duc d'Orléans remontent aux Cent-Jours. — Les soupçons des Tuileries ne pénètrent point à l'Élysée. — Tendresse de M. le duc et de madame la duchesse de Berri pour les enfants de M. le duc d'Orléans. — Mot remarquable de ce dernier. — Paroles de monseigneur le duc de Berri.

On a vu jusqu'ici la vie intérieure de monseigneur le duc et de madame la duchesse de Berri, leur vie de l'Élysée, étrangère à l'étiquette, éloignée des pompes et des grandeurs des Tuileries, remplie par les arts, les lettres, le bonheur domestique et la bienfaisance. Cette existence plaisait aux deux époux. Monseigneur le duc de Berri aimait à courir les

aventures de la charité. Travaillant à éteindre les incendies, intervenant dans les accidents périlleux, il était continuellement mêlé aux classes populaires. C'est ainsi qu'un jour où il revenait d'une promenade, suivi d'un seul aide-de-camp, il aperçut, sur le quai qui longe l'île Saint-Louis, des charbonniers retenant un de leurs camarades qui faisait des efforts pour leur échapper et se jeter dans la Seine. Le prince, entrant en conversation avec ces braves gens, apprit que le charbonnier était un père de famille réduit au désespoir par la perte d'une somme de quatre cents francs. Alors, fendant la foule, il arriva, non sans peine, jusqu'à ce malheureux, et, après une longue résistance de sa part, il obtint de lui la promesse de différer l'exécution de son dessein pendant quelques moments encore. L'aide-de-camp courut à l'Élysée, et rapporta les quatre cents francs. Quelques charbonniers l'ayant suivi par curiosité, tous apprirent alors quel était celui qui venait de sauver leur camarade. Nous retrouverons plus tard leur reconnaissance.

Ce penchant pour la vie privée n'empêchait

pas que monseigneur le duc et madame la duchesse de Berri ne vécussent dans une grande intimité avec le reste de la famille royale.

Elle se composait alors, comme on sait, de Monsieur, comte d'Artois; de monseigneur le duc et de madame la duchesse d'Angoulême, de la branche d'Orléans et de la branche de Condé.

Monsieur avait pour la jeune duchesse les sentiments d'un père. Ce prince si gracieux et d'un esprit si français appréciait les grâces et la vivacité spirituelle du caractère de sa belle-fille. Le pavillon Marsan, qu'il occupait, était souvent visité par les deux habitants de l'Élysée.

Madame la duchesse d'Angoulême, qu'on ne pouvait voir sans émotion, tant il y avait de hautes infortunes noblement supportées écrites sur sa fière et mélancolique figure, avait accueilli avec une touchante amitié sa jeune belle-sœur. Il y avait une trop grande union entre monseigneur le duc d'Angoulême et monseigneur le duc de Berri, pour que les sentiments de la princesse à l'égard de sa belle-sœur ne fussent point partagés par le prince son mari. Toute cette noble famille vivait dans

l'intimité la plus parfaite. On cessait dans l'intérieur d'être prince, pour n'être que père, fils et frère. Cette familiarité transpirait même quelquefois en public. Le jour de l'inauguration de Henri IV sur le Pont-Neuf, un accident arrêta, dans l'avenue de Marigny, le char sur lequel était portée la statue. Monseigneur le duc de Berri, qui était sur la terrasse de l'Élysée, aperçut Monsieur et monseigneur le duc d'Angoulême dans leur carrosse. Alors il descendit tel qu'il était, en habit bleu, tête nue et sans ordres. Il eut de la peine à passer, parce qu'on ne le reconnaissait pas. Enfin, quelqu'un l'ayant nommé, les rangs de la foule s'ouvrirent devant lui, et le prince traversa l'allée en disant avec une familiarité qui plut à tout le monde: « Je vous demande pardon, mes amis; c'est mon père et mon frère qui m'appellent. »

Monseigneur le prince de Condé vivait fort retiré, ainsi que son fils, monseigneur le duc de Bourbon; il paraissait très-rarement à la cour. Depuis l'assassinat du duc d'Enghien, une tristesse profonde pesait sur le chef de cette glorieuse branche de la maison royale, et le fardeau des années, joint à cette longue

douleur, avait produit sur son altesse un accablement dont elle ne sortait qu'à de rares intervalles. Il semblait que cette haute intelligence, sans être complétement éteinte, se fût retirée en elle-même. Cette vie si pure et si belle, cette vie droite comme la lame d'une épée, évitait le contact de ces grands noms souillés que le malheur des temps voulait qu'on rencontrât partout. Elle s'isolait pour finir comme elle avait commencé, sans reproche et sans tache. On eût dit que, lisant dans l'avenir et jetant un long regard sur le passé, le dernier des Condé pleurait sur un nom que personne ne devait porter après lui, et que, se plaçant entre le souvenir de l'agonie des fossés de Vincennes et la prévision de l'agonie de la sinistre alcôve de Saint-Leu, l'illustre vieillard conduisait le deuil de sa race.

Une fois sa vénérable solitude fut troublée par un personnage dont la présence pouvait le surprendre : M. le prince de Talleyrand vint faire sa cour à monseigneur le prince de Condé. C'était, comme on le dit dans le temps, la ligne courbe en visite chez la ligne droite. Alors, soit par une de ces confusions suite du

grand âge de son altesse, soit par une de ces vivacités militaires qui reparaissaient quelquefois dans son caractère et dans ses paroles, elle prit ou feignit de prendre M. le prince de Talleyrand pour l'oncle de celui-ci, grand aumônier de France, et à cette époque archevêque de Reims, homme vénérable pour lequel le prince de Condé avait une affection toute particulière.

» Monsieur l'archevêque, dit ce dernier, venez me voir le plus souvent que vous pourrez; je serai toujours heureux de vous recevoir. Mais, de grâce, ne m'amenez jamais votre neveu, l'évêque d'Autun.

—Maintenant que votre altesse sérénissime m'a fait connaître ses sentiments, répondit avec son inaltérable sang-froid l'ancien évêque d'Autun, je puis lui promettre que le prince de Talleyrand ne se présentera pas devant elle.»

Mais cette solitude, que monseigneur le prince de Condé savait rendre inaccessible, se plaisait à être visitée par monseigneur le duc et madame la duchesse de Berri. Le prince de Condé avait toujours eu pour monseigneur le duc de Berri une affection paternelle. Cet

attachement remontait à l'époque de l'émigration et aux campagnes de l'armée des princes. Là il s'était passé de nobles et grandes choses; dans chaque bataille le nom français avait été illustré, des deux côtés, par de beaux faits d'armes; et les enfants de la France, combattant pour le sol, cette patrie matérielle, ou pour un principe, cette patrie morale qu'on emporte avec soi sur la terre étrangère, avaient prouvé que le courage national suffisait à défrayer de gloire deux causes et deux drapeaux. Pendant ces campagnes, où les généraux de l'armée royale rendaient hommage aux talents des généraux de la république, et où les généraux de la république rendaient hommage aux talents des généraux de l'armée royale, monseigneur le duc de Berri était devenu le frère d'armes de monseigneur le duc d'Enghien. Le prince de Condé avait conservé un doux et mélancolique souvenir de cette amitié, qui avait commencé sous la tente pour ne finir qu'avec la vie de son petit-fils. C'était lui qu'il croyait encore aimer dans la personne d'un prince qui avait avec lui tant de rapports de caractère et de courage,

sans parler de la funèbre ressemblance qu'une destinée fatale devait mettre entre leur fin. Il se rappelait cette vivacité guerrière qui allait toujours en avant, cette fierté de Bourbon qui ne se montrait que dans un jour de bataille pour se faire donner la place qui lui appartenait, la première, la plus voisine du péril; ce caractère français qui inspirait au jeune duc de Berri des billets à la Henri IV, tels que celui-ci, par exemple, dans lequel il annonçait la reprise des hostilités: « La guerre va recommencer; nous en serons, nous autres princes. Il faut espérer, pour l'honneur du corps, que quelqu'un de nous s'y fera tuer. »

Il y avait donc de fréquents rapports entre le prince de Condé et les augustes habitants de l'Élysée. Malheureusement ces rapports ne durèrent que peu de temps. Vers le commencement de l'année 1816, le prince, qui s'était retiré, comme le plus illustre de ses ancêtres à Chantilly, pour y abriter ses derniers jours dans un petit pavillon resté seul debout au milieu des ruines de cette magnifique demeure, sentit ses forces diminuer de plus en plus. Enfin, le jour de la Pentecôte, il remplit ses

devoirs de chrétien sur son lit de mort, comme jadis il remplissait ses devoirs de soldat sur le champ de bataille. Ses anciens et intrépides compagnons l'entouraient encore dans cette dernière journée. Illustres débris de cette petite armée de Condé qui grandissait au feu, ils venaient la représenter auprès du lit de mort de leur ancien général. Un des derniers mots que le mourant prononça était digne de clore les destinées d'une si belliqueuse race : « — Où est la guerre? En avant. » Puis on l'entendit murmurer d'une voix sourde et basse le symbole de la foi des chrétiens, qu'il n'acheva pas. La victoire devait avoir l'avant-dernière pensée d'un Condé, comme Dieu devait avoir la dernière.

En apprenant la mort de M. le prince de Condé, le roi Louis XVIII répondit au grand-maître des cérémonies qui lui demandait comment il voulait que le prince fût inhumé : — « Comme Duguesclin et Turenne. » M. le duc de Berri, qui ressentit vivement cette perte, s'écria : — « Nous avons perdu notre vieux » drapeau blanc. »

Le prince de Condé lui avait légué un bel

et grand héritage, un héritage digne du testateur et que l'héritier n'eût point échangé contre la succession qui fut recueillie plus tard par une autre branche de la maison royale. M. le duc de Berri remplaça son ancien général dans la présidence de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis. Le prince de Condé ne crut pas pouvoir, en mourant, donner une meilleure marque de son souvenir à ses anciens compagnons d'armes que de prier son altesse royale de leur servir de protecteur auprès du roi. Le duc était à la tête de plusieurs établissements de ce genre, et la princesse sa femme, se conformant à ses exemples, se plaisait à être de son côté le centre de toutes les œuvres d'humanité et de bienfaisance : de sorte que, comme le disait un vénérable prélat, l'Élysée devenait de jour en jour la capitale du royaume de la charité.

Madame la duchesse de Berri avait retrouvé à Paris, dans la branche cadette de la famille royale, des parents qui lui avaient été chers en Sicile, et sa jeunesse avait été fidèle aux affections de son enfance. On a vu comment M. le duc d'Orléans était rentré en France lors

de la première restauration, comment la générosité royale lui avait restitué ses riches apanages, et avec quelle vivacité de reconnaissance son altesse sérénissime avait accueilli de si grands bienfaits. On a vu de même qu'elle était parti avec *Monsieur*, lors des Cent-Jours, pour aller prendre le commandement d'un corps d'armée. Bientôt après, le duc d'Orléans avait quitté la France, comme le reste de la famille royale. Il s'était alors réfugié en Angleterre, et la branche ainée conçut quelques ombrages des démarches qu'il faisait, disait-on, auprès du cabinet de Saint-James. De sourdes rumeurs s'étaient propagées à ce sujet. Les choses en étaient même arrivées au point que le duc de Dalmatie écrivit de Lyon à Napoléon pendant les Cent-Jours, afin de le prévenir que le nom d'Orléans était dans la bouche de la plupart des généraux et des chefs. Le bruit de ces manœuvres vint même retentir à la tribune. Dans la séance du 25 juin, au moment où il était question de nommer un héritier à Napoléon, M. Boulay de la Meurthe disait : « Nous sommes entourés de factieux, » d'intrigants, qui voudraient réussir à faire

» déclarer le trône vacant afin d'y placer les » Bourbons. Il existe une faction d'Orléans. » Mais il est douteux que le duc d'Orléans » voulût accepter la couronne; ou, s'il l'ac- » ceptait, ce ne serait que pour la rendre à » Louis XVIII. »

On voit que M. Boulay de la Meurthe ne jugeait pas moins favorablement son altesse sérénissime que M. le duc de Wellington ne l'avait jugée. Un fait avait contribué peut-être à former cette double opinion. M. le duc d'Orléans, vivement pressé par les cabinets alliés de s'expliquer sur ses intentions, avait répondu, sans doute en ne cédant qu'à la voix de son cœur, de manière à justifier et l'éloge que M. le duc de Wellington fit, quelques semaines plus tard, de sa loyale soumission à son roi légitime, et les soupçons de fidélité que M. Boulay de la Meurthe faisait planer à la même époque sur sa personne.

Cependant ces nuages n'étaient point encore entièrement dissipés lors de la seconde restauration. On ne peut le dissimuler, les hommes les plus dévoués à la maison de Bourbon voyaient avec peu de faveur son altesse séréni ssime

Son nom rappelait de si tristes et de si sanglants souvenirs ! En vain le roi avait étendu son pardon entre le jeune prince repentant et la honte paternelle. Les serviteurs les plus fidèles, les amis les plus sincères de la branche aînée, préparés à toutes les obéissances, désobéissaient presque à la volonté royale quand il s'agissait de M. le duc d'Orléans.

Avant la restauration même, on avait vu les émigrés marquer d'une manière non équivoque l'éloignement qu'ils portaient au nom et à quelques antécédents du prince ; et un soir, à Londres, dans le foyer d'un théâtre, il avait fallu, pour éviter des scènes désagréables, que M. le duc de Berri prît le bras de son cousin d'Orléans, en disantd'un ton sévère à ceux qui l'entouraient : « Y a-t-il ici quelqu'un qui soit plus » difficile que le duc de Berri ? »

M. le duc d'Orléans retrouva lors de la seconde restauration cette affectueuse protection de la famille royale qui l'avait déjà défendu contre les ressentiments de l'exil. A son arrivée d'Angleterre il eut une longue audience de Louis XVIII. Là, il repoussa avec une indignation qui ressemblait à de la colère la pensée

de cette usurpation que les partis avaient osé lui attribuer après les Cent-Jours. Ses protestations furent si vives et si énergiques que Louis XVIII, qui était moins bien disposé en sa faveur que les princes de sa famille, lui dit cependant avec bonté : « Mon cousin, vous êtes le plus rapproché du trône après Berri, vous avez plus de chances par le droit que par l'usurpation. Je crois à votre bon esprit ainsi qu'à votre bon cœur, je suis tranquille. » A ces bienveillantes paroles, le roi ajouta un acte qui parut toucher aussi vivement son altesse sérénissime. Il lui confirma la restitution de l'ancien apanage d'Orléans, qui avait fait retour à l'état. Cependant cette restitution resta l'effet d'une ordonnance. Malgré toutes les démarches qu'on tenta auprès du vieux roi, il refusa toujours de faire sanctionner par une loi cet acte de pure et simple volonté.

M. le duc d'Orléans, tout en regrettant de n'avoir pas réussi à obtenir qu'au mérite d'être immense le bienfait joignît celui d'être irrévocable, s'empressa d'entrer en jouissance de la fortune colossale qui lui était rendue. On le vit alors déployer cette activité infatigable et

ce goût prononcé pour la propriété qui avaient déjà marqué, d'une manière brillante, la négociation qu'il suivit, lors de l'affaire de la dot de madame la duchesse d'Orléans, auprès du parlement de Sicile.

Au moment où la paix commençait à régner pour tout le monde, son altesse entrait en campagne. Il ne s'agissait point, il est vrai, d'une de ces guerres où le canon tonne, où les épées sont tirées, et où la victoire doit prononcer entre deux drapeaux. C'était le palais de justice qui était le champ de bataille. Le Palais-Royal était devenu le quartier-général des opérations judiciaires du prince, et s'étendant avec ses vastes domaines, elles s'agrandissaient chaque jour. Il s'était formé, avec une habileté consommée, un conseil du contentieux, et, entouré de ce savant état-major, composé des plus habiles jurisconsultes de la France, il poursuivait un nombre considérable de procès, qui jetèrent l'alarme parmi les acquéreurs des biens nationaux.

Fallait-il attribuer cette conduite du prince au seul désir d'arrondir ses vastes domaines, ou bien, par une arrière-pensée politique, son

altesse se trouvait-elle heureuse de donner une garantie au roi Louis XVIII, tout en se donnant à elle-même de nouveaux biens ?

Toujours est-il que bientôt toutes ces escarmouches judiciaires aboutirent à une affaire générale. On peut appeler de ce nom le procès que M. le duc d'Orléans intenta à M. le duc de Bassano, relativement à des actions de canaux provenant de l'apanage d'Orléans et que Napoléon avait données en 1815 en dépôt et gage à son ancien ministre, M. Maret. On vit M. le duc d'Orléans revendiquer ces actions, un peu sans doute dans l'intérêt de sa fortune, mais bien plus encore dans l'intérêt de ses principes. « Car, répétait-il avec une force de logique incomparable, un gouvernement de fait, un gouvernement illégitime n'avait pu transmettre ces actions légalement. »

Lors de son mariage, madame la duchesse de Berri trouva le duc d'Orléans livré à ces préoccupations judiciaires. La jeune princesse avait toujours ressenti une vive affection pour la duchesse d'Orléans sa tante. Son arrivée établit entre la branche aînée et la branche cadette des rapports plus fréquents et une inti-

mité plus grande. Elle aimait à se rendre sans étiquette et sans suite au Palais-Royal, et les habitants du Palais-Royal se montraient continuellement à l'Élysée.

Ce fut dans une de ces visites inattendues, par lesquelles madame la duchesse de Berri se plaisait à surprendre sa tante d'Orléans, qu'eut lieu un fait où le caractère de la jeune princesse, qu'on avait jugé jusque-là légère et naïve, se dessina avec une fierté et une énergie que personne ne lui avait soupçonnées.

Madame la duchesse de Berri s'était rendue au Palais-Royal. Suivant son habitude, elle ne voulut point être annoncée, et entra chez sa tante, sur les pas de l'huissier qui la précédait. Mais arrivée sur le seuil, elle aperçut lord Bentick assis devant la duchesse d'Orléans et conversant avec cette princesse, qui paraissait lui faire le plus bienveillant accueil. A cet aspect, le souvenir de cette triste journée où elle avait vu son aïeule bannie de la Sicile par cet arrogant étranger se retraça à la pensée de madame la duchesse de Berri. Elle recula vivement en arrière, et sortit du Palais-Royal sans avoir dit une seule parole à sa tante. Le

lendemain madame la duchesse d'Orléans s'empressa de se rendre à l'Élysée pour savoir quel motif avait pu causer le départ si brusque de son altesse royale. Alors madame la duchesse de Berri lui dit : « Je n'ai pu vous voir de sang-froid faire un si bon accueil à un homme que je regarde comme le meurtrier de votre mère. »

Cependant ce fait n'altéra en rien les rapports d'intimité qui unissaient la nièce et la tante, et bientôt madame la duchesse de Berri en donna la preuve à la maison d'Orléans en se mêlant d'une affaire qui intéressait singulièrement le chef de la branche cadette.

Comme fille de roi madame la duchesse d'Orléans portait le titre d'altesse royale; M. le duc d'Orléans n'avait, comme fils de prince du sang et prince du sang lui-même, que le titre d'altesse sérénissime. L'étiquette voulait donc que dans les cérémonies politiques sa femme passât la première. Cette inégalité paraissait insupportable à M. le duc d'Orléans. Il s'en plaignait chaque fois que l'occasion s'en présentait, et il témoignait que toute l'ambition qu'il pouvait avoir serait satisfaite,

le jour où, par un acte de bonté et de courtoisie de la branche aînée, ce beau titre d'altesse royale précéderait le nom du chef de la branche cadette. Madame la duchesse de Berri, plus à portée de connaître la vivacité du désir de son oncle à cet égard, puisque les relations étaient plus intimes et plus fréquentes entre l'Élysée et le Palais-Royal qu'entre le Palais-Royal et les Tuileries, organisa dans la famille royale une sorte de conspiration bienveillante pour obtenir du roi ce titre si désiré par le duc d'Orléans. Mais le refus de Louis XVIII fut positif et inflexible. « Le duc d'Orléans est assez près du trône, répondit-il à toutes les sollicitations; je dois à mes neveux de ne pas l'en rapprocher davantage. »

Y avait-il dans la conduite de M. le duc d'Orléans quelque chose qui justifiât cette inflexibilité du roi Louis XVIII, résistant aux prières d'une partie de la famille royale; ou bien cette conduite était-elle de nature à motiver ces sollicitations bienveillantes, et à marquer d'un caractère d'injustice ce refus opiniâtre, derrière lequel se cachait un soupçon? On peut résoudre affirmativement ces deux questions,

quoiqu'elles soient contradictoires. Tout dépend de celui des deux systèmes de conduite de M. le duc d'Orléans qu'on voudra examiner.

Lorsque M. le duc d'Orléans paraissait aux Tuileries, c'était toujours avec une émotion profonde qu'il exprimait ses sentiments de gratitude et de dévouement pour le roi. L'affection respectueuse qu'il portait à sa personne sacrée était un culte. Les démonstrations les plus vives lui paraissaient insuffisantes quand il s'agissait de faire éclater les sentiments qui remplissaient son cœur. Dans ces dîners de famille où l'on portait de royales santés, on admirait l'effusion extraordinaire et la sensibilité expansive avec laquelle S. A. S. remplissait ce devoir. Le roi, *Monsieur*, *Madame*, madame la duchesse de Berri, étaient, chacun à leur tour, salués par ses toasts. M. le duc d'Orléans ne les portait-il pas tous dans son cœur ? C'est à peine si la loi rigide de l'étiquette pouvait tenir son enthousiasme dans le respect. Quelquefois le dévouement était le plus fort, et devançant le moment où il lui était permis de se manifester, on entendait dans ces occasions solennelles une voix sonore

retentir solitaire et rompre le silence par le cri de *vive le roi!* C'était celle de M. le duc d'Orléans.

A ces motifs déjà si puissants venait se joindre une considération politique.

M. le duc d'Orléans était un homme de sagesse et de prudence. Une longue et dure expérience lui avait appris ce qu'il en coûte aux princes qui se laissent tenter aux séductions de la démocratie. Que n'avaient point promis les hommes de 91 et 93 à son malheureux père? N'était-ce point par l'appât d'une couronne qu'ils l'avaient conduit, d'arrêt de mort en arrêt de mort, jusqu'à son propre échafaud? Pour arriver à ce fatal dénouement, combien ne lui avaient-ils pas fait traverser de crimes, et par quelles angoisses atroces, par quelle horrible agonie, la révolution de 93 avait-elle récompensé les prodigalités que le prince lui faisait depuis quatre ans avec la fortune de ses ancêtres; sans parler de cette journée du 21 janvier, où il lui fit d'épouvantables largesses avec le plus pur de leur sang? Le duc d'Orléans actuel ne pouvait point s'avancer sur le balcon de son palais, sans que ses yeux tombassent

sur la place où, par un raffinement de cruauté, on avait fait arrêter la fatale charrette qui portait son père, afin que les magnificences de son passé apparaissant aux désolations de son présent vinssent tourmenter encore ses souffrances et verser de nouvelles amertumes sur son agonie.

Vingt ans passés après ce sinistre événement, un homme qui avait promené ses malheurs et ses regrets de pays en pays, inconnu aux serviteurs de cette demeure, qu'il ne connaissait pas, s'était présenté au Palais-Royal, et s'agenouillant au bas du grand escalier, on l'avait vu toucher de ses lèvres les marches vers lesquelles il était penché. C'était le duc d'Orléans, qui, de retour enfin au lieu de sa naissance, baisait les dalles qu'avaient foulées ses ancêtres. Certes ce n'était pas lui qui voudrait maintenant compromettre la sécurité de cette restauration qui, rendant à chacun sa place, avait ouvert le Palais-Royal devant la branche cadette, en même temps que le château des Tuileries devant la branche aînée.

Il y avait sans aucun doute dans de pareilles considérations de quoi justifier l'empressement

de la famille royale à solliciter pour M. le duc d'Orléans le titre qui faisait l'objet de son ambition. Mais ceux qui approuvaient le refus du roi Louis XVIII avaient bien aussi à faire valoir quelques motifs qui ne manquaient pas d'une apparence de justesse.

Ils faisaient remarquer que les salons du Palais-Royal accueillaient toutes les personnes qui n'étaient point admises aux Tuileries, et que, par contre, les personnes qu'on voyait habituellement aux Tuileries ne se présentaient qu'à de rares intervalles au Palais-Royal. Ces deux résidences étaient comme les capitales opposées de deux royaumes différents.

Dans celle-là se groupaient tous ceux qui avaient donné des marques de fidélité et de dévouement aux principes monarchiques, les loyautés éprouvées, les vies pures et sans tache, les opinions monarchiques fortement arrêtées, tous les hommes enfin qui étaient fermement convaincus que les jeunes libertés de la France ne pouvaient subsister qu'en s'abritant sous le chêne séculaire de la monarchie.

Au Palais-Royal, au contraire, on voyait

affluer tous les débris des assemblées révolutionnaires, les noms de tous temps hostiles à la maison de Bourbon, ceux qui, après avoir acquis en la combattant leur célébrité politique, n'avaient point dissimulé leur répugnance en la voyant remonter sur le trône. Pour que ces hommes se fissent les hôtes habituels du Palais-Royal, ne fallait-il pas qu'ils y fussent bien reçus ? Pourquoi la demeure du premier prince du sang se remplissait-elle aussi des serviteurs de l'empire qui n'avaient point voulu se rallier à la branche aînée ?

N'y avait-il pas encore quelque arrière-pensée dans cette affectation avec laquelle il exhumait tous les souvenirs historiques de 89 à 92, pour occuper le pinceau de Vernet ? Il mettait en même temps la révolution dans sa galerie, et le personnel révolutionnaire dans ses salons. Tout personnage qui cesse d'être accueilli au château voyait s'ouvrir devant lui les portes du Palais-Royal. Sa faveur allait chercher les disgrâces. Quel attrait convoquait autour de lui les mécontentements de tous genres ? Pourquoi l'opposition était-elle toujours en majorité dans ses fêtes ?

On citait des faits à l'appui de ces observations. Quand M. Pasquier avait eu le tort de destituer M. Casimir Delavigne de ses modestes fonctions de bibliothécaire de la chancellerie, à cause de ses premières *Messéniennes*, qui n'étaient que l'honorable expression d'un sentiment de nationalité, Louis XVIII, qui blâma vivement cet acte à la fois injuste et impolitique, n'avait pu le réparer. M. le duc d'Orléans, avec un empressement où il semblait entrer un calcul, s'était hâté de prendre les devants. Le titre de bibliothécaire du Palais-Royal avait remplacé celui qui venait d'être enlevé au jeune poète. N'y avait-il pas là tout à la fois une censure publique des actes du gouvernement du roi, et une intention assez claire d'établir sa popularité sur les ruines de celle de la branche aînée ?

Quelque chose de plus grave encore. On comptait alors parmi les membres de la chambre des députés un homme dont l'influence était grande. Le commerce lui avait donné les richesses d'un roi. Il avait obtenu dans les derniers moments de l'empire la confiance de Napoléon. Toutes les notabilités des nuances

parlementaires les moins favorables à la branche aînée se groupaient autour de cette haute puissance financière. Il était en quelque sorte le chef de l'opposition de la chambre élective. Cet homme c'était M. Laffitte. La liaison de M. Laffitte avec M. le duc d'Orléans était connue. A l'époque même des Cent-Jours, le banquier avait rendu au premier prince du sang un service qui avait peut-être été l'origine des relations intimes qui, lors de la seconde restauration, s'établirent entre eux. Surpris comme tout le monde par la catastrophe du 20 mars, M. le duc d'Orléans avait été obligé de quitter précipitamment la France Toutes ses ressources disponibles dans ce moment se montaient à quinze ou seize cent mille francs de valeurs provenant de coupes de bois auxquelles le gouvernement impérial avait mis opposition. La négociation de ces valeurs, partout tentée, avait échoué partout. En vain M. le duc d'Orléans avait-il offert de consentir à perdre vingt pour cent sur le montant de la somme ; aucune maison de banque n'avait voulu courir la chance d'une affaire qui devenait désastreuse si la fortune se rangeait du côté de Napoléon.

Ce fut alors qu'un agent de son altesse sérénissime se présenta chez M. Laffitte, qui reçut au pair ces mêmes valeurs qu'on avait inutilement tenté de négocier à vingt pour cent de perte dans toutes les maisons de banque de la capitale.

Certes, d'après ce notable service et d'après l'accueil que M. le duc d'Orléans faisait au riche banquier de la Chaussée-d'Antin, on pouvait croire à leur amitié. Or, ce même M. Laffitte, si bien accueilli au Palais-Royal, avait jeté du haut de la tribune parlementaire une phrase qui avait eu un long retentissement dans la presse et qui avait produit une impression difficile à effacer. Le 10 février 1817, on discutait le projet de loi relatif aux finances; M. Laffitte, prenant la parole, attaqua violemment le ministère, et déclarant qu'il y avait des leçons dans l'histoire, il ajouta que l'expérience avait prouvé que les jeunes libertés ne pouvaient vivre à l'ombre de vieilles dynasties. « Les Anglais, s'écria-t-il, durent toutes » leurs franchises à la révolution qui transféra » la couronne sur la tête de Guillaume. »

Cette allusion, qui semblait assez claire par

elle-même, le devint plus encore quand M. de Richelieu, alors premier ministre, relevant avec une loyale indignation les paroles du député de la Seine, lui demanda si son intention avait été, oui ou non, de provoquer un mouvement en faveur du duc d'Orléans.

On ne peut le dissimuler, cet ensemble d'observations et ce concours de faits pouvaient donner une apparence de raison à l'inflexibilité des refus de sa majesté Louis XVIII lorsqu'on lui proposa d'accorder le titre d'altesse royale à M. le duc d'Orléans. Au moins les personnes qui n'étaient point entièrement favorables à son altesse sérénissime invoquaient-elles ce faisceau de circonstances pour accréditer leur défiance et justifier leurs insinuations.

Mais ce n'est point à l'Élysée que ces personnes étaient admises à exprimer leurs soupçons à l'égard du prince. C'eût été offenser M. le duc et surtout madame la duchesse de Berri que d'élever le moindre doute sur la loyauté et la fidélité de la famille d'Orléans. Elle savait quel langage lui parlait sa tante bien-aimée. Elle avait été souvent émue de l'enthousiasme plein de tendresse, c'est le mot,

avec lequel le duc d'Orléans lui-même s'exprimait sur le roi et la famille royale. Combien de fois son château de Rosny, sous les grands ombrages duquel elle aimait tant à recevoir les nobles habitants du Palais-Royal, fut témoin de ces épanchements! Madame la duchesse de Berri aimait à s'entourer des jeunes enfants de sa tante; il n'y avait point de place dans son cœur pour l'envie. Le duc de Berri partageait sous ce point de vue tous ses sentiments.

Dans l'année 1818, la naissance d'un prince suivie deux heures après de sa mort avait mis l'Élysée en deuil. Peu de jours après cette perte, M. le duc de Berri rendit une visite à M. le duc d'Orléans. Celui-ci était dans son cabinet avec le jeune duc de Chartres. En voyant entrer son altesse royale, il fit un mouvement comme pour éloigner son fils, craignant sans doute que le spectacle de ses prospérités de famille ne redoublât l'amertume des regrets de son royal cousin, et que cette santé si florissante ne rappelât ce berceau resté vide, et dans lequel la branche aînée avait eu une espérance d'avenir qui n'avait duré que deux heures. Mais

M. le duc de Berri retint doucement le jeune prince. C'était son favori et celui de sa femme, et il était toujours le bienvenu à l'Élysée. Alors attirant l'enfant plus près encore, il dit en lui souriant avec une affectueuse mélancolie : « Voilà un beau garçon qui a peut-être devant » lui une haute fortune. Ma femme peut ne » plus me donner d'enfants ou ne me donner » que des filles ; alors la couronne passera à » votre fils. »

A ces mots le duc d'Orléans répondit avec une vive émotion :

« Du moins, monseigneur, si un jour il ob- » tenait la couronne, ce serait vous qui la lui » donneriez en qualité de second père; car » vous êtes plus jeune que moi, et mon fils » tiendrait tout de vos bontés. »

Lorsque, l'année suivante, *Mademoiselle* naquit, l'intimité des deux familles se resserra encore. Déjà l'on faisait des projets pour son avenir, que la pensée de ses parents unissait à celui de M. le duc de Chartres. Cette espérance lointaine était accueillie avec toutes les marques de la plus vive gratitude par la maison d'Orléans. Ainsi le sang de la branche aînée se

mêlerait à celui de la branche cadette ; M. le duc de Chartres, si la destinée voulait qu'il fût roi, ferait monter avec lui sur le trône le dernier rejeton de la famille de Louis XIV, et, dans le cas contraire, Mademoiselle donnerait la seconde place du royaume à l'héritier de la maison d'Orléans.

Ces espérances, qui reposaient sur un berceau, ajoutaient à l'union des deux familles, et rien n'était comparable aux rapports d'amitié et de bienveillance qui semblaient unir, à l'époque où nous touchons, le Palais-Royal et l'Élysée.

LIVRE HUITIÈME.

LIVRE HUITIÈME.

Situation politique de la France au commencement de l'année 1820. — Les hommes et les choses. — Les intérêts nouveaux et les passions révolutionnaires. — Politique de M. Decazes. — Effets de cette politique. — Perturbation des esprits. — Élections menaçantes. — Symptômes inquiétants. — M. le duc de Berri reçoit des lettres anonymes. — Ses pressentiments. — Leurs altesses royales au bal de M. de Greyffulh. — Nuit du 13 février. — Le duc et la duchesse dans la loge de la famille d'Orléans. — La duchesse se retire. — Elle est conduite jusqu'à son carrosse par son mari. — Assassinat du prince. — Sa longue agonie. — Ses dernières paroles. — Sa mort.

On était dans l'année 1820. Les esprits étaient profondément émus ; les passions grondaient

ardentes et implacables ; il y avait des inquiétudes dans le présent, des menaces dans l'avenir.

Cette situation difficile était la conséquence des éléments de perturbation que contenait la société française, et de la politique suivie par les hommes qui occupaient le pouvoir.

Quand une révolution a travaillé longtemps un pays, si elle disparaît quelquefois de la surface, elle laisse son germe profondément enfoui dans le sol. C'est ce qui était arrivé en France aux opinions révolutionnaires. Lorsque la restauration s'effectua, elles s'effacèrent, mais elles ne cessèrent point d'exister. Il y avait encore dans cette vaste population quelques-unes de ces âmes atroces, que la crise de 93 avait vu se produire avec une effroyable énergie; car jamais une époque n'est entièrement close; lors même qu'elle semble avoir quitté à jamais la scène, elle laisse toujours quelqu'un derrière elle pour la représenter. A ces fougueuses passions il faut ajouter les intérêts révolutionnaires créés par la vente des biens nationaux ; quoique la Charte eût consacré leur titre, les propriétaires craignaient qu'il ne fût remis en question. La loi était en

leur faveur, mais ils savaient que la loi peut changer. Ils étaient donc naturellement disposés à mettre des obstacles à l'affermissement de la maison de Bourbon. Ils voulaient la royauté impuissante, pour qu'elle ne pût rien contre eux.

Ces obstacles, tout grands qu'ils fussent, n'étaient point insurmontables. Il n'était pas impossible de rassurer peu à peu les nouveaux intérêts alarmés, et d'éteindre les passions mauvaises qui fermentaient dans le sol. Mais rien de cela n'arriva à cause du système politique qu'on appliqua à cette situation déjà si difficile.

Le pouvoir était dans ce moment confié aux mains d'un jeune ministre que la bienveillance marquée de Louis XVIII avait élevé au premier poste de l'état. M. Decazes avait pris auprès du roi la place que remplissait M. de Blacas. Sa fortune avait été prompte et grande.

Il était arrivé à l'âge où d'ordinaire on part, et la faveur royale comblant toutes les distances avait rapproché, en peu d'instants, son obscurité des honneurs, son inexpérience du pouvoir.

Dans ce poste important M. Decazes fut

l'instrument d'un système dont il se crut l'inventeur. On lui répéta que son ministère n'avait rien à craindre de la révolution; car ce n'était point du sein des opinions de gauche qu'il pouvait voir sortir l'héritier de sa puissance. « Les royalistes avaient la force et l'insolence du nombre. Ils lui feraient payer » cher leur concours. Indépendants de lui, » ils le forceraient à dépendre de leurs caprices. Les hommes de gauche au contraire » seraient accommodants et dociles pour qui » les relèverait de terre. Il vaut mieux s'appuyer sur le bras d'un protégé que sur » celui d'un protecteur. »

Les hommes qui parlaient ainsi à M. Decazes, étaient ceux qui avaient tenu les affaires, soit pendant la révolution, soit pendant l'empire. Ils craignaient que la restauration, devenant trop forte, ne leur échappât. Ils voulaient donc que la révolution conservât de la vie en France. Ils en avaient besoin comme d'un épouvantail pour contraindre la royauté à respecter leurs positions; comme d'un brûlot pour faire sauter le trône, si le trône échappait complétement à leur influence.

Alors commença cette politique dont les conséquences devaient être si déplorables. On vit les amis du roi ennemis du ministère, et le ministère prit peu à peu pour amis les ennemis du roi. Cela eut des suites incalculables. Les masses durent penser qu'il fallait que les projets prêtés aux hommes monarchiques par la calomnie de leurs adversaires, fussent réels pour que le prince les éloignât de sa faveur et de ses conseils. D'un autre côté, les révolutionnaires, appuyés par un ministère royal, purent lever la tête. Ils cessèrent d'effrayer quand ils furent présentés au pays par la main qui tenait le pouvoir. Comment croire que l'homme d'état qui jouissait de la haute confiance du trône, pût marcher avec des hommes qui eussent été ses ennemis? Alors s'établit une confusion qui devait être fatale; la confusion des intérêts nouveaux qui voulaient seulement exister, et des haines révolutionnaires qui voulaient tuer la monarchie. Celles-ci, qui n'avaient pour elles ni le nombre ni la force, se cachèrent désormais derrière ceux-là et parvinrent à les alarmer. De sorte que par la suite ces intérêts attaquèrent en croyant

se défendre, et s'enrôlèrent sous le drapeau des passions politiques, sans savoir où on les conduirait.

En vain dirait-on que la royauté, étant représentée par son ministère, ne devait point être exposée aux soupçons et aux ressentiments qu'on excitait contre les royalistes. Il y avait un instinct profond qui avertissait tout le monde que par une pente inévitable la royauté reviendrait tôt ou tard à ses amis naturels. On cherchait donc à l'affaiblir pour ne la leur céder qu'impuissante et désarmée, et le poids des soupçons et des défiances que le ministère jetait sur les hommes monarchiques remontait vers le trône, parce que chacun savait qu'un jour viendrait où le trône s'appuierait sur eux.

Cependant la révolution, ainsi favorisée par M. Decazes, avait fait de rapides progrès, des progrès si rapides qu'une partie du conseil s'en était alarmée. L'urne électorale laissait sortir des noms effrayants. Les pamphlets les plus violents circulaient dans le public et allaient nourrir les haines et enflammer les colères. Le loyal duc de Richelieu, à la parole

duquel la France devait l'évacuation de son territoire, et M. Lainé, le puissant orateur, s'étaient depuis longtemps retirés après avoir en vain demandé qu'on s'arrêtât sur la pente où l'on était entraîné avec une menaçante rapidité.

M. Decazes resté seul, avait continué à suivre son système. De jour en jour les passions devenaient plus furieuses, et le péril plus grand. L'indignation royaliste et la fureur révolutionnaire s'excitaient l'une l'autre; c'étaient comme deux grands incendies qui se jetaient mutuellement des flammes.

Les choses finirent cependant par aller si loin, que les yeux de M. Decazes lui-même commencèrent à s'ouvrir. Les colléges électoraux lui envoyèrent le régicide Grégoire, et, ce qui le frappa plus encore peut-être, M. Benjamin Constant, servant d'interprète à la révolution qui, après avoir grandi à l'ombre de l'alliance du jeune ministre, songeait à sortir de tutelle, publia un écrit dans lequel il annonçait avec toute la naïveté de l'ingratitude politique, que le temps des services et de la puissance de M. Decazes était passé, et qu'il

devait songer à la retraite puisque l'on n'avait plus besoin de lui.

Alarmé par ces symptômes, M. Decazes, au moment dont il s'agit, voulait, de concert avec les doctrinaires, remanier la loi électorale dans le but d'amoindrir en même temps l'influence des royalistes, qui continuaient à l'attaquer avec une vivacité extrême; et celle des révolutionnaires, qui commençaient à l'épouvanter. Il s'agissait d'éloigner l'élection des deux points opposés de la circonférence, pour la rapprocher du centre. Dernière illusion des hommes d'état à qui le présent échappe, et qui tombent en faisant des lois pour dominer l'avenir.

Cependant M. Decazes avait avoué dans le discours du trône qu'une inquiétude vague, mais réelle, régnait en France. La perturbation des esprits commençait à répandre partout l'alarme, et la paix de l'Élysée-Bourbon en avait été elle-même troublée. L'époque tournait aux révolutions. Ne venait-on pas de voir l'armée espagnole se soulever, et cette insurrection militaire envahir, de proche en proche, tout le pays? Les esprits étaient attentifs; il

semblait que la situation couvât quelque grave événement que personne ne voyait encore, mais dont tout le monde sentait la présence fatale derrière le voile qui le cachait.

Depuis quelque temps, M. le duc de Berri recevait chaque jour plusieurs lettres anonymes qui contenaient d'effroyables menaces. La mort semblait lui apparaître sous le pli de chaque billet qu'il ouvrait. Les mains invisibles qui l'avertissaient ainsi ne se lassaient pas, et il était lui-même agité de sinistres pressentiments qu'il cachait le plus qu'il pouvait à madame la duchesse de Berri. Était-ce une voix secrète qui lui révélait un péril qui se faisait proche ; ou bien n'étaient-ce pas ces sourdes rumeurs elles-mêmes qui finissaient par assombrir ses pensées ?

On se souvient qu'un des plus illustres aïeux du prince eut, vers la fin de sa vie, des pressentiments de ce genre. — « Pardieu, » disait Henri IV à Sully, je mourrai dans » cette ville, je n'en sortirai jamais, ils me » tueront. Je sais bien qu'ils mettent leur » dernière ressource dans ma mort. » Dans une autre occasion, il disait à la reine Marie

de Médicis : « Ma mie, si ce sacre ne se fait » jeudi, je vous assure que, vendredi passé, » vous ne me verrez plus. » Plus tard encore, il lui disait : « Passez, madame la régente. » Enfin, selon le récit de Péréfixe, de plusieurs côtés à la fois on lui donnait avis de conspirations formées contre sa personne ; en même temps on faisait courir le bruit de sa fin en Espagne et à Milan, et il passa, huit jours avant qu'il fût assassiné, un courrier par la ville de Liége, qui portait la nouvelle de sa mort à un prince d'Allemagne.

Ces pressentiments et ces rumeurs se renouvelaient pour M. le duc de Berri. On n'était encore qu'au commencement du mois de février, et déjà sa mort était annoncée à Londres. Il semblait qu'il y eût dans les airs un poignard invisible, dont la pointe était déjà sur le cœur du prince et dont la poignée était partout.

Cependant l'approche du carnaval avait chassé ces idées sinistres. M. le duc et madame la duchesse de Berri avaient donné deux bals très-brillants, et tout Paris avait admiré les pompes élégantes de l'Élysée, et ces fêtes or-

données avec plus de grâce encore que de magnificence. Le samedi 12 février, le prince et la princesse assistèrent au bal somptueux donné par M. le comte de Greffulh. Ils trouvèrent de bon goût la plaisanterie de la distribution des petits couteaux que le maître de la maison fit faire aux femmes, par allusion à une pièce de théâtre dans laquelle un acteur aimé du public avait le privilége d'égayer tout Paris (1). Le lendemain 13 février M. le duc de Berri fit à plusieurs reprises sourire sa majesté en lui racontant, au dîner du roi, la fête de la veille, et il se plaignit gaiement de n'avoir rien à faire ce soir-là.

C'était le dimanche-gras ; on donnait à l'Opéra *le Carnaval de Venise, le Rossignol,* et *les Noces de Gamache.* Pour remplir cette soirée que les bals avaient laissée vide, le duc y conduisit la duchesse. La famille d'Orléans se trouvait au même théâtre, et de nombreux spectateurs peuplaient la salle, attirés par cette joyeuse époque de l'année qui donne le signal de tous les plaisirs. C'était un gracieux spec-

(1) Potier, dans *les Petites Danaïdes.*

tacle que ces loges étincelantes de femmes, de diamants et de fleurs. Tous les visages avaient un air de fête, et l'on eût dit qu'on respirait avec l'air l'influence de ces folles journées, jetées dans le cours de l'année comme pour reposer les hommes de la gravité de la raison et des préoccupations des affaires.

Une circonstance avait ajouté à la satisfaction publique. M. le duc et madame la duchesse de Berri avaient profité d'un entr'acte pour aller rendre visite dans leur loge à M. le duc et madame la duchesse d'Orléans. Monseigneur caressa beaucoup les enfants qu'il aimait, ainsi qu'on l'a dit, d'une tendresse presque paternelle; il joua surtout avec le petit duc de Chartres, qui était son favori, et on le vit passer et repasser sa main dans les blonds cheveux de l'enfant. Le public, touché de l'union qui rapprochait les deux branches de la famille royale, applaudit à plusieurs reprises.

Cependant la soirée avançait. Madame la duchesse de Berri avait passé, la veille, une partie de la nuit au bal de M. Greffulh. En retournant à sa loge, elle fut heurtée assez violemment

par la porte d'une autre loge. Dans l'entr'acte des *Noces de Gamache,* elle se trouva fatiguée, et le prince lui proposa de se retirer. Il était alors onze heures moins quelques minutes. M. le duc de Berri reconduisit la princesse à sa voiture ; il comptait rentrer au théâtre afin d'assister au dernier acte du ballet.

Pour donner l'intelligence de ce qui va suivre, il faut rappeler quelques détails topographiques sur un édifice qui n'existe plus.

L'Académie royale de Musique était un bâtiment isolé, entouré de quatre rues. L'entrée dite des Princes était dans la rue latérale qui porte encore aujourd'hui, comme à cette époque, le nom du compositeur Rameau. Le carrosse de Madame la duchesse de Berri s'était placé devant cette entrée. La portière était ouverte ; les gardes sous le vestibule, et la sentinelle au dehors présentaient les armes ; depuis longtemps M. le duc de Berri ne souffrait plus que la garde sortit pour former la haie quand il quittait le théâtre.

La sentinelle qui présentait les armes tournait le dos à la rue Richelieu ; M. le comte de Choiseul, aide-de-camp du prince, était à la

droite du factionnaire, au coin de la porte d'entrée, tournant également le dos à la même rue. M. le comte de Mesnard, premier écuyer de madame la duchesse de Berri, lui donna la main gauche pour monter dans son carrosse ainsi qu'à madame la comtesse de Béthisy; M. le duc de Berri leur présentait la main droite. M. le comte de Clermont-Lodève, gentilhomme d'honneur du prince, était derrière son altesse royale.

Déjà l'un des gens relevait le marchepied. Le prince, qui était encore sous l'auvent du portique, faisait signe de la main à la princesse en lui disant : *Adieu, Caroline ; nous nous reverrons bientôt,* » et il était à demi retourné pour rentrer au théâtre, lorsqu'un homme, venant de la rue Richelieu, se glissa entre le factionnaire et les personnes qui entouraient son altesse royale, s'appuya d'une main sur l'épaule gauche du prince, et lui porta de l'autre un coup violent sous le sein droit.

M. le comte de Choiseul crut que cet homme avait involontairement heurté le prince en courant, et le repoussa en lui disant : « Prenez donc garde à ce que vous faites. »

Pendant qu'il s'enfuyait, le prince portant la main sur le côté où il avait reçu le coup, s'écria : « Je suis assassiné. » Et comme ceux qui l'entouraient l'interrogeaient avec une anxiété toujours croissante, il s'écria une seconde fois d'une voix forte : « Je suis un homme mort, » je tiens le poignard. »

MM. de Choiseul et de Clermont, le factionnaire nommé Desbiès, un des valets de pied et quelques autres personnes s'étaient mises à la poursuite de l'assassin.

Madame la duchesse de Berri, dont le carrosse était encore devant la porte, entend le cri de douleur qui vient d'échapper à son mari. Elle veut se jeter par la portière qu'on entr'ouvre. Madame de Béthisy la retient ; un valet de pied veut l'aider à descendre ; mais elle se précipite par-dessus le marchepied de la voiture en s'écriant : « Laissez-moi, je vous » ordonne de me laisser. »

Elle court alors à M. le duc de Berri et le reçoit dans ses bras, au moment où, retirant le fer de sa blessure, il le remettait à M. de Mesnard (1).

(1) Ce fer de six pouces de longueur était une lame

On fit asseoir le prince sur une banquette dans le passage où se tenait la garde; on l'adossa contre la muraille, et on entr'ouvrit les habits pour chercher la blessure.

Madame la duchesse de Berri s'était jetée à genoux devant lui. Elle étanchait le sang qui coulait avec une abondance effrayante. Le prince dit de nouveau : « Je suis mort; un » prêtre! Venez, ma femme, que je meure » dans vos bras. » Alors madame la duchesse de Berri se jeta sur son mari, qui tombait en défaillance, et elle fut couverte de son sang.

Cependant l'assassin fuyait toujours avec une rapidité extrême; et comme il avait de l'avance sur ceux qui le poursuivaient, il allait leur échapper, lorsque vis-à-vis l'arcade Colbert un garçon du café Hardy, nommé Paulmier, l'arrêta au passage, après une lutte de quelques instants s'empara de lui, et le remit aux mains du factionnaire Desbiès qui arriva le premier.

On conduisit l'assassin au corps-de-garde de

droite et étroite, à deux tranchants, très-acérée, excessivement pointue et ayant un manche de bois fort court, semblable à celui d'un outil.

l'Opéra. Là M. de Clermont lui adressant le premier la parole, lui dit : « Monstre, qui a » pu te porter à commettre un pareil atten- » tat ? » La seule réponse du meurtrier fut celle-ci : « Ce sont les plus cruels ennemis de » la France ! » Trompé sur le sens de cette phrase, M. de Clermont crut que le coupable allait faire des aveux. Mais il vit bientôt que ce qu'il avait pris pour une expression de repentir était une injure adressée à la famille royale.

On fouilla le meurtrier, et on trouva sur lui la gaîne du couteau qu'il avait laissé dans la blessure du prince, et une espèce de poinçon d'une forme différente.

Il était à craindre que, dans un premier mouvement d'indignation et de colère, les soldats qui entouraient l'assassin ne le passassent par les armes. M. de Mesnard et M. de Clermont leur crièrent de ne pas le toucher ; ses révélations pouvaient être précieuses pour la justice du pays.

Tandis que ceci se passait au dehors, il y avait dans l'intérieur du théâtre une scène de douleur et de désolation qui tirait des larmes

de tous ceux qui en étaient témoins. On avait à grand'peine fait remonter à M. le duc de Berri, en soutenant sa marche chancelante, l'escalier qui conduisait au petit salon situé derrière sa loge. C'est là que M. le comte de Clermont vint annoncer que le meurtrier était arrêté. Le premier mot du prince blessé fut celui-ci : « Est-ce un étranger ? » Comme on lui répondit que non, il s'écria douloureusement : « Il est bien cruel de mourir de la main » d'un Français. »

Depuis qu'on l'avait transporté dans ce salon, il avait repris connaissance. A demi couché sur un fauteuil, il entendait et répondait; mais sa pâleur était effrayante, et la main de la mort semblait déjà sur son front. M. le duc, madame la duchesse et mademoiselle d'Orléans, qu'on était allé avertir, dans leur loge, assistaient à cette scène, tristes, immobiles et muets. Deux médecins, MM. Blancheton et Drogart, avaient commencé à donner les premiers soins au prince. Sa femme, attentive aux moindres changements qui s'opéraient dans l'expression de sa figure, semblait vouloir retenir la vie qui s'en allait.

Hélas! la jeunesse et la force ne peuvent rien contre ces cercueils imprévus que la main d'un meurtrier cache, comme de sinistres piéges, dans les ombres de la nuit! Tout à l'heure plein de santé, et maintenant gisant là, faible, inanimé et sentant déjà sur son front les sueurs glacées de l'agonie! Le crime avait été si rapide, et si peu de personnes en avaient connaissance, que la nouvelle n'avait pas pénétré dans l'enceinte de l'Opéra. Le second acte du ballet n'était donc point interrompu; on entendait, du salon où l'on avait placé le prince, le bruit de la musique, et à travers un large carreau qui donnait sur la loge on voyait même les danses s'exécuter sur le théâtre. Tableau digne d'une douleur éternelle! Les sons joyeux de l'orchestre qui s'éteignent et les râlements d'une agonie qui commence; une fête et un assassinat; les larmes, les cris, le deuil, le désespoir dans le séjour des plaisirs; les riantes images de ce lieu profane apparaissant comme une effroyable ironie à des yeux qui allaient se fermer pour jamais, et une simple cloison séparant les joies du monde de toutes les horreurs de la mort!

A chaque moment la porte de la loge s'ouvrait pour laisser entrer de nouveaux secours et de nouvelles douleurs. MM. Lacroix et Caseneuse étaient venus apporter les ressources de leur art. On avait pratiqué des saignées au bras, et tenté d'élargir la plaie pour donner passage au sang épanché. Ce fut alors que madame la duchesse de Berri, interrogeant le docteur Blancheton qui était à quelques pas du prince, lui adressa à voix basse ces paroles : « La blessure est-elle mortelle ? J'ai du courage, j'en » ai beaucoup; je saurais tout supporter, je » vous demande la vérité. » Le médecin répondit d'une manière équivoque ; il craignait de donner des espérances que l'événement pouvait ne pas tarder à démentir.

Cependant le prince, qui, dès le premier moment, s'était senti frappé à mort, répéta avec plus d'instance le cri qu'il n'avait cessé de faire entendre : « Ma fille et l'évêque d'Amy» clée! » M. de Clermont courut aux Tuileries chercher le prélat, pendant qu'une autre personne se rendait en toute hâte à l'Élysée pour avertir madame de Gontaut, gouvernante de Mademoiselle. En même temps, M. de Mesnard

s'acquittait d'une pénible mission auprès de *Monsieur, Madame*, M. le duc d'Angoulême, et leur apprenait l'événement qui venait d'avoir lieu.

Bientôt on vit arriver M. Bougon, chirurgien de *Monsieur*. Dès qu'il eut examiné la plaie, il y appliqua sa bouche afin d'attirer le sang au dehors. « Que faites-vous ? » dit le prince en le repoussant doucement; « la bles- » sure est peut-être empoisonnée. »

La triste nouvelle commençait à se répandre. Tout Paris, ce soir-là, était rempli de fêtes. Le salon de M. le duc d'Albufera, qui donnait un bal magnifique, fut un des premiers où parvint le bruit de l'assassinat. Madame de Reggio, qui s'y trouvait, quitta précipitamment la salle ; la consternation fut universelle, et la fête fut interrompue. Bientôt la fatale nouvelle eut fait le tour de la ville. Partout l'effet était le même. Les danses cessaient, la foule s'écoulait silencieuse et morne, et il arrivait de chacune de ces réunions quelque vieux serviteur qui venait s'enquérir de l'état du prince mourant.

En peu d'instants le foyer et les corridors

de l'Opéra furent remplis. Tout ce qu'il y avait de grand et d'illustre en France se pressait dans cette enceinte devenue trop étroite. Monseigneur le duc de Bourbon, M. le duc de Richelieu, M. le vicomte de Chateaubriand, tous les ministres, toute la cour, se hâtaient d'arriver au lieu où se mourait le prince, et, de cette porte qui s'entr'ouvrait à chaque instant, la crainte et l'espérance sortant tour à tour allaient remuer tous les cœurs qui semplaient tenir au dernier fil de cette vie qui devait être bientôt tranché.

Il était un peu plus de minuit, M. le duc d'Angoulême, *Monsieur, Madame,* entrèrent successivement. L'entrevue des deux frères fut déchirante. *Monsieur* cherchait des paroles et ne trouvait que des gémissements. La fille de Louis XVI, la femme de toutes les douleurs et de tous les courages, que le malheur avait toujours trouvée plus grande encore que lui, s'étonnait de cette nouvelle catastrophe, et restait silencieuse et immobile en face de la nouvelle tombe, sur laquelle elle était encore destinée à pleurer.

Ce fut alors que madame de Gontaut pré-

senta *Mademoiselle* au prince mourant. Il leva avec effort sur sa fille une main défaillante. « Pauvre enfant, lui dit-il, je souhaite que tu » sois moins malheureuse que ceux de ma » famille. »

Dans ce salon étroit, l'air commençait à manquer au prince. On le transporta dans la salle d'administration de l'Opéra, et l'on songea en même temps à lui préparer un lit; car, jusqu'à ce moment, il était resté assis sur le fauteuil où il avait été placé. Il fallut emprunter au mobilier du plaisir de quoi dresser ce lit de mort.

Vers une heure du matin, M. Dupuytren arriva. Le prince était couché sur le côté droit; sa large blessure était ouverte, son front était pâle, son lit couvert de sang: c'était un effroyable tableau. Les hommes de l'art se consultèrent. On décida qu'il n'y avait plus qu'un seul moyen à tenter, c'était d'élargir encore la plaie pour donner au sang une plus facile issue.

Alors M. Dupuytren s'avançant vers le duc de Berri, lui adressa quelques questions qui demeurèrent sans réponse. Sur sa demande, madame la duchesse de Berri les répéta au

prince en ajoutant : « Je vous en prie, mon » ami, indiquez-moi l'endroit où vous souffrez. » Le duc prit la main de sa femme et la posa sur sa poitrine. « C'est là que vous souffrez ? » continua la duchesse. « Oui », répondit-il d'une voix faible et basse, « j'étouffe. »

Il s'agissait de commencer l'opération. M. Dupuytren avait engagé *Monsieur* à faire éloigner madame la duchesse de Berri. « Mon père, dit- » elle, ne me forcez pas à vous désobéir. » Puis elle ajouta en s'adressant au chirurgien : « Je » ne vous interromprai point, monsieur, agis- » sez. » Agenouillée sur les bords du lit, elle tint pendant l'opération la main gauche du prince qu'elle arrosait de larmes. Quand M. le duc de Berri sentit le fer dans la plaie, il s'écria : « Laissez-moi, puisque je dois mourir. » — Mon ami, » lui dit sa femme, « souffrez » pour l'amour de moi. »

Le prince ne proféra plus une plainte, et subit sans murmurer cette nouvelle souffrance.

Cependant l'opération était achevée, l'appareil était inondé de sang ; la respiration de M. le duc de Berri devint plus facile, son pouls un peu moins faible ; mais s'il éprouvait quelque

soulagement, toute espérance avait disparu. On connaissait enfin la profondeur de la plaie. La lame, qui avait six pouces de longueur, avait pénétré tout entière dans le corps du prince. « Ma pauvre femme, que vous êtes » malheureuse ! » dit-il à madame la duchesse de Berri, en lui passant la main dans les cheveux, lors de ce moment de calme qui succéda à l'opération. Puis, comme il voyait le désespoir de la duchesse augmenter à mesure que ses propres forces diminuaient, il ajouta d'une voix plus haute et plus ferme : « Mon amie, » ne vous laissez pas accabler par la douleur, » ménagez-vous pour l'enfant que vous portez » dans votre sein. »

A ces mots il se fit un mouvement dans la salle. Tous les cœurs tressaillirent, un éclair brilla dans tous les yeux. A côté de cette tombe entr'ouverte, un berceau venait d'apparaître. Le prince, déjà à demi enveloppé des ombres de la mort, semblait en être sorti une dernière fois pour dire la parole de vie à sa race ; au milieu de ces ténèbres sanglantes qui s'épaississaient sur la famille de Louis XIV, on avait vu percer un rayon d'avenir.

Le prince avait demandé déjà plusieurs fois à voir son assassin. « Qu'ai-je fait à cet homme? » répétait-il ; « peut-être l'ai-je offensé sans le » vouloir. — Non, vous ne l'avez jamais » vu, » répondit *Monsieur*, « et il n'a contre » vous aucune haine personnelle.— C'est donc » un insensé ! » s'écria M. le duc de Berri. Ce fût là le nom le plus dur dont la victime se servit pour qualifier l'assassin. Le duc avait demandé qu'on suppliât le roi de se rendre auprès de lui. « Le roi n'arrive pas, » disait-il sans cesse, « je n'aurai pas le temps de deman- » der la grâce de l'homme. »

Cette pensée le préoccupait, et il y revenait toujours.

Il était deux heures du matin; les médecins les plus célèbres de Paris, réunis autour du lit de son altesse, avaient reconnu que son état n'était plus susceptible d'amélioration. Un premier bulletin avait été envoyé au roi vers minuit; on lui en envoya un second.

On eût dit que le prince, prêt à sortir de la vie, sentait le besoin de s'entourer de toutes les affections qu'il y laissait. Il avait eu

en Angleterre deux enfants d'une union que la religion n'avait point consacrée ; il demanda à la duchesse de Berri la permission de les embrasser avant de mourir. « Où sont-ils? » s'écria la princesse, « je serai leur mère. » Trois quarts d'heure après, les enfants entrèrent; c'étaient deux gracieuses petites filles qui approchèrent en pleurant du lit où se mourait le prince. La duchesse les conduisait elle-même, et leur présenta Mademoiselle en leur disant : « Embrassez votre sœur » ; puis, se penchant vers son mari, elle répéta à plusieurs reprises : « Charles, Charles, j'ai trois enfants à pré- » sent. »

Ce fut alors qu'une voix s'éleva derrière le lit et prononça cette parole : « Elle est sublime! » C'était madame la duchesse d'Angoulême qui avait parlé.

Le roi n'arrivait pas, il était près de trois heures du matin. M. le duc de Berri s'affaiblissait de plus en plus et il éprouvait des douleurs atroces. La religion était là debout à son chevet, il l'invoqua et elle lui prêta son appui. On l'avait étendu sur un matelas, pour arranger un peu le lit où il était couché. Ce fut

là qu'après avoir écouté les exhortations de M. l'évêque de Chartres, il fit sa confession à haute voix et devant toute l'assistance, demandant pardon à Dieu de ses fautes, à ceux qui l'entouraient, des scandales qu'il avait pu leur donner. Le descendant des rois très-chrétiens mourait comme on meurt dans sa race, intrépide devant les hommes, humble et craintif devant Dieu.

Quelques moments après, le curé de Saint-Roch apporta les saintes huiles. Le mourant reçut avec joie les derniers secours qui viennent aux hommes quand tous les secours leur manquent. Les consolations qu'il sembla y puiser adoucirent un peu le désespoir de madame la duchesse de Berri. « Ah! s'écria-t-elle, je » savais bien que cette belle âme était née » pour le ciel et qu'elle y retournerait. »

Les symptômes devenaient de plus en plus sinistres. Les médecins rédigèrent un dernier bulletin commençant par ces mots : « Le prince » touche à ses derniers moments » Ce fut M. le comte Decazes (1) qui porta ce bulletin aux

(1) M. Decazes ne reçut que plus tard le titre de duc.

Tuileries. Le duc de Berri éprouvait une soif cruelle; il murmurait de moment en moment : « Je souffre horriblement. Cette nuit est lon- » gue ! Ah ! que la mort est lente à venir ! » Puis, après un assez long silence, il s'écria tout à coup en cherchant la main de la princesse : « Chère Caroline, le 13 est une date » bien fatale pour nous. » A la même date, en effet, ils avaient perdu deux enfants.

On lui apprit que les maréchaux venaient d'arriver : « C'est sur un champ de bataille, » leur dit-il, « que j'aurais voulu mourir au » milieu de vous. »

A quatre heures et demie il demanda M. de Nantouillet, depuis trente ans son ami et le premier officier de sa maison. Faisant un effort à sa vue : « Viens, mon bon Nantouillet, mon » vieil ami, » s'écria-t-il, « que je t'embrasse » avant de mourir. » Tous les amis, tous les serviteurs du prince se pressaient autour de son lit de mort. Là étaient ces noms de vieille fidélité, M. le comte de Chabot, M. le marquis de Coigny, M. le vicomte de Montélégier, M. le prince de Bauffremont, M. le comte Eugène d'Astorg ; là était aussi M. le marquis

de Latour-Maubourg, si noblement mutilé par la victoire : il se tenait debout en face du lit du prince, comme un drapeau vivant troué par les balles ennemies.

La pensée du mourant se tournait sans cesse vers l'arrivée du roi, qu'il attendait pour lui demander la grâce de l'homme. Dans l'intervalle des crises qu'il éprouvait, il prêtait une oreille attentive, et il répéta plusieurs fois : « J'entends l'escorte. » Toujours déçu dans son attente, il dit à *Monsieur* avec une magnanime importunité : « Mon père, le roi n'ar- » rive point; ne pouvez-vous pas vous enga- » ger, au nom du roi, à faire grâce de la vie » à l'homme ? » Au moment où le prince prononçait ces derniers mots, on entendit le bruit d'une nombreuse cavalerie : c'était le roi.

Il était cinq heures du matin. Les défaillances se succédaient presque continuellement; la mort était proche. Cependant, à la vue du roi, monseigneur le duc de Berri retrouva quelque force. A défaut de la vie qui commençait à lui manquer, ce sentiment de clémence, qu'il avait tant de fois exprimé, réchauffa son cœur : « Grâce, Sire, » dit son

altesse royale, « grâce pour l'homme qui m'a » frappé! » Et il répétait d'une voix plus sourde, et qui semblait déjà sortir du tombeau: « Grâce au moins pour la vie de l'homme! »

Le roi répondit : « Mon fils, vous vous réta- » blirez; nous en reparlerons; ne songeons » qu'à vous. »

Elle touchait enfin à son terme, cette agonie qui durait depuis plus de six heures, et le jour qui se levait allait éclairer cette mort trop courageuse et trop belle pour être cachée dans les ombres de la nuit. Le duc commença à perdre connaissance; il ne parlait plus et ne comprenait plus. Une fois seulement on l'entendit murmurer encore : « La grâce de l'homme » eût pourtant adouci mes derniers moments ! » Les médecins avertirent le roi que le prince allait expirer; et, sur un signe du monarque, madame de Reggio et les autres dames entraînèrent madame la duchesse de Berri dans la pièce voisine. Alors les scènes de désespoir remplacèrent les scènes de douleur ; c'étaient des larmes et des sanglots inexprimables. La duchesse se précipita une seconde fois dans la chambre fatale, et l'on eut de la peine à l'en

arracher. Pendant son absence on retourna le prince sur le côté gauche, et au même moment ses facultés intellectuelles achevèrent de s'éteindre. Cependant il prononça, à de rares intervalles, ces deux phrases d'une voix intrecoupée : « Vierge sainte, faites-moi miséri- » corde! » puis un peu après, en faisant un dernier effort pour se soulever : « O ma patrie! malheureuse France! »

Dans cet instant, madame la duchesse de Berri, renversant tous les obstacles devant la violence de sa douleur, entrait et se jetait sur le lit de son mari. Sa main était froide ; la glace du miroir, que M. Dupuytren tenait au-dessus de sa bouche, n'était point ternie. Tout était fini ; il venait d'expirer.

Dans l'égarement du désespoir, madame la duchesse de Berri prononçait des phrases sans suite. Enfin, épuisée de larmes et de gémissements, elle tomba comme morte aux pieds du roi. On profita de cet instant pour la porter dans son carrosse. Tous les assistants suppliaient le roi de s'éloigner lui-même de cette scène de désolation : « J'ai un dernier devoir à remplir envers mon fils, » répondit-il ; et, appuyé sur

le bras de M. Dupuytren, il s'approcha du lit, ferma les yeux du prince, lui baisa la main ; et se retira dans une muette douleur.

Le long gémissement qui avait retenti dans la salle au moment où le prince avait rendu le dernier soupir, s'était prolongé au dehors, et le roi fut accueilli sur son passage par un bruit de sanglots et de larmes. En retournant à son palais, on peut dire qu'il traversa la douleur de son peuple; car une foule immense, qui avait passé la nuit sous les fenêtres de la salle où agonisait le prince, venait d'apprendre sa mort.

Ainsi finit Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri, né le 24 janvier 1778, et mort le 14 février 1820, à six heures trente-cinq minutes du matin, de la mort de son aïeul Henri IV.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES LIVRES.

LIVRE PREMIER.

(Page 7 à 32.)

Grandeur de la maison de Bourbon. — Comment Madame, duchesse de Berri, en descend. — Une branche de la maison de France à Madrid. — Une branche des Bourbons d'Espagne à Naples. — Le fils de la duchesse de Berri descend de Henri IV de quatorze manières. — Charles III. — Ferdinand IV. — Jugements portés sur ce prince. — Son éducation. — Son mariage. — Anecdotes. — La veuve et les trois dindes. — Désolation du roi à la nouvelle du tremblement de terre de Messine. — Belle parole. — Ses ministres. — Le chevalier Acton. — Lady Hamilton. — Lord Nelson. — Le père et la mère de la duchesse de Berri.

LIVRE DEUXIÈME.

(Page 35 à 57.)

Naissance de Marie-Caroline. — Naples. — Circonstances au milieu desquelles naquit la princesse. — Les armées républicaines maîtresses de l'Italie. — La famille royale obligée de chercher un refuge en Sicile. — Prise de Naples. — La république parthénopéenne. — Belle parole du duc de Piscielli. — Il se forme une armée royaliste. — Portrait du cardinal Ruffo.- Le curé Rinaldi. — Fra Diavolo, Sciarpa. — Naples est repris. — Disgrace de Ruffo. — Réaction. — Paix signée avec le premier consul. — Second mariage du père de Marie-Caroline. — Nouvelle rupture avec la France. — Nouvelle émigration en Sicile. — Marie-Caroline atteint sa septième année. — Tyrannie des Anglais. — Bannissement de la reine. — Événements de 1812, 1813 et 1814. — Chute de Napoléon. — Indécision du congrès de Vienne entre les Bourbons de Naples et Murat. — Mot du prince de Ligne. — Mort de la reine Caroline à Schœnbrun. — Les Cent-Jours. — Restauration de la maison de Bourbon à Naples.

LIVRE TROISIÈME.

(Page 61 à 91.)

Enfance et éducation de Marie-Caroline. — Madame la comtesse de la Tour d'Envoivre, sa gouvernante. —

Marie-Caroline habituée au péril dès son enfance. — Origine de son amour pour les arts. — Deux impressions de sa jeunesse. — Son indignation lors de l'exil de son aïeule. — Effet que produisit sur elle l'arrivée de M. le duc d'Orléans en Sicile. — Mariage de ce prince avec la princesse Amélie, tante de Marie-Caroline. — Les deux voyages de M. le duc d'Orléans en Espagne, en 1808 et en 1810. — Situation de la famille royale en Sicile. — Conduite du duc d'Orléans. — Son départ en 1814 lors de la Restauration. — Le roi de Naples le charge de soutenir ses intérêts. — La nouvelle des Cent-Jours arrive à Palerme. — Chute de Murat, et restauration des Bourbons a Naples. — Le prince royal remet le pouvoir dans les mains de son père.

LIVRE QUATRIÈME.

(Page 95 à 119.)

Projets de mariage pour M. le duc de Berri. — Considérations politiques qui dictèrent le choix du roi Louis XVIII. — M. de Blacas est envoyé à Naples pour demander la main de la princesse Caroline. — M. le duc de Berri avait déjà dû être uni à une princesse de Naples. — Son voyage en Italie en 1800. — Sa lettre à M. Acton. — Lettre de M. le duc de Berri à la princesse Caroline. — Publication du ban à l'église Saint-

Germain-l'Auxerrois. — Lettre de M. le duc de Berri à la princesse le jour de la célébration du mariage par procuration. — Fêtes à Naples. — Arrivée de la princesse à Marseille. — Composition de sa maison. — Son séjour au lazaret. — Son entrée dans la ville. — Enthousiasme des Provençaux. — Aspect magnifique de Marseille. — Cérémonial suivi à l'hôtel-de-ville de Marseille. — Remise de la personne de madame la duchesse de Berri à M. le duc d'Havré.

LIVRE CINQUIÈME.

(Page 123 à 148.)

Itinéraire de madame la duchesse de Berri de Marseille à Fontainebleau. — Aix. — Orange. — Montélimart. — Valence. — Vienne. — Lyon. — Elle est haranguée à Lyon par M. Bastard de Lestang. — Elle accueille les artistes. — Ses lettres à M. le duc de Berri. — Réponses du prince. — La forêt de Fontainebleau, la croix de Saint-Hérem. — Le roi et la famille royale reçoivent madame la duchesse de Berri. — Étiquette et cérémonial. — Le tapis est-il neutre? — La princesse se jette aux genoux du roi. — Son entrée à Paris. — Cérémonie du mariage à Notre-Dame. — Réjouissances et amnistie.

LIVRE SIXIEME.

(Page 151 à 172.)

Situation politique de la France au moment de l'arrivée de madame la duchesse de Berri. — Elle reste étrangère aux affaires. — Son rôle dans la société. — Influence qu'elle exerce. — Ses goûts sont en rapport avec ceux du prince son mari. — Elle aime et protége les arts. — Vie privée. — Charités. — Promenades à pied. — Le petit garçon et le panier. — Le jeune homme et le parapluie. — La loueuse de chaises et les deux Altesses royales. — Caractère du prince. — Sa vivacité et sa bonté. — Son aventure avec le comte de B. — Son affection pour les soldats. — *Vive l'empereur* et *vive le roi!* — La chasse de Rambouillet et les deux déserteurs. — Un enfant sauvé dans le bois de Meudon. — Les devoirs préférés aux plaisirs, lettre à M. Despalières. — Le prince dans les ateliers. — La princesse apprend la peinture. — Les bons et mauvais tableaux de la galerie. — Pertes d'enfants. — Naissance de son altesse royale Mademoiselle. — Billet à M. le marquis de Gontaut. — La date du 13.

LIVRE SEPTIÈME.

(Page 175 à 206.)

Intimité des diverses branches de la famille royale. — Monsieur. — Madame, duchesse d'Angoulême. — M. le duc d'Angoulême. — Anecdote sur l'inauguration de la statue de Henri IV. — M. le prince de Condé. — Sa vie retirée. — M. de Talleyrand en visite chez le prince de Condé. — Anecdote. — Affection du prince de Condé pour M. le duc de Berri. — Il avait été son ancien général. — Il meurt. — Mot de M. le duc de Berri en apprenant cette mort. — Legs du prince. — La famille d'Orléans. — Affection de madame la duchesse de Berri pour sa tante. — Coup d'œil sur la conduite de M. le duc d'Orléans depuis les Cent-Jours. — Anecdote sur M. le maréchal Soult et M. Boulay de la Meurthe. — Éloignement des royalistes pour le chef de la branche cadette. — Protection de la famille royale. — La restitution de l'apanage est confirmée. — Procès et affaires litigieuses. — Le duc d'Orléans contre le duc de Bassano. — Intimité de l'Élysée et du Palais-Royal. — Madame la duchesse de Berri rencontre lord Bentick chez sa tante. — Démarches pour faire de M. le duc d'Orléans une altesse royale. — Refus du roi. — Motifs qui pouvaient justifier les démarches de madame la duchesse de Berri. — Motifs

qui pouvaient expliquer le refus du roi. — M. le duc d'Orléans aux Tuileries. — M. le duc d'Orléans au Palais-Royal. — Phrase remarquable d'un discours de M. Laffitte. — Ses liaisons avec le duc d'Orléans remontent aux Cent-Jours. — Les soupçons des Tuileries ne pénètrent point à l'Élysée. — Tendresse de M. le duc et de madame la duchesse de Berri pour les enfants de M. le duc d'Orléans. — Mot remarquable de ce dernier. — Paroles de monseigneur le duc de Berri.

LIVRE HUITIÈME.

(Page 209 à 241.)

Situation politique de la France au commencement de l'année 1820. — Les hommes et les choses. — Les intérêts nouveaux et les passions révolutionnaires. — Politique de M. Decazes. — Effets de cette politique. — Perturbation des esprits. — Élections menaçantes. — Symptômes inquiétants. — M. le duc de Berri reçoit des lettres anonymes. — Ses pressentiments. — Leurs altesses royales au bal de M. de Greyffulh. — Nuit du 13 février. — Le duc et la duchesse dans la loge de la famille d'Orléans. — La duchesse se retire. — Elle est conduite jusqu'à son carrosse par son mari. — Assassinat du prince. — Sa longue agonie. — Ses dernières paroles. — Sa mort.